

AUJOURD'HUI

Éditorial

En ce qui touche le contrôle antidopage des athlètes, le Canada ne doit pas craindre de faire cavalier seul. L'éditorial d'Albert Juneau. Page 6

Idées

Une société distincte implique qu'elle s'affranchisse de l'emprise de l'État, d'une culture étatique homogénéisante. Page 7



Coderre dans Sainte-Marie

Jean Chrétien n'a pas relevé le défi de Lucien Bouchard et c'est plutôt l'ancien président des Jeunes libéraux, Denis Coderre, qui portera la bannière du PLC à l'élection partielle du 13 août dans le comté de Laurier/Sainte-Marie. Page 2

Vote crucial en Lituanie

Les députés du Parlement lituanien s'apprêtent à prendre un vote crucial sur une proposition visant à suspendre la déclaration d'indépendance pour permettre l'ouverture de négociations avec Moscou. Page 5

Campeau craint l'incertitude

Le président sortant de la Caisse de dépôt, Jean Campeau, estime qu'il faut que cesse l'incertitude constitutionnelle actuelle. Page 9

Dowty s'installe à Mirabel

La multinationale britannique Dowty érigera une usine de fabrication de trains d'atterrissage à Mirabel grâce à la générosité des gouvernements provincial et fédéral. Page 9



Kiri Te Kanawa à Montréal en 1991

La célèbre cantatrice Kiri Te Kanawa donnera un récital le 5 mai 1991 à la PdA. Il s'agit de l'un de ses rares engagements. Page 15

La CEQ combat le harcèlement sexuel

La Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) a dévoilé hier sa politique syndicale sur le harcèlement sexuel. Page 3

Bourassa propose une commission parlementaire élargie et non partisane

Le premier ministre refuse la tenue d'états généraux

Pierre O'Neill

ROBERT BOURASSA rejette les états généraux réclamés par Jacques Parizeau et propose à la place que la redéfinition de la position constitutionnelle du Québec soit confiée à une commission parlementaire « élargie et non partisane ».

Conformément au vœu exprimé par le chef du Parti québécois, le premier ministre du Québec consent par ailleurs à ce que cette commission parlementaire soit placée sous la présidence d'une personnalité indiscutablement neutre.

C'est après avoir consulté le président du Mouvement Desjardins, M. Claude Bédard, qu'il a reçu hier à ses bureaux de Montréal, que M. Bour-

assa a formulé cette contre-proposition à l'intention du leader indépendantiste, avec qui il aura cet après-midi un tête-à-tête. « M. Parizeau parlait d'états généraux, peut-être qu'on parle de la même chose. Il reste à discuter des modalités ».

S'il y a entente de principe, M. Bourassa prévoit que la commission parlementaire pourrait amorcer ses travaux vers la fin octobre pour les

terminer avant la tenue du congrès d'orientation du PLQ, qui débute le 10 mars 1991. « Il y a cette contrainte. Il nous faut remplacer notre programme. La commission devra avoir tiré ses conclusions. Il y a déjà beaucoup de travail de fait, on sait quelles sont les options les plus réalistes ».

Dans l'esprit de M. Bourassa, il ne s'agit pas là d'une commission gouvernementale, compte tenu de la

neutralité de la présidence. Il soumettra quelques suggestions de noms au chef du PQ. « Je n'imposerais pas une présidence inacceptable à M. Parizeau. Elle devra être acceptable aux deux partis ».

Autre concession du premier ministre, les Québécois de toute allégeance, de toute origine et de tous les milieux de la société, participent.

Voir page 8 : Bourassa



PHOTO AP

Des soldats ouvrent le feu sur un cortège funèbre à Manille

Des soldats masqués ont ouvert le feu, hier, sur un cortège qui s'approchait du cimetière nord, à Manille, aux Philippines, tuant deux personnes. Il y a eu 21 arrestations parmi ceux qui accompagnaient la dépouille du leader de guérilla urbaine, Benjamin Tabuena, que les autorités des Philippines estiment lié à la New People's Army (rebelles communistes). Les porteurs ont dû abandonner le cercueil pour fuir la fusillade. Cet épisode sanglant s'est déroulé presque en même temps que la présidente Corazon Aquino prenait congé des 261 coopérants américains du Peace Corps. Washington a décidé de rapatrier ces volontaires en raison de menaces qui auraient été proférées contre le Peace Corps.

Ottawa consacrera 112 millions \$ à la lutte contre le sida

TORONTO (AFP) — Le ministre de la Santé, M. Perrin Beatty, a présenté hier le premier programme national canadien de lutte contre le sida.

Doté de 112 millions \$ sur trois ans, ce plan vise à freiner la transmission du virus du sida, à appuyer la recherche pour trouver des thérapies efficaces et à aider les personnes infectées à obtenir les soins requis, a indiqué M. Beatty.

Le gouvernement fédéral consacrera notamment 6 millions \$ pour mettre sur pied un « registre informatisé » décrivant tous les traitements ou médicaments disponibles pour soulager les malades. Ce registre sera accessible à partir d'ordinateurs personnels et les informations actualisées qu'il contiendra seront aussi divulguées sans frais par téléphone et sur un bulletin qui sera publié régulièrement.

Le Canada dépensera aussi 10 millions \$ pour créer un réseau destiné à tester de nouveaux médicaments et 7,3 millions \$ pour financer des campagnes d'information et de prévention.

Un « secrétariat-sida » sera par ailleurs créé pour coordonner les actions des différents ministères au chapitre du sida, tandis que les or-

Voir page 8 : Sida

Le boycott de la Fête du Canada gagne Longueuil, Chicoutimi et Hull

Isabelle Paré

LE MOUVEMENT de boycott des fêtes du 1er juillet a pris de l'ampleur hier, plusieurs autres villes, dont Longueuil, Hull et Chicoutimi, ayant annoncé leur intention de boycotter l'anniversaire.

À Hull, où la reine Elizabeth II a décidé de maintenir sa visite prévue en territoire québécois, le maire de la ville hôte, M. Michel Lévêque, a officiellement annoncé hier qu'il bril-

lerait par son absence lundi prochain.

« Nous respectons Sa Majesté la reine du Canada. Ce respect ne saurait toutefois ébranler notre confiance en nous-mêmes comme peuple, comme société distincte, et nous croyons tout à fait inopportun que la reine se pointe en territoire québécois à l'occasion du Canada Day », a tranché hier le maire de Hull, précisant que le 1er juillet serait plutôt jour de deuil au Québec.

Son geste sera d'ailleurs imité par le député libéral de Hull, M. Robert

Lesage, qui s'est dit lui aussi d'avis, hier, qu'il n'y avait pas matière à fêter « au moment où le Canada anglaïse refuse de reconnaître ce que nous sommes ».

Mais les membres du comité du Parti québécois de l'Outaouais seront omniprésents pour faire savoir « pacifiquement » à la souveraine qu'elle n'est pas la bienvenue au Québec. Les péquistes de Hull ont l'intention de tourner le dos à la reine et d'agiter des fleurdelisés en guise de protestation.

Voir page 8 : Fête

Le Japon et les É.-U. éliminent les obstacles aux échanges économiques entre les deux pays

TOKYO (AFP) — Une année de négociations entre Américains et Japonais sur les obstacles structurels aux échanges et aux investissements bilatéraux a débouché, hier à Tokyo, sur un accord sans précédent entre les deux premières puissances économiques du monde, jugé opportun par les observateurs à une semaine du Sommet des grands pays industrialisés à Houston.

Le Japon, nettement plus impliqué par cet accord, s'est ainsi engagé, sous la pression américaine, à mettre en œuvre des réformes de structures dans son économie afin de sortir de l'impasse commerciale conduisant bon an mal an son principal part-

enaire à accuser un déficit de quelque 50 milliards de dollars.

Le premier ministre japonais Toshiki Kaifu a assuré, hier, que les autres pays profiteraient également de ces initiatives. Une situation qui permet au Japon de se présenter début juillet à Houston devant ses six partenaires (USA, RFA, France, Grande-Bretagne, Canada, Italie) « comme un bon élève soucieux de renforcer la coopération internationale », a estimé à Tokyo un diplomate européen.

Tokyo reconnaît ainsi formellement dans le texte final « la nécessité de réduire son excédent des comptes courants et réaffirme son

ferme engagement pour oeuvrer en ce sens ».

Cet accord présente également l'intérêt pour Tokyo d'améliorer ses relations avec les États-Unis — très détériorées au cours de l'année écoulée avec notamment l'émergence d'une nippophobie sur le sol américain — alors que les préoccupations internationales sont dominées par la fin de la guerre froide, l'évolution dans les pays de l'Est et l'Europe.

L'avantage est aussi pour Tokyo d'échapper à la menace de représailles américaines visant à placer les échanges avec le Japon sous contrôle administratif, signifiant une limitation autoritaire et généralisée

des exportations nippones.

En promettant d'ouvrir davantage son marché, en modifiant certaines de ses pratiques commerciales jugées déloyales et sa politique foncière, en relançant ses dépenses publiques d'équipements pour dynamiser les importations et le travail des firmes étrangères via de grands travaux, cet accord fait par ailleurs le jeu des consommateurs japonais.

Si ces mesures sont assez peu susceptibles d'améliorer la compétitivité de l'industrie américaine, elle sont toutefois de nature à améliorer la qualité de vie des habitants de l'archipel.

Voir page 8 : Le Japon

FESTIVAL INTERNATIONAL DE JAZZ DE MONTRÉAL

Montréal devient la capitale mondiale du jazz

Berge Truffaut

AUJOURD'HUI à midi, La bande à Magoo à l'extérieur de la Place des Arts et The Bill Jupp Big Band au Complexe Desjardins vont sonner simultanément le coup d'envoi de la 11e édition du Festival international de jazz de Montréal (FIJM).

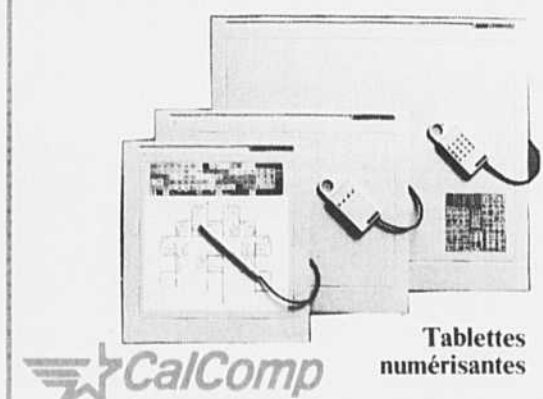
Pendant dix jours, pas moins de 2000 musiciens originaires des quatre coins de la planète vont se partager une dizaine de scènes construites à l'intérieur du périmètre formé par les rues Clark, Jeanne-Mance, Sainte-Catherine et Maisonneuve, et presque autant à l'extérieur.

À la différence des éditions antérieures, les activités ont été concentrées sur le site dit de la Place des arts. La rue Saint-Denis, en effet, a été abandonnée à la seule exception du Grand Café qui proposera tous les soirs les « bluesmen » locaux. Incidemment, c'est à une formation de blues, Al Rapone And His Zydeco Expressmen, que reviendra le mandat de clôturer cette onzième édition le dimanche 8 août au Spectrum.

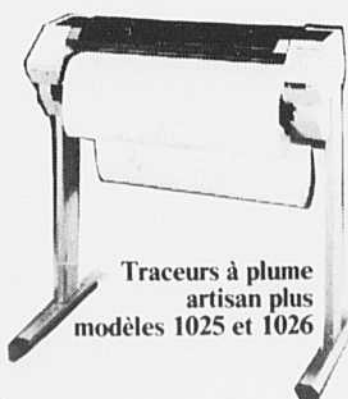
Si pour bien des entreprises, et indépendamment des vertus musicales, le Festival de jazz a été jusqu'à présent un outil de promotion fort efficace, il semble bien que dans le cas de la compagnie Alcan cet événement sera le théâtre d'une remise en

Voir page 8 : Montréal

LES PRODUITS CALCOMP DE HAUTE PRÉCISION ET FIABILITÉ SONT ACTUELLEMENT EN GRANDE PROMOTION CHEZ CALGAH.

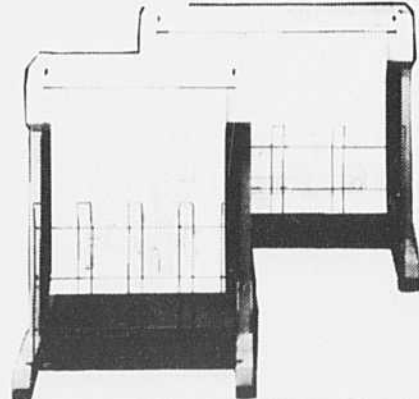


Tablettes numérisantes

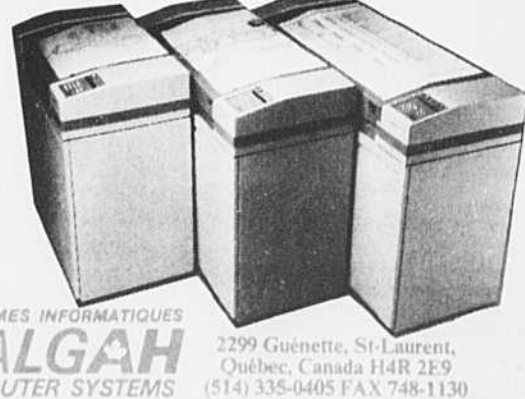


Traceurs à plume artisan plus modèles 1025 et 1026

Traceurs thermiques directs drawingmaster, 24 et 36 pouces



Traceurs électrostatiques série 57000



SYSTEMES INFORMATIQUES CALGAH COMPUTER SYSTEMS

2299 Guénette, St-Laurent, Québec, Canada H4R 2E9 (514) 335-0405 FAX 748-1130

Chrétien délègue un partisan dans Sainte-Marie



Denis Coderre

Pierre O'Neill

JEAN CHRETIEN n'a pas relevé le défi de Lucien Bouchard et c'est plutôt Denis Coderre qui portera la bannière du PLC à l'élection partielle du 13 août dans le comté de Sainte-Marie.

À la clôture des mises en candidature libérales, l'ancien président des Jeunes libéraux fédéraux du Québec était seul sur les rangs, Mme Pierrette Malépart ayant décidé de ne se pas se porter candidate. Au cours de la dernière campagne au leadership, il était responsable du financement populaire de l'équipe Jean Chrétien.

Il est à l'emploi du Groupe Morrow, une firme de publicité dont le président a lui aussi oeuvré à la campagne du nouveau chef du parti, à titre de stratège publicitaire.

L'exécutif de l'Association libérale fédérale de Sainte-Marie endosse pleinement la candidature de Denis Coderre, y compris Pierrette Malépart, qui a signé son budget de présentation. Mais tout indique qu'il ne pourra compter sur l'appui des libéraux provinciaux de Robert Bourassa. Le président de l'Association libérale provinciale, Jean-Guy Martin, a publiquement déclaré que le choix de Denis Coderre ne lui semblait aucunement approprié, considérant la conjoncture politique et la

répugnance des gens de Sainte-Marie à l'égard des candidatures parachutées.

Le directeur général du PLC-Québec, Gilles Dufault, voit les choses autrement. Dans un premier temps, il note que la candidate du NPD, Louise O'Neill, est également de l'extérieur du comté. Et que le style de Denis Coderre convient merveilleusement bien au profil des électeurs de Sainte-Marie.

La commission électorale du parti se réunira aujourd'hui pour déterminer le rôle qui sera réservé au nouveau chef du parti dans cette élection partielle.

Pendant ce temps, à Longueuil, Lucien Bouchard présidera une réu-

nion des députés qui ont quitté le Parti conservateur, ces derniers mois, pour siéger à ses côtés à titre d'indépendants. La bande des six étudiera notamment la possibilité de présenter un candidat dans le comté de Sainte-Marie.

Au cours des derniers jours, les noms de l'animateur Matthias Rioux et de Guy Bisailon ont été mentionnés. Dans le cas de M. Bisailon, ancien député péquiste du comté, il a reconnu hier son intérêt et rendra sa décision en début de semaine. Quant au Parti conservateur, il a déjà choisi son candidat, Christian Fortin, un jeune économiste qui réside dans le comté.

Le député de Mégantic-Compton, François Gérin, a déclaré hier au DEVOIR qu'il n'est aucunement question que le groupe se transforme en parti politique et que l'idée de faire la lutte dans Sainte-Marie mérite encore réflexion. Cela dit, M. Gérin trouve symptomatique que des dizaines de personnalités et citoyens du comté se soient offerts pour faire campagne sous la bannière souverainiste. Ainsi, hier, l'ancien chef du Parti indépendantiste, Gilles Rhéaume, a offert ses services à Lucien Bouchard.

Dans une lettre adressée à M. Bouchard, Gilles Rhéaume se dit disposé à porter les couleurs nationalistes, faisant valoir qu'il fréquente la population du comté depuis 20 ans et que les gens de Sainte-Marie seraient davantage enclins à voter pour un candidat issu de leur milieu. Tout en reconnaissant que sa candidature prêterait peut-être flanc aux critiques des adversaires, Gilles Rhéaume estime que ce serait en contrepartie un avantage pour la bande des six d'être représenté par un indépendantiste aux idées claires et connues.

Paradis appuie Longueuil face à Désourdy

LA COMPAGNIE Désourdy a plaidé hier, pour la deuxième journée consécutive, une requête en *mandamus* contre la ville de Carignan, devant le juge Jean-Jacques Croteau, de la Cour supérieure du Québec, à Longueuil. Désourdy entend forcer la ville à lui accorder un permis d'enfouissement. La ville fonde ses réticences sur la possibilité qu'un tel site ne vienne contaminer la nappe phréatique.

Dans ce débat, de multiples appuis ont été signifiés à la municipalité de Carignan, dont celui de la MRC de la Vallée du Richelieu.

Une tentative de rapprochement a eu lieu le 21 juin, mais les deux parties sont demeurées sur leurs positions respectives, le maire de Carignan, M. Paul-André Perreault, estimant que c'était l'impasse. La ville pourrait tout au plus, selon le maire, concéder à Désourdy un site d'enfouissement qui ne constituerait pas un risque pour l'eau potable et ce, à condition d'être bien informée sur la technologie à laquelle recourra la compagnie.

Le ministre québécois de l'Environnement, M. Pierre Paradis, dans une lettre qu'il adressait récemment au critique de l'opposition en matière d'environnement, le député Denis Lazure, confirmait que son ministère était impliqué dans le débat : « Nous supporterons la position de la municipalité relativement à l'interprétation des articles 58 et 124, paragraphe 5 de la Loi sur la qualité de l'environnement, cœur du présent litige ».

M. Paradis refuse toutefois, dans sa réponse aux craintes exprimées par le député Lazure, de s'immiscer dans le travail de la Commission de la protection du territoire agricole.

avis de demande d'un permis d'alcool



Toute personne, société ou groupement visé dans l'art. 60 du Code de procédure civile peut, par écrit motivé, assermenté et transmis à la Régie, s'opposer à une demande de permis ci-après énumérée, dans les 15 jours de la présente publication, ou s'il y a eu opposition, intervenir en faveur dans les 30 jours de cette publication.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée du certificat attestant de son envoi au requérant ou à son procureur, par poste recommandée, et être adressée à: La Régie des permis d'alcool du Québec, 1 rue Notre-Dame est, suite 9.200, Montréal, Québec, H2Y 1B6.

Nom et adresse du requérant	Nature de la demande	Endroit d'exploitation
GESTION RAY-PIMARC INC. Fuzzy Restaurant Pub 4420 Lèvesque est, suite 203 Laval Dossier: 245-456	1 Restaurant pour vendre Danse et spectacles 1 Bar danse, films et spectacles 1 bar terrasse	1800 St-Martin est Tour B Laval
LES ENTREPRISES JOY PELLATT INC. Les Entreprises Joy Pellatt Inc. 85 de Castelnau Ouest Montréal Dossier: 833-913	1 Épicerie	85 de Castelnau Ouest Montréal
SALLE DE QUILLÈS SPOT LIMITEE Salle de Quillès Spot Limitee 1225 rue Grenet Montréal Dossier: 804-757	1 Restaurant pour vendre dans Centre sportif avec consommation dans les gradins	1225 rue Grenet Montréal
BAR CAFÉ SORRENTO INC. Bar Café Sorrento Inc. 5484 Jean Talon est St-Léonard Dossier: 623-959	Permis additionnel 1 Bar sur terrasse	5484 Jean Talon est St-Léonard
2549-0434 QUÉBEC INC. La Cage aux Sports 3950 Sherbrooke est Montréal Dossier: 165-548	1 Bar spectacles 1 Bar terrasse 1 Restaurant pour vendre spectacles	3950 Sherbrooke est Montréal
2738-8982 QUÉBEC INC. Le Destin 3950 Sherbrooke est Montréal Dossier: 833-368	1 Bar danse spectacles et films	3950 Sherbrooke est Montréal
HIPPOCRESCENT INC. Hippocrescent Inc. 2020, Crescent, app. 202 Montréal Dossier: 819-334	1 Bar terrasse additionnel	2000, rue Crescent Montréal
SALLE DE QUILLÈS LE FORUM INC. Salle de Quillès Le Forum Inc. 920, rue St-Zotique Montréal Dossier: 804-542	1 Restaurant pour vendre dans centre sportif avec consommation dans les gradins	920, rue St-Zotique Montréal
17350-CANADA INC. Le Vieux Château Grec II 85, rue St-Louis Saint-Eustache Dossier: 717-447	1 Restaurant pour servir	85, rue St-Louis Saint-Eustache
NICHELE CARLUCCI, ENZO CARLUCCI, DOMENICO CARLUCCI, CARMINE CARLUCCI Restaurant Rino Pizzeria Enr 8358, Maurice Duplessis Montréal Dossier: 699-843	1 Restaurant pour vendre	9356, boul. Lacordaire St-Léonard
DARUWALA, Thakoral Supermarché Vallée Enr 603, 2e avenue Lachine Dossier: 153-825	1 Épicerie	603, 2e avenue Lachine
2753-1011 QUÉBEC INC. Restaurants Les Oliviers 689 Enr 1393, René Lévesque est Montréal Dossier: 479-634	1 Bar additionnel (suite à cession)	1393, René Lévesque est Montréal
2757-3849 QUÉBEC INC. Superette Enr 5507, rue Monkland Montréal Dossier: 152-983	1 Épicerie	5507, rue Monkland Montréal
2639-7852 QUÉBEC INC. L'autre Bar Wilson 278, Laurier ouest Montréal Dossier: 379-727	Autorisation de spectacles dans 1 Bar existant	278, Laurier ouest Montréal
CAFÉ ORIENTAL SUN KO WAH LTEE Café Tai Ping 1106, Clark Montréal Dossier: 832-584	1 Restaurant pour vendre	1115, Clark Montréal
LE, Ngoc Sung Ti Prix 1289, rue Beaubien est Montréal Dossier: 312-876	1 Épicerie	903, Boul. Rosemont Montréal
RESTAURANT PLACE ROMAINE INC. Pizzeria Romana Pizzeria 339, ch. Lakeshore Pointe-Claire Dossier: 302-497	1 Restaurant pour vendre sur terrasse permis additionnel	339, ch. Lakeshore Pointe-Claire

Le président et directeur général
Ghislain K.-Lafamme, avocat

Québec

La candidate NPD veut un mandat en «attendant» un Québec souverain

Lia Lévesque de la Presse Canadienne

LOUISE O'NEILL, candidate du NPD à l'élection partielle fédérale dans Laurier/Sainte-Marie, a voté pour le « oui » au référendum et avoue être en faveur d'un Québec souverain.

C'est ni plus ni moins qu'un mandat « en attendant » que la candidate Louise O'Neill demande à ses électeurs, le 13 août. Elle veut siéger comme néo-démocrate au fédéral « tant que ce niveau-là sera là ». Nationaliste, elle croit qu'il faut quand même « chercher à influencer le niveau fédéral tant qu'on aura un gouvernement fédéral ».

Louise O'Neill, traductrice de son métier, milite depuis des années au NPD. Elle a déjà été candidate dans Outremont, où elle réside encore.

Mme O'Neill s'est d'abord présentée comme souverainiste, affirmant ensuite que le mot lui avait « échappé ». Elle préfère l'expression nationaliste et dit qu'elle « ne s'opposera jamais à un projet de Québec souverain ». Elle prétend même que le chef du NPD Audrey McLaughlin ne s'oppose pas à l'idée d'un Québec souverain.

Même nationaliste, c'est à Ottawa qu'elle veut aller se battre, « car il y a des dossiers fédéraux qu'il faut défendre ».

Social-démocrate, elle se dit « de plus en plus souverainiste, par la force des choses. Mais si mon but

premier était la souveraineté, je serais au provincial. Je n'ai jamais été souverainiste à tout crin ou fédéraliste à tous crin ».

Quand on lui souligne ces contradictions, elle réplique que des conservateurs et des libéraux aussi sont aux prises avec ces mêmes contradictions. « Vous voyez comme ce n'est clair pour personne », s'exclame-t-elle, justifiant cela par le contexte politique ambigu au Québec.

C'est d'ailleurs aux côtés du seul député néo-démocrate du Québec, Phil Edmonston, de Chambly, devant un drapeau du Québec seulement, qu'elle a rencontré la presse dans son comté du centre-ville montréalais.

M. Edmonston dit s'ennuyer seul à Ottawa et aimerait qu'il y ait une autre personne « qui n'ait pas besoin d'un écouteur (pour traduire) quand il parle français au caucus » du NPD. D'ici le 13 août, il prêtera souvent main-forte à sa consœur O'Neill.

C'est surtout un éventuel candidat nationaliste du groupe Option-Québec — le groupe de Lucien Bouchard et des conservateurs démissionnaires — que Mme O'Neill semble craindre, sans le dire ouvertement.

Elle serait « extrêmement peinée qu'on divise le vote et qu'on en arrive à faire passer les libéraux » dans Laurier/Sainte-Marie. Cela « diviserait le vote nationaliste qui nous irait probablement (au NPD) ». Elle ne « veut pas un concours pour savoir

COUCHE D'OZONE

Les pays en développement insistent sur leurs besoins d'aide financière

LONDRES (AFP) — La conférence de Londres sur l'ozone a été de nouveau marquée hier par des débats houleux entre certains pays en voie de développement et les pays industrialisés qui les attendent plus d'efforts financiers.

Elle semblait toutefois s'acheminer vers l'adoption de résolutions concrètes renforçant le Protocole de Montréal de 1987, selon la plupart des participants.

Mme Margaret Thatcher avait annoncé la veille une contribution britannique d'au moins 9 millions \$ US sur trois ans au Fonds d'aide au tiers monde, dont la création est un des principaux objectifs de la conférence.

Il doit permettre aux pays pauvres de se procurer les produits remplaçant les substances nuisibles à l'ozone — telles que CFC (chlorofluorocarbones) — dont la consommation est réglementée par le Protocole de Montréal.

En revanche, les déclarations du ministre indien de l'Environnement, Mme Maneka Gandhi, ne laissaient guère envisager une ratification pro-

chaine du Protocole de Montréal par l'Inde.

Cette signature, avec celle de la Chine, est un des grands objectifs du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUF). Avant la conférence, 56 pays avaient déjà ratifié le protocole.

« Si vous nous dites : arrêtez de consommer des CFC, et si vous nous demandez de consommer des produits de substitution plus chers, alors donnez-nous la technologie nécessaire », a déclaré Mme Gandhi.

Mme Gandhi a souligné devant la presse que les pays industrialisés ne pouvaient pas attendre de l'Inde qu'elle démantèle son industrie de la réfrigération — les CFC sont notamment utilisés dans les réfrigérateurs — en lui proposant seulement « une petite somme d'argent ».

Le « transfert de technologie » restait hier soir la principale question à régler, a-t-on indiqué de source proche du PNUF. La position de la Chine devait être précisée hier en fin d'après-midi.

La journée a commencé sur une note concrète, avec l'intervention du

chef de la délégation française, M. Albert Thabault, qui a annoncé l'intention de la France de verser « au moins 15 millions \$ US » au Fonds d'aide au tiers monde. Plusieurs autres pays industrialisés ont également donné leur accord, sans toutefois chiffrer leurs intentions.

Les États-Unis ont laissé entendre, au cours d'une conférence de presse donnée par M. William Reilly, chef de l'Agence américaine de protection de l'environnement, qu'ils ne bloqueraient pas la constitution de ce fonds, malgré le rejet de leur demande d'occuper un siège permanent au comité exécutif. Celui-ci sera constitué de 14 membres renouvelés tous les trois ans. La contribution des États-Unis représentera environ le quart du budget total.

Les discussions se sont également poursuivies sur les modifications techniques à apporter au Protocole de Montréal.

Tous les pays sont d'accord sur le fait que les objectifs fixés en 1987 étaient insuffisants — réduction de moitié de la consommation de CFC d'ici mi-98 — mais des différends subsistent sur la date à laquelle cette consommation doit être purement et simplement éliminée.

Les États-Unis ont réaffirmé que l'an 2000 leur paraissait raisonnable, étant donné l'état des connaissances scientifiques, encore insuffisantes selon eux, sur la couche d'ozone.

L'Union soviétique est de leur avis, tandis que de nombreux pays, dont la CEE, le Canada et l'Australie, souhaitent ramener cette date à 1997.

CARRIERES ET PROFESSIONS

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes.

Le Conseil de Chapleau

requiert pour septembre 1990

1 professeur de Sciences
1 professeur d'Arts visuels

Veuillez faire parvenir votre demande à

Mme Carolyn Hryhorchuk
École Secondaire Chapleau High School

Télécopieur: 1-705-864-1404
ou
Téléphone: 1-705-864-1452

RÉSULTATS

l o t o - q u é b e c

Tirage du 90-06-27

649

Vous pouvez miser jusqu'à 20 h le mercredi et le samedi

GAGNANTS	LOTS
6/6 1	1 420 381,80 \$
5/6 + 8	67 073,60 \$
5/6 412	995,90 \$
4/6 21 392	36,90 \$
3/6 344 974	10,00 \$

VENTES TOTALES: 14 680 320,00\$

PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF) : 2 000 000,00 \$

PROCHAIN TIRAGE: 90-06-30

Tirage du 90-06-27

Extra

Vous pouvez jouer jusqu'à 20 h les soirs de tirage

NUMÉROS	LOTS
9 6 1 8 9 8	100 000 \$
6 1 8 9 8	1 000 \$
1 8 9 8	250 \$
8 9 8	50 \$
9 8	10 \$
8	2 \$

Tirage du: 90-06-27

Banco

Vous pouvez miser jusqu'à 21 h les soirs de tirages

2	8	16	17	18
20	21	26	34	37
38	39	42	44	45
47	57	61	67	70

Prochain tirage: 90-06-29

T V A, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Bourassa a offusqué Sioui

QUÉBEC (PC) — Le premier ministre Robert Bourassa est « allé trop loin » en déclarant que les autochtones avaient voulu « réparer une injustice par une autre injustice » en empêchant la ratification de l'accord du lac Meech, estime le chef québécois des Premières nations Konrad Sioui. Dans une lettre officielle adressée à M. Bourassa le 27 juin, M. Sioui s'insurge contre la façon dont M. Bourassa a tenté de faire porter le blâme aux autochtones « pour l'échec d'une négociation dont ils n'ont jamais été partie prenante ». M. Sioui s'est senti particulièrement insulté par le fait que M. Bourassa ait profité de sa présence à la réception officielle offerte par le premier ministre à l'occasion de la Saint-Jean-Baptiste, dimanche dernier, pour l'affronter à ce sujet devant les journalistes. M. Bourassa lui avait dit, en lui souhaitant la bienvenue, qu'il n'avait guère apprécié l'attitude des autochtones dans le dossier du lac Meech.

L'ambassadeur américain commente la saga constitutionnelle

QUÉBEC (PC) — Le débat constitutionnel suscite plus d'intérêt que d'inquiétude chez nos voisins du Sud, a dit hier l'ambassadeur des États-Unis au Canada, M. Edouard Ney, après son entretien avec le premier ministre Bourassa, à Québec. Selon lui, la crise que traverse le Canada n'était pas perçue comme très sérieuse jusqu'à il y a quatre ou six semaines mais, depuis lors, l'intérêt des Américains vis-à-vis de ce qui se passe au Canada va grandissant. Aucun des deux hommes n'a voulu révéler le contenu de leur conversation d'une heure qui s'est déroulée à l'heure du lunch sur le toit ensoleillé de l'édifice qui abrite le bureau du premier ministre, rue Grande-Allée. Mais à son arrivée, l'ambassadeur américain a convenu qu'il serait question de la situation politique au Québec au lendemain de l'échec de l'accord du lac Meech. « C'est un sujet qui intéresse bien sûr le gouvernement de même que le secrétariat d'État. J'avais hâte de voir le premier ministre du Québec à la suite des événements récents », dit-il. L'ambassadeur a affirmé qu'il n'avait aucun message particulier à livrer à M. Bourassa. « Peut-être en a-t-il un pour moi ? », a-t-il lancé.

L'autopsie de Meech continue à Regina

REGINA (PC) — Le trépas de l'accord du lac Meech est autant le résultat d'un manque d'information du public que des chamailleries politiques, avance la présidente de l'Association culturelle canadienne-française de Saskatchewan. Vu le secret qui a marqué les pourparlers du lac Meech, et les divergences palpables dans l'information qui circulait dans les différentes parties du pays, les Canadiens, et particulièrement ceux de l'Ouest, n'ont pas vraiment saisi les enjeux de l'accord, a déclaré Mme Suzanne Bugeaud Stradecki. « Si les Canadiens de l'Ouest avaient eu accès à une meilleure information, et si nous (les Canadiens français) leur avions donné l'occasion d'écouter activement ce que nous essayions de dire... nous aurions peut-être obtenu des résultats différents », a enchaîné la présidente. Ce qui l'amène à dire que tout débat futur sur une réforme de la Constitution devra démarrer à la base, au niveau des communautés locales, sous le parrainage de groupes intéressés à promouvoir la tolérance. L'Association fransaskoise a d'ailleurs elle-même ouvert la voie en prenant contact avec divers groupes dans le but de convoquer des assemblées dont l'objectif serait de permettre un dialogue plus fertile duquel surgirait, espère Mme Bugeaud Stradecki, « un terrain commun d'entente ».

Les urbanistes félicitent Montréal

LA VILLE de Montréal a mérité le Prix d'excellence de l'Institut canadien d'urbanisme, dans la catégorie « Spatial Planning », pour son plan de mise en valeur du Mont-Royal. Cette mention a été remise hier à l'hôtel de ville à M. John Gardiner, responsable de l'habitation et de l'aménagement au comité exécutif, par M. David Sherwood, directeur de l'Institut canadien des urbanistes et ce, en dépit du lot de critiques que s'est pourtant attiré le plan du mont Royal par plusieurs architectes et urbanistes de Montréal.

Un transistor cinq fois plus rapide

TOKYO (AFP) — Nippon Telegraph and Telephone Corp (NTT) a conçu le transistor le plus rapide du monde, capable de recevoir 170 milliards de vibrations par seconde, ou 170 gigahertz, ont annoncé hier les responsables de NTT. Ce nouveau produit permettra la fabrication d'un circuit intégré d'une capacité de 30 000 mégabits. Il est plus de cinq fois plus rapide que les transistors bipolaires actuels, et il est capable de multiplier la vitesse de transmission par 20 dans un système de communication à fibre optique, selon NTT. Le nouveau transistor, fabriqué à base d'arséniure de gallium et de gallium-aluminium, permet de multiplier la vitesse de fonctionnement d'un super ordinateur par cinq et peut fonctionner en température normale, selon les responsables de NTT. La compagnie projette de commercialiser ce nouveau transistor d'ici à quelques années.

En avril Les contrats en sciences et technologie ont favorisé l'Ontario

OTTAWA (PC) — Approvisionnement et Services Canada a favorisé l'Ontario au détriment du Québec dans l'octroi de contrats dans le domaine des sciences et de la technologie au cours du mois d'avril.

Les statistiques de la Direction des sciences d'Approvisionnement et Services Canada pour avril, le premier mois de l'exercice financier 1990-91, montrent que l'Ontario a obtenu près de 40 % de la valeur totale des contrats attribués, alors que le Québec n'en a obtenu que 10 %.

L'Ontario a obtenu pour plus de 4,4 millions \$ de contrats, alors que le Québec ne s'est pas même mérité 1,2 million \$.

Si l'Ontario a obtenu 56 des 124 contrats octroyés, le Québec n'en a obtenu que sept. Approvisionnement et Services a adjugé un même nombre de contrats à des firmes de l'étranger.

En avril, le ministère des Approvisionnements et Services a octroyé deux contrats pour le compte de l'Agence spatiale canadienne, d'une valeur totale de 88 500 \$. Les deux ont été attribués à des firmes d'Ottawa.

L'Ontario a mérité plus de 43 % de la valeur des contrats octroyés pour le compte du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources et du ministère de la Défense nationale.

Le Québec n'a pu obtenir que 15 % de la valeur des contrats accordés pour le compte de la Défense nationale, et seulement 6 % de celle des contrats accordés au nom d'Énergie, Mines et Ressources Canada.

Le déséquilibre est plus évident au niveau d'Environnement Canada. Si le Québec n'a obtenu aucun des contrats adjugés pour le compte de ce ministère, l'Ontario en a mérité plus de 80 %.

Le Québec n'a également obtenu aucun des contrats accordés pour le compte du Centre national de recherches et des ministères de l'Emploi et de l'Immigration et de l'Agriculture.

L'Ontario a recueilli 30 % des contrats accordés pour le ministère de l'Agriculture, 56 % des contrats en ce qui a trait au Centre national de recherches et 96 % en ce qui concerne Emploi et Immigration.

Le Québec a enregistré une certaine revanche en ce qui concerne le ministère des Transports, s'étant vu octroyer deux contrats d'une valeur de 650 000 \$, soit plus de 53 % de la valeur totale des contrats dans cette catégorie.

Les statistiques d'Approvisionnement et Services sur l'octroi de contrats en science et technologie ne représentent que 6 % des dépenses globales du gouvernement dans ce secteur.

Les autres ministères fédéraux, comme Industrie, Sciences et Technologie, ou des agences comme le Conseil national de recherches, peuvent octroyer directement des contrats, des subventions ou des contributions.



PHOTO JACQUES GRENIER

La minute papillon à l'Insectarium

Une première envolée de papillons à l'air libre a marqué hier le passage du 200 000e visiteur à l'Insectarium, ouvert il y a trois mois. On voit ici sur la main de Georges Brossard, le fils du fondateur de l'Insectarium, un monarque qui hésite toujours, après des jours de captivité, à prendre la clé des champs.

Neuf condamnations contre Shell Canada pour pollution

UNE pétrolière, Shell Canada, vient d'être condamnée par la Cour du Québec (chambre pénale) à 50 000 \$ d'amende. Shell a reconnu sa culpabilité le 20 juin à neuf chefs d'accusation qu'avait portés contre elle le ministère québécois de l'Environnement, a fait savoir hier le ministère. Un procès-verbal signé au greffe du Palais de justice de Montréal atteste de la brève séance du tribunal qui s'est déroulée près de deux mois après l'enregistrement de non-culpabilité d'une autre pétrolière poursuivie, Petro-Canada.

La poursuite contre Shell Canada a eu comme origine les infractions reprochées à cette pétrolière, à quatre reprises, l'an dernier. Pour chacun des quatre chefs d'accusation relevant du Règlement sur les effluents liquides, le juge Cyrille Morand a imposé une amende de 10 000 \$; c'est du phénol qui est ici en cause. Dans la décision rendue sur le banc le 20, mais qui n'a été connue qu'hier, le juge Morand inflige aussi cinq amendes de 2 000 \$ chacune à Shell pour avoir laissé échapper des matières en suspension, en dépassant le seuil autorisé par la Loi québécoise sur l'environnement.

Le Menvi a aussi intenté une

poursuite contre une autre compagnie pétrolière, la société d'Etat Petro-Canada. La cause, dans les deux cas, a été confiée à Me Charles Charbonneau par le ministère québécois de l'Environnement. Le procès de Petro-Canada doit normalement se dérouler le 30 juillet au Palais de justice de Montréal.

Que reproche le Menvi à Petro-Canada ? Essentiellement, d'avoir à quatre reprises (décembre 1988 et au cours des trois premiers mois de 1989) dépassé la limite permise de matières en suspension rejetées dans l'atmosphère. De plus, entre autres accusations, Petro-Canada aurait rejeté de l'azote ammoniacale en quantité excessive, le 18 juillet 1988; les 11 et 13 janvier 1989, la même compagnie aurait vidé de l'huile dans une quantité qui excède les 378 kg permis quotidiennement. D'autres infractions présumées auraient aussi été notées à deux reprises par les enquêteurs, en janvier et février 1989.

Les mises en accusations sont faites, dans les deux cas, en vertu de la Loi sur les poursuites sommaires et, dans les deux cas, sont autorisées par le ministère de la Justice.

La CEQ a pratiquement dit oui à l'indépendance du Québec

Jean-Pierre Proulx

C'EST par une écrasante majorité que les cinq commissions du congrès de la CEQ se sont prononcées hier « en faveur de l'indépendance nationale ».

La proposition du bureau national, qu'il reste à entériner en plénière samedi, se lit comme suit :

« Que la CEQ et ses affiliés militent :

- a) en faveur de l'indépendance nationale du Québec;
- b) pour la consécration du principe de la souveraineté populaire comme fondement de la Constitution du Québec indépendant;
- c) pour l'adoption d'une constitution québécoise démocratique et progressiste qui assure la protection des libertés fondamentales, des droits fondamentaux de la personne humaine, des droits politiques des citoyennes et des citoyens, ainsi que les droits économiques et sociaux, qui garantisse le caractère français des institutions et le rôle du français comme

langue commune de la société québécoise et qui reconnaisse les droits de la minorité anglophone et des communautés culturelles ainsi que le droit à l'autodétermination des peuples autochtones;

d) pour la convocation d'une assemblée constituante élue, représentative de toutes les composantes de la société québécoise, qui aurait le mandat de susciter un large débat populaire, puis de rédiger un projet de constitution qui serait soumis au peuple québécois pour ratification en référendum ».

La CEQ reconnaît aussi que « font partie du peuple québécois toutes les personnes établies à demeure au Québec, sans distinction d'origine, de croyance religieuse ou de langue maternelle ».

Le débat, qui a duré près de deux heures dans chaque commission, a porté davantage sur une contreproposition du syndicat de la Commission scolaire Jérôme-Le Royer. Il était prêt à ce que « la CEQ et ses affiliés militent en faveur de l'indépendance », mais voulait que la centrale

« poursuive plutôt les débats » avec ses affiliés et les groupes populaires sur les autres éléments de la proposition du bureau national. Le processus, plaiderait-il, aurait été plus démocratique.

Les partisans de la position du bureau national ont tous plaidé l'urgence de la situation et de la nécessité pour les dirigeants de la centrale de disposer d'un mandat clair dès l'automne prochain au moment où vont s'amorcer les grands débats publics sur la question nationale.

En matinée, les commissions ont par ailleurs débattu de la vie interne de la centrale que plusieurs ont dit être carrément en crise. Cette crise tient son origine dans l'élargissement de la centrale aux travailleurs de la santé, si bien que les enseignants qui en forment toujours l'immense majorité s'y reconnaissent de moins en moins. La chose se serait particulièrement fait sentir au moment de la dernière négociation dont ils se disent les grands perdants.

La CEQ sera résolument féministe en matière de harcèlement sexuel

Jean-Pierre Proulx

LA CENTRALE de l'enseignement du Québec (CEQ) a dévoilé hier sa politique syndicale sur le harcèlement sexuel. Chaque unité syndicale, prévoit-elle, devra dorénavant former un comité de trois personnes, dont deux seront obligatoirement des femmes, pour recevoir et disposer de toute plainte relative au harcèlement sexuel.

La politique adoptée par le conseil général en mars dernier a été élaborée par le comité de la condition féminine que préside Mme Ghislaine Fleury.

Ces comités auront le mandat d'assister et d'informer les plaignantes de tous les recours possibles, d'analyser les faits soumis et de transmettre leurs recommandations à l'exécutif syndical à qui reviendra de prendre les mesures appropriées.

Cela pourrait aller jusqu'au grief, puisque les conventions collectives obligent le patron à offrir un milieu de travail exempt de harcèlement sexuel. Mais on souhaite en arriver à des ententes signées et respectées par les parties.

L'approche de la CEQ, Mme Lorraine Pagé l'a clairement dit, s'inspire d'une vision féministe du syndicalisme et procède d'un préjugé favorable envers les femmes. On veut faire comprendre que dans cette centrale, dont 70 % des membres sont des femmes, le harcèlement sexuel est inacceptable et qu'elles vont prendre les moyens de se défendre.

Car de l'avis de la CEQ, les tribunaux ont généralement eu un préjugé favorable aux hommes. « Les femmes doivent faire la preuve

qu'elles sont victimes ». On veut justement renverser cette tendance.

La politique n'en proclame pas moins qu'il faut « assurer à chacune des parties un traitement équitable ».

Le comité n'entend pas se substituer aux plaignantes et va reconnaître à toutes le droit de conserver le plein contrôle de leur dossier incluant la décision de mettre fin à la démarche entreprise ». On reconnaît aussi aux parties le droit à la confidentialité.

Les femmes pourront porter plainte contre leurs propres collègues syndiqués. En conséquence, le syndicat pourra se trouver devant un arbitre à défendre un de ses membres contre un autre de ses membres.

D'après la jurisprudence, « la représentation par le syndicat doit être juste, réelle et non pas seulement apparente, faite avec intégrité et compétence, et sans hostilité envers le salarié ».

Un missionnaire québécois attire 20 000 personnes en quête de miracles à Lyon

LYON (Reuter) — Environ 20 000 personnes accourues de toute la France ont assisté deux soirs de suite à Lyon à un spectacle d'un missionnaire canadien, Emilien Tardif, qui se dit détenteur d'un « charisme de guérison ».

Les « talents » particuliers de ce prêtre avaient été portés à l'attention des Montréalais quand il avait participé au Marathon de l'Amour, en compagnie de Pierre Lacroix au Forum de Montréal, il y a deux ans.

La foule, préparée par des cantiques, a attendu trois heures que le prêtre, qui assure avoir été guéri miraculeusement de la tuberculose en 1973, lui présente ses miracles.

« Ce n'est pas moi qui guéris, c'est Jésus qui accomplit des prodiges d'amour pour montrer qu'il est le sau-

veur et qu'il a vaincu le péché », a martelé le prédicateur mercredi soir devant des spectateurs en transes.

Tardif a affirmé que des cancéreux présents dans la salle étaient en train de guérir, mais qu'ils ne s'en apercevraient que quelques jours plus tard. Il a invité des sourds « guéris » par ses prières à se présenter. Plusieurs personnes ont répondu en agitant leur mouchoir.

Un spectateur a été plus théâtral. Il a jeté ses béquilles en criant sous les applaudissements du public : « Je suis guéri, je marche... ».

Soyez enfin libéré
Cessez de fumer



LES FORAITS DU

Manoir Richelieu

Réseau Hôtelier universel

«CROISIÈRE AUX BALEINES»

2 JOURS/NUITS du 15 juin au 15 octobre 1990

Incluant: 2 couchers, 2 soupers, 2 petits déjeuners, 1 croisière aux baleines par personne.

Par personne pour la durée du séjour

376 \$ occ. simple
248 \$ occ. double
160 \$ pers. add.

«HAUTES GORGES, RIVIÈRE MALBAIE»

2 JOURS/NUITS du 15 juin au 15 octobre 1990

Incluant: 2 couchers, 2 soupers, 2 petits déjeuners, 1 croisière dans les Hautes Gorges de la rivière Malbaie.

Par personne pour la durée du séjour

362 \$ occ. simple
234 \$ occ. double
146 \$ pers. add.

«CULTURE THÉÂTRALE ET MUSICALE»

2 JOURS/NUITS du 28 juin au 18 août 1990

Incluant: 2 couchers, 2 soupers, 2 petits déjeuners, 1 soirée théâtre, 1 soirée concert, (mercredi, vendredi, samedi au Domaine Forget de St-Irénée).

Par personne pour la durée du séjour

369 \$ occ. simple
241 \$ occ. double
153 \$ pers. add.



POUR RÉSERVATIONS 1-800-463-2613

À partir de **47⁵⁰** \$

PAR PERSONNE
PAR NUIT
OCC. DOUBLE

Par quelle magie, le village de Saint-Sauveur rassemble-il cette sorte de gens qui, par nature, donnent le BEAT partout où ils mettent les pieds? On s'y rencontre au luxueux Manoir Saint-Sauveur à deux pas du vieux village et à trois enjambées de tout ce que les Laurentides peuvent offrir de mieux: **VIRÉES NOCTURNES, GLISSADES D'EAU, GOLF, THÉÂTRE, RANDONNÉES... et quoi encore.**

Venez vous aussi au Manoir Saint-Sauveur. Tout est là: **PISCINES, TENNIS, SQUASH, SAUNA, BAINS TOURBILLONS, MASSAGES, CONDITIONNEMENT PHYSIQUE, SALLE DE JEU, PIANO-BAR ET LE RESTAURANT «L'AMBIANCE».**

Les prix du Manoir sont très abordables et les forfaits encore plus intéressants: **FORAITS GOLF, GLISSADES D'EAU, SANTÉ, THÉÂTRE, WEEK-END ET SEMAINE.**

Aussi, pour vos réunions d'affaires et vos congrès, venez vivre le St-Sauveur BEAT!

Réservez maintenant en téléphonant au:

1-800-361-0505

Manoir Saint-Sauveur

Réseau Hôtelier universel

Sans frais de Montréal: 227-1811
Bureau commercial de Montréal: 253-5100

L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

Des milliers d'Haïtiens manifestent contre le gouvernement

PORT-AU-PRINCE (AFP) — Plusieurs milliers de personnes ont manifesté mercredi après-midi au Cap-Haïtien contre la présidente provisoire d'Haïti, Mme Ertha Pascal-Trouillot lors des obsèques de M. Serge Villard, un conseiller d'État tué le 21 juin dernier à Port-au-Prince dans un attentat.

Les manifestants qui demandaient la démission de Mme Pascal-Trouillot ont également réclamé au commandant en chef de l'armée, le général Hérard Abraham, d'assurer la sécurité dans le pays.

Les forces de l'ordre, présentes dans la ville, ne sont pas intervenues et les manifestants se sont dispersés sans incident.

Il s'agit de la première manifestation d'importance contre la présidente haïtienne, qui a accédé au pouvoir le 13 mars dernier, dans le cadre d'un accord entre l'armée et les principaux partis du pays, après la chute du régime de l'ex-général Prosper Avril.

De nombreuses personnalités politiques et syndicales haïtiennes, l'ambassadeur de France en Haïti, M. Jean-Raphaël Dufour, le président du Conseil électoral provisoire, M. Jean-Robert Sabalat et des représentants du Conseil d'État, présidé par le docteur Louis Roy, ont assisté à ces obsèques.

La famille de M. Villard avait refusé des funérailles officielles.

M. Villard, représentant du patronat au sein du Conseil d'État, était considéré comme le père de l'article 291 de la nouvelle constitution haï-

tienne de 1987 qui exclut de toute fonction électorale pendant 10 ans les artisans zélés du régime des Duvalier.

Il a été inhumé avec un exemplaire sur parchemin de la constitution haïtienne déposé dans son cercueil.

Outre M. Villard, qui a succombé dimanche à ses blessures, un syndicaliste, M. Jean-Marie Montès, également inhumé mercredi à Petit-Goave, avait été tué lors de cet attentat perpétré par un commando de quatre hommes armés, dont deux revêtus d'uniformes militaires vert olive, qui n'ont pour l'instant pas été retrouvés par les autorités.

Un autre militant politique, M. Emmanuel Mani, membre de la Centrale autonome des travailleurs haïtiens (CATH) et du Parti nationaliste progressiste révolutionnaire haïtien, avait également été blessé lors de cet attentat.

Par ailleurs, un ex-lieutenant-colonel de l'armée haïtienne, M. Paul Rosny Casimir, a été abattu hier après-midi à Pétionville, banlieue résidentielle à 8 km de Port-au-Prince par un groupe d'hommes armés qui ont volé sa voiture avant de prendre la fuite.

L'ex-officier, propriétaire d'une station d'essence à la sortie nord de la capitale, avait fait une grande partie de sa carrière dans la police de Port-au-Prince où il était en poste lors de sa mise à la retraite, intervenue peu après l'accession au pouvoir de l'ex-général Prosper Avril, en septembre 1988.



Mariage impérial
Le prince japonais Aya et sa fiancée, Kiko Kawashima, habillés de vêtements cérémoniaux, posent pour la photo officielle de leur mariage qui sera célébré aujourd'hui au palais impérial à Tokyo. Le prince Aya est le deuxième fils de l'empereur Akihito.

La CSCE adopte un document sur les droits de l'homme

COPENHAGUE (AFP) — Les 35 pays participant à la Conférence sur la dimension humaine de la CSCE à Copenhague ont adopté, hier, un document final dont la base est la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

Les travaux de la CSCE, réunissant plusieurs centaines de délégués et qui avaient débuté le 5 juin dernier, s'achèvent aujourd'hui. C'est la première fois que les pays de la CSCE sont parvenus à s'entendre sur les droits de l'homme, puisque la précédente réunion de Paris en 1989, n'avait pu aboutir à un document de clôture.

Les 35 nations (Europe moins Albanie, États-Unis et Canada) ont approuvé les grandes lignes d'un texte de consensus, élaboré conjointement par l'Autriche, la Finlande, la Hongrie et la Suisse, à l'issue d'intenses consultations et de difficiles négociations qui ont duré une partie de la nuit de mercredi à hier.

Présenté par l'Autriche, ce document, comportant des « résultats révolutionnaires correspondant aux transformations profondes des réalités politiques en Europe » est, pour le chef de la délégation autrichienne, le docteur Helmut Turk, un catalogue d'engagements et marque le point de non-retour vers une Europe démocratique.

Au catalogue des engagements, figurent des éléments de justice qui sont, selon les co-auteurs du texte, « essentiels à l'expression entière de la dignité humaine ».

Il s'agit notamment de la tenue d'élections libres à intervalles réguliers, du droit de former un gouvernement représentatif, de la séparation entre l'État et les partis politiques, de la garantie légale des droits de l'homme et des libertés fondamentales, de l'égalité des individus devant la loi ou encore, du respect des droits individuels.

Par ailleurs, les droits des minorités ont fait l'objet d'un chapitre remanié à plusieurs reprises, et qui d'a-

près M. Troian Chebelu, chef de la délégation roumaine, est un texte assez faible mais « le seul sur lequel, un consensus s'est dégagé ».

L'URSS estime que ce document final reflète les changements actuels en Europe. « C'est un bon texte que mon pays n'a eu aucun problème à adopter », a déclaré M. Youri Rechetov, chef de la délégation soviétique.

De son côté, M. Bernard Dejean de la Batie (France), a affirmé que le résultat de la conférence, inimaginable il y a un an, constitue un immense progrès, notamment dans le domaine de l'état de droit et des libertés fondamentales, principaux acquis de la réunion de Copenhague.

L'OTAN proposera un pacte de non-agression

WASHINGTON (AFP) — L'OTAN envisagera, lors de son prochain sommet de Londres, une déclaration de non-agression entre l'Alliance atlantique et les membres du Pacte de Varsovie, a déclaré hier le secrétaire d'État James Baker.

Présentant à la presse le sommet de l'OTAN, où, les 5 et 6 juillet prochain, l'Alliance atlantique doit tenter de s'adapter aux changements en Europe, M. Baker a d'autre part affirmé que l'Alliance atlantique ne changerait pas sa doctrine de première frappe nucléaire.

Interrogé sur les assurances que pourraient donner les Occidentaux à l'URSS pour que ce pays accepte notamment que l'Allemagne unifiée soit membre à part entière de l'OTAN, M. Baker a souligné que les États-Unis avaient déjà proposé un plan en neuf points proposant diverses mesures en ce sens.

Mais, a-t-il ajouté, « je pense qu'il est approprié d'au moins prendre en considération cette idée qu'il pourrait y avoir une sorte de déclaration de non-agression, de volonté défensive et pacifique ».

Dans une interview accordée mercredi à plusieurs journaux européens, le président George Bush a indiqué que les États-Unis pourraient accepter une telle déclaration, qui ne serait pas un traité formel. M. Baker a laissé entendre qu'une telle déclaration serait signée entre l'OTAN et chacun des membres du Pacte de Varsovie et non avec celui-ci en tant qu'entité.

L'idée d'un traité de non-agression avait été avancée par le président soviétique Mikhaïl Gorbatchev lors du sommet de Washington début juin. À l'époque M. Baker avait indiqué qu'il s'agissait d'une idée qui méritait d'être étudiée.

LE MONDE EN BREF

Savimbi à Goma
KINSHASA (AFP) — Le président Mobutu a reçu mercredi soir en audience à Goma le chef de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA), Jonas Savimbi, qui s'est déclaré prêt à rencontrer personnellement le président angolais Dos Santos pour discuter de paix avec lui, a annoncé hier la presse zairoise. Le chef de l'UNITA a précisé après son audience qu'il avait rencontré le chef de l'État zairois pour l'entretenir des pourparlers qui viennent de se tenir au Portugal. La suspension des conversations entre les délégations du gouvernement angolais et de l'UNITA est destinée, selon Jonas Savimbi, à « permettre aux deux parties de consulter leurs instances dirigeantes ». « L'UNITA est prête à reprendre ces contacts, mais attend des propositions concrètes de la part du gouvernement angolais », a ajouté M. Savimbi.

Rencontre
NEW DELHI (AFP) — Les secrétaires aux Affaires étrangères indien et pakistanais se rencontreront à Islamabad du 18 au 20 juillet prochain afin de tenter de désamorcer la tension entre les deux pays au sujet du Cachemire, a annoncé hier un porte-parole du ministère indien des Affaires étrangères. Cette annonce a fait écho aux propos tenus le même jour par le chef de la diplomatie indienne, M. Inder Kumar Gujral, qui a appelé à une solution bilatérale et pacifique du conflit qui oppose les deux pays. La rencontre d'Islamabad marquera la reprise du dialogue, après plus d'un an de suspension, entre les deux pays au niveau des secrétaires aux Affaires étrangères, a souligné le porte-parole. L'ordre du jour de la rencontre entre MM. Tanvir Ahmed, pour le Pakistan, et Muchkund Dubey, pour l'Inde, n'est pas encore fixé, a-t-il ajouté. Le Pakistan avait proposé une telle rencontre au début du mois après que l'Inde eut annoncé un plan en sept points destiné à réduire la tension frontalière entre les deux pays. Celle-ci a atteint un niveau tel que la plupart des observateurs internationaux n'hésitent plus à évoquer le risque d'une troisième guerre indo-pakistanaise pour le contrôle du Cachemire, un État du nord de l'Inde à majorité musulmane en proie à un sanglant soulèvement séparatiste.

Pas de violence
TUNIS (AFP) — Le mouvement islamiste tunisien Annahda (non reconnu), dont le journal *Al-Fajr* vient d'être suspendu pour trois mois, a affirmé hier qu'il ne cherchait pas la confrontation violente avec les autorités mais qu'il « ne pouvait pas rester inactif et qu'il oeuvrerait en vue de défendre les libertés et la démocratie par des moyens pacifiques ». Dans une conférence de presse tenue au siège du journal *Al-Fajr*, le porte-parole d'Annahda, Ali Laaridj a indiqué, en réponse à une question, que son mouvement n'« allait pas recourir à la violence car il avait confiance dans le peuple tunisien ».

Mandat d'arrêt
SAN SALVADOR (Reuter) — La justice salvadorienne a ordonné mercredi l'arrestation d'un officier salvadorien accusé d'avoir participé aux tentatives d'étouffement de l'assassinat de six pères jésuites. La quatrième chambre criminelle de San Salvador a ordonné l'arrestation du lieutenant-colonel Carlos Camilo Hernandez pour complicité, a déclaré un porte-parole du tribunal. Selon des témoins, Hernandez, 37 ans, a ordonné en décembre dernier la destruction de pièces à conviction. Il était alors directeur adjoint de l'académie militaire de San Salvador. Les prêtres, leur femme de ménage et sa fille ont été abattus sur le campus de l'Université d'Amérique centrale, administrée par les jésuites, pendant une importante offensive de rebelles d'extrême-gauche. Trois lieutenants arrêtés en liaison avec cette affaire ont dit que le colonel Guillermo Benavides, directeur de l'académie à l'époque des faits, avait ordonné les assassinats lors d'une réunion à l'école militaire. Les pièces à conviction qu'Hernandez est accusé d'avoir voulu cacher sont des cahiers sur lesquels sont enregistrés ceux qui sont entrés et sortis de l'académie la nuit du 15 au 16 novembre 1989 — la nuit des meurtres. Hernandez a nié avoir ordonné que ces cahiers soient brûlés.

Des Algériennes dénoncent les islamistes

ALGER (Reuter) — Alarmées par le modèle de société que leur promettent les intégristes du Front islamique du salut (FIS), des femmes algériennes ont annoncé hier à Alger leur intention d'engager la lutte pour lui barrer la route du pouvoir.

« Nous n'irons pas (en exil) en France ou ailleurs, nous allons nous préparer pour les prochaines élections législatives, et nous restons (en Algérie) pour les harceler », a déclaré Mme Khalida Saadoun, présidente de l'Association indépendante pour le triomphe de la cause de la femme (AITCF).

Rassemblées à l'appel de cette association, près de deux cents femmes algériennes ont mis au point un plan prévoyant notamment une action auprès du gouvernement et des partis démocratiques pour la réforme de la loi électorale qui minimise le vote des femmes.

Elles prévoient en particulier une manifestation dont la date sera annoncée prochainement.

Le FIS a remporté les élections

communales et départementales du 12 juin dernie, et de nombreuses femmes algériennes ont mis en cause, dans ce succès, la loi électorale qui permet aux hommes de voter à la place de leurs épouses sur simple présentation du livret de famille.

Au cours de ce rassemblement, plusieurs femmes ont fait état de témoignages et de craintes quant au respect des droits des femmes par les communes contrôlées par le FIS.

« Dans la commune de Boufarik (au sud d'Alger) contrôlée par le FIS, ils ont déjà commencé à dire que les femmes doivent être soignées par des médecins-femmes et les hommes par des médecins-hommes », a notamment rapporté l'une des participantes.

Mme Saadoun a préconisé que les femmes surveillent de près la gestion des communes par les intégristes du FIS, et qu'elles engagent des actions contre les décisions qu'elles jugent anticonstitutionnelles et qui porteraient atteinte aux droits des femmes.

VENDREDI LE 17 AOÛT

CAHIER ÉDUCATION

- La démocratie en éducation
- Le défi de la pluriethnicité
- La bataille des frais de scolarité
- La coopération internationale

DANS LE DEVOIR

LE DEVOIR

Renseignements..... (514) 844-3361

Administration..... (514) 844-3361

Rédaction..... (514) 842-9628

Annonces classées..... (514) 286-1200

Publicité..... (514) 842-9645

numéro sans frais..... 1-800-363-0305

Abonnements

Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camelot. Pour les abonnements postaux, contactez le (514) 844-7457

Montréal..... (514) 332-3891 ou (514) 844-5738

Québec..... (418) 845-2080

Extérieur — Indicateur 514..... 1-800-361-6059

Indicateur 418..... 1-800-463-4747

Indicateur 819..... 1-800-361-5699

Indicateur 613..... 1-800-361-5699

Vous déménagez?

Évitez de vous priver temporairement de votre DEVOIR. Faites transférer votre abonnement dès maintenant. Votre DEVOIR déménagera en même temps que les vôtres.

Nom _____

Adresse actuelle _____

Code postal _____ No. tél. _____

Nouvelle adresse _____

Code postal _____ No. tél. _____

Date de déménagement _____

LE DEVOIR

Remplissez et retournez le coupon réponse à: LE DEVOIR, service aux abonnés, 211 St-Sacrement, Montréal H2Y 1X1

L'ACTUALITE INTERNATIONALE

La Lituanie pourrait suspendre sa déclaration d'indépendance

VILNIUS (Reuter) — Le premier ministre lituanien Kazimiera Prunskiene a demandé hier aux députés du Parlement de Vilnius de suspendre la déclaration d'indépendance du 11 mars pour permettre la levée de l'embargo économique imposé par Moscou et l'ouverture de négociations.

Le séance du Parlement a été ajournée après trois heures d'un débat relativement calme et devait reprendre aujourd'hui. On ignore quand aura lieu le vote.

« On ne peut pas repousser des négociations (...) En entamant des discussions, nous ne prenons pas plus de risques que maintenant », a déclaré Prunskiene, « Les négociations ne sont pas un recul, mais un pas vers l'indépendance ».

Prunskiene et le président lituanien Vytautas Landsbergis avaient

rencontré Mikhaïl Gorbatchev mercredi soir à Moscou pour tenter de trouver un moyen de mettre fin au bras-de-fer qui oppose Moscou et Vilnius depuis la déclaration d'indépendance de la république balte.

« Gorbatchev a déclaré qu'un moratoire était essentiel, qu'il n'y avait pas d'autre moyen (...) Si nous pouvions parvenir à un compromis, chacun pourrait sauver la face », a assuré pour sa part Landsbergis.

Prunskiene a estimé que la poursuite des sanctions économiques imposées par Gorbatchev pourrait plonger la Lituanie dans de graves difficultés.

Les députés examinent 13 textes différents qui amèneraient l'appel du premier ministre en faveur du gel de la déclaration d'indépendance.

L'organisation nationaliste *Sajudis*, majoritaire au Parlement, a re-

poussé cet appel et organise régulièrement des manifestations devant le Parlement pour dénoncer l'appel du gouvernement.

Durant le débat parlementaire, plusieurs orateurs ont pris position contre la proposition de Prunskiene.

« Cette déclaration (d'indépendance) est un acte sacré », a déclaré un universitaire de 80 ans invité à prendre la parole devant les députés.

« Cinquante mille personnes ont donné leur vie et versé leur sang pour l'indépendance pendant les années de résistance. Un moratoire reviendrait à faire à nouveau du président de l'Union soviétique le président de la Lituanie », a-t-il dit.

Le premier ministre avait auparavant déclaré que Moscou avait renouvelé son offre de lever son blocus économique et de commencer à né-

gocier dès la proclamation d'un moratoire par les Lituanais.

« L'URSS reconnaît la possibilité d'entamer des négociations avec nous immédiatement après notre annonce d'un moratoire sur la déclaration d'indépendance du 11 mars », a-t-elle dit.

« (Moscou) est d'accord pour reprendre dès le soir même les livraisons de pétrole et pour lever les autres sanctions économiques », a-t-elle ajouté.

Robertas Verbitskas, numéro deux de la représentation lituanienne à Moscou, a déclaré de son côté qu'un projet de résolution mettant fin au blocus avait été préparé par le gouvernement soviétique et proposé lors des discussions entre le président lituanien et le numéro un soviétique.

Solidarité doit éclater, dit Walesa

VIENNE (AFP) — Le président de Solidarité, M. Lech Walesa, a déclaré hier que le syndicat divisé en tendances devait éclater pour donner naissance à plusieurs partis rivaux et éviter une dégénérescence de la révolution démocratique en Pologne.

Le dirigeant ouvrier polonais a confirmé qu'il était prêt à se présenter à la présidence de la république. « Je ne me battra pas pour la présidence mais si on a besoin de moi, c'est différent. Je ne me soustrairai pas à mes responsabilités », même si cela doit rendre les choses plus difficiles pour le premier ministre Tadeusz Mazowiecki, a-t-il ajouté lors d'une conférence de presse à son arrivée à Vienne.

Le dirigeant polonais est arrivé hier par avion spécial pour participer pendant 24 heures à un séminaire sur « l'Europe de l'Est sur le chemin de la démocratie » organisé par l'Institut pour les sciences humaines de Vienne. Il a été accueilli à l'aéroport par le vice-chancelier Josef Riegler.

Il s'est également prononcé contre des élections anticipées évoquées mercredi par le ministre chargé des partis politiques, M. Aleksander Hall. « Ce n'est pas la peine d'accélérer » le processus, a-t-il dit.

Interrogé sur ses critiques du gouvernement, le dirigeant syndical a

affirmé ne pas vouloir déstabiliser M. Mazowiecki mais refléter en syndicaliste les vues des gens qui ne sont pas heureux des résultats des bouleversements économiques et sociaux en cours. Il s'est prononcé contre une accélération des réformes au stade actuel après avoir défendu un moment des changements plus rapides. Une occasion a été perdue, a-t-il regretté.

Interrogé sur les graves dissensions au sein de Solidarité, M. Walesa a estimé naturel un éclatement du mouvement après la défaite de son ennemi le communisme qui soudait ses rangs. « Si Solidarité doit demeurer, il doit éclater », a-t-il dit. Le bi-partisme actuel est une survivance de la lutte anticommuniste dangereuse pour l'avenir de la démocratie, a-t-il ajouté. Le pluralisme politique, économique, syndical est nécessaire pour faire de la Pologne une démocratie occidentale. Le processus prendra peut-être cinquante ans, a-t-il averti.

Les dirigeants actuels comme le premier ministre sont des démocrates mais ils doivent construire un système qui rende impossible une dégénérescence de la révolution sous leurs successeurs. Le danger n'existe pas actuellement mais Staline a suivi Lénine, a-t-il dit.

Roman présente son nouveau gouvernement

BUCAREST (Reuter) — Le premier ministre roumain, Petre Roman, a annoncé hier la composition de son nouveau gouvernement, dont la tâche prioritaire sera d'engager le pays sur la voie de l'économie de marché.

Roman, l'un des plus jeunes chefs de gouvernement en fonction avec ses 43 ans, a révélé devant le Parlement réuni en séance plénière la composition de sa nouvelle équipe, qui compte 23 membres et dont la moyenne d'âge est de 49 ans.

Les principaux changements concernent les ministères des Affaires étrangères et des Finances. Les deux titulaires, respectivement Sergiu Celac et Ion Patan, quittent le gouvernement.

Le nouveau chef de la diplomatie est Adrian Nastase, 40 ans. Sa biographie officielle le présente comme un ancien membre de l'Institut international pour les droits de l'homme, dont le siège est à Strasbourg.

Aux Finances, Patan est remplacé par Theodor Stolojan, 47 ans. C'est un économiste, ancien directeur général du département du commerce extérieur du ministère.

Le général Victor Stanculescu, 62 ans, reste ministre de la Défense et Doru Ursu, 37 ans, garde le portefeuille de l'Intérieur.

Ursu est devenu ministre de l'Intérieur le 14 juin après le renvoi de Mihai Chitac, accusé de n'avoir pas su empêcher des manifestants d'attaquer les locaux de la police du mi-

nistère de l'Intérieur et de la télévision d'État, à Bucarest.

Andrei Plesu, 42 ans, ministre de la Culture, conserve également son poste. Il avait été le membre du gouvernement provisoire le plus critique à l'égard des violences des mineurs contre les opposants au gouvernement dans les rues de Bucarest, du 13 au 15 juin.

Le but de la nouvelle équipe est de présenter dans un délai de 18 à 24 mois une nouvelle législation créant les conditions nécessaires à l'épanouissement d'une économie de marché, a déclaré Roman.

Seule une réforme économique radicale peut sortir le pays de la crise et vaincre l'inertie bureaucratique, a-t-il dit.

« Une des idées de base de la réforme que nous proposons est que l'État ne doit plus être le propriétaire et l'entrepreneur qu'il est aujourd'hui, mais (à la place) devenir un créancier », a dit Roman.

Il a exhorté en outre les syndicats à renoncer pendant six mois à leurs revendications salariales et a accusé certaines entreprises d'avoir augmenté les salaires de leurs employés au détriment de la productivité.

« Un tel processus peut conduire à une explosion incontrôlable du mécanisme économique », a-t-il dit.

La chute de la productivité a été « injustifiée et intolérable » dans certains secteurs comme les mines, la mécanique, la construction et l'industrie légère, a-t-il ajouté.

Le Pen inculpé de diffamation raciale

PARIS (AFP) — M. Jean-Marie Le Pen, chef de l'extrême droite française, a été inculpé hier de diffamation raciale, pour des propos qu'il avait tenus en août 1989 accusant « l'internationale juive » de participer à un « esprit antinational ».

Le Parlement européen avait levé l'immunité parlementaire de M. Le Pen, député européen et président du groupe de l'extrême droite.

M. Le Pen, président du Front national, a précisé, à la sortie du cabinet du juge, qu'il était poursuivi pour une seule phrase d'une interview donnée au journal d'extrême droite français *Présent*: « Les grandes internationales, comme l'Internationale juive, jouent un rôle non négligeable dans la création de cet esprit antinational ».

Cette inculpation survient un peu plus d'un mois et demi après la profanation d'un cimetière juif à Carpentras, dans le sud du pays, qui avait suscité une énorme émotion et une mobilisation unanime, hors l'extrême droite, contre le réveil de l'antisémitisme.

Le Parlement européen avait aussi levé l'immunité parlementaire de M. Le Pen à la suite de son jeu de mot visant le ministre Michel Durafour : « Durafour-crématoire ». Il a été inculpé d'outrage à ministre.

M. Le Pen a déjà dans le passé été condamné, au civil, pour avoir réduit l'existence des chambres à gaz nazis à un point de détail de l'histoire, et pour antisémitisme, après une diatribe tenue en 1985 dans un meeting contre quatre journalistes juifs.

Les démêlés judiciaires du chef de l'extrême droite ne sont pas terminés. Le gouvernement français a adressé au Parlement européen une nouvelle demande de levée d'immunité, après que M. Le Pen eut accusé le ministre de l'Intérieur Pierre Joxe de s'être « arrangé pour que tous les indices qui existaient au cimetière profané de Carpentras soient détruits le premier jour ». Des poursuites ont été engagées pour diffamation envers un ministre.

M. Le Pen a toujours affirmé que la profanation des tombes juives et d'un corps à Carpentras était un montage dirigé contre son parti.

Attentat à Medellin

MEDELLIN (AFP) — Un attentat à l'explosif a fait au moins 13 morts et 30 blessés, pour la plupart grièvement atteints, hier à Medellin, en Colombie, selon un bilan partiel communiqué par la police.

L'explosion s'est produite devant une caserne de la police de Medellin. La charge explosive avait apparemment été placée dans un égout, a indiqué la police.

Dans un premier temps, la police avait annoncé par erreur qu'il s'agissait d'un attentat au camion piégé, un camion dénichet ayant été retrouvé parmi les nombreux véhicules — plus d'une dizaine — détruits par la déflagration.

Parmi les morts figurent, selon la police, une journaliste de la radio privée colombienne Caracol, Myriam Nassa de Sampayo, l'épouse du sénateur élu de la province d'Antioquia Ivan Carvajal, un policier, ainsi que trois enfants, qui sont vraisemblablement ceux de la journaliste tuée.

L'attentat n'a pas été revendiqué immédiatement.

Medellin, deuxième ville de Colombie, est le siège de la plus connue des organisations de trafic de cocaïne, le cartel de Medellin, dirigé par Pablo Escobar. Elle a connu de nombreux attentats terroristes ces derniers mois.

Dans la nuit de mercredi à hier, la police avait désamorcé un camion piégé contenant 450 kg de dynamite garé dans le centre de Medellin.

Le 4 juin, un attentat à la voiture piégée dans la même ville avait fait quatre morts.



Kohl et de Maizière discutent avec les industriels

A trois jours de l'adoption par la RDA du mark-Ouest et d'un système d'économie de marché, le chancelier ouest-allemand Helmut Kohl a exhorté hier les industriels de RFA à investir dès maintenant en Allemagne de l'Est. Kohl, à droite, et le premier ministre est-allemand, Lothar de Maizière, à gauche, ont rencontré ensemble à Bonn un parterre d'hommes d'affaires et de dirigeants syndicaux ouest-allemands pour intercéder en faveur de l'investissement, estimant que désormais, compte tenu du caractère inévitable de l'unification, le monde de la finance avait toutes les garanties de sécurité.

Le Parti communiste d'URSS va modifier le poste de secrétaire général

MOSCOU (AFP) — M. Mikhaïl Gorbatchev, sévèrement critiqué ces derniers temps pour sa volonté de cumuler les fonctions de chef de l'État et du Parti communiste, va déléguer la gestion du PC afin de se consacrer à la direction de son organe suprême, le futur Présidium.

Le nouveau projet de statuts du PCUS, publié hier par la *Pravda*, prévoit en effet un bicéphalisme à la tête du parti, avec un poste de président, taillé sur mesure pour M. Gorbatchev, et un autre de premier secrétaire, chargé de veiller à l'application des décisions prises par le présidium, appelé à remplacer le Bureau politique.

Actuellement, la direction du parti est assurée par le seul secrétaire général (M. Gorbatchev depuis 1985) et le précédent projet de statuts adopté par le Comité central en mars envisageait simplement qu'il aurait désormais le titre de président.

M. Gorbatchev avait clairement indiqué samedi soir au Kremlin, devant le Congrès constitutif du PC de Russie, qu'il continuerait à assumer, parallèlement à ses nouvelles fonctions de président de l'URSS (qu'il occupe depuis mars), celles de dirigeant du parti.

Il avait toutefois évoqué l'hypothèse, confirmée par le projet de statuts, d'un partage des responsabilités au sommet du parti, après les vives critiques qu'il avait essuyées sur cette question. M. Egor Ligatchev, un des ténors de l'aile conservatrice, avait même suggéré la semaine dernière que M. Gorbatchev abandonne son poste de chef du PCUS, faisant valoir que le cumul des tâches à la

tête du parti et de l'État représentait un énorme travail.

Les statuts, qui devront être approuvés par les délégués du 28e Congrès, soulignent que le président du PCUS dirigera les travaux du présidium, aidé par un nombre indéterminé d'adjoints, tandis que le premier secrétaire présidera le secré-

Israël poursuivra la colonisation des territoires occupés

JÉRUSALEM (Reuter) — Le président du conseil israélien, Yitzhak Shamir, a fait savoir à Washington que son gouvernement était favorable à la poursuite de la colonisation juive dans les territoires arabes occupés, ont déclaré hier des responsables israéliens.

Dans une lettre au président George Bush, le dirigeant radical du Likoud a ajouté qu'il n'accepterait jamais de reconnaître un rôle à l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) dans des pourparlers de paix.

Ces positions, en réponse aux demandes réitérées de Bush et du secrétaire d'État, James Baker, en faveur d'une solution politique au conflit israélo-arabe, sont inacceptables pour les Palestiniens et impopulaires à Washington, déclare-t-on de source diplomatique.

« Comme vous le savez, M. le président, nous sommes opposés à la participation des déportés au sein d'une délégation palestinienne ainsi qu'à la participation des Arabes de

Jérusalem-Est », a-t-il écrit, selon les responsables israéliens.

Selon un commentateur de la radio israélienne, la lettre de Shamir correspond à un « Oui à Baker mais non à ses questions » et réaffirme les convictions du président du Conseil quant à la négation de l'OLP et l'implantation des colonies juives.

Les relations entre Israël et les États-Unis, son principal allié, se sont détériorées depuis la chute en mars du gouvernement de coalition en raison du retrait des travaillistes à la suite du refus de Shamir d'adopter le plan Baker portant sur la convocation de pourparlers de paix au Caire.

Exaspéré par l'absence de progrès, Baker a récemment lancé un appel public à Israël : « Quand vous voudrez sérieusement la paix, téléphonez-nous ».

Le nouveau gouvernement israélien regroupe autour du Likoud des éléments ultra-nationalistes et ultra-religieux.

Il s'oppose au retrait israélien de Cisjordanie et de Gaza où il veut développer la politique de colonisation juive et il préconise des mesures répressives plus sévères contre le soulèvement palestinien en cours depuis trente mois.

L'intifada a déjà coûté la vie à 680 Palestiniens, tués par les forces israéliennes, et à 213 autres, tués pour collaboration présumée avec les forces d'occupation. Pour les Juifs, le bilan s'élève à 46 morts au moins.

Par ailleurs, le ministre finlandais des Affaires étrangères Pertti Paasio, de passage en Israël, a annoncé hier que son pays soutenait la condamnation par la CEE des violations des droits de l'homme par Israël dans les territoires occupés.

Il a ajouté que son gouvernement allait étudier l'opportunité de continuer à laisser transiter en grand nombre par la Finlande les Juifs d'URSS se rendant en Israël.

VACANCES SOLEIL EN ESTRIE
Romantisme et gastronomie dans un décor d'autrefois

AUBERGE HATLEY

- Piscine chauffée
- Accès au lac Massawippi
- Plancher à voile
- Canot
- Pédalo et chaloûpe
- À proximité golf, tennis, équitation, théâtre

L'ART DU BIEN RECEVOIR
Un relais pour les gourmets gourmands, Gagnant de la médaille d'Or du Mérite de la Restauration du Québec 1988.

Disponibilité en juillet forfaits à partir de 95\$ par personne, occupation double, m.a.p.

Les subergistes
Jillane et Robert Gagnon
B.P. 330
North Hatley (Québec)
J0H 2C0
(819) 842-2451

VOYAGEZ EN CLASSE
Malavoy

DÉS CIRCUITS ORCHESTRÉS PAR DES MAÎTRES

JEANNE JOLIVET DIRIGE du 7 au 26 sept.
ALLEMAGNE-AUTRICHE-SUISSE **DÉPART GARANTI**

BERNARD MESTRE DIRIGE du 9 au 23 sept.
NORMANDIE-BRETAGNE-LOIRE

ELISABETH HEUZE DIRIGE du 14 au 30 sept.
GASTRONOMIE & VIGNES (FRANCE)

DEMANDEZ NOTRE BROCHURE

VOYAGES MALAVOY Inc.
861-2485

L'ALCOOL AU VOLANT

C'est criminel

QU'ON SE LE DISE

Un appel de votre journal à la campagne de la

Régie de l'assurance automobile du Québec

16ième Anniversaire

ANTIQUITÉS BONAVENTURE
28 juin — 1 juillet 1990
PLACE BONAVENTURE, MONTREAL

Plus de 100 objets rares antiques d'Amérique du Nord offrent une sélection des plus diverses d'antiquités jamais montrées au Canada

Heures d'ouverture:
Jeudi, 28 juin 11h à 22h
Vendredi, 29 juin 11h à 22h
Samedi, 30 juin 11h à 22h
Dimanche, 1 juillet 11h à 18h

Admission \$5.00, Enfants 75c, Age d'Or \$4.00

Une réalisation de Obsession Antiques Ltd.
(514) 933-6375

La crise morale du sport

Le Canada ne doit pas craindre de faire cavalier seul

LA COMMISSION Dubin a condamné sévèrement les objectifs et le fonctionnement du sport olympique au Canada. Ses recommandations, si elles étaient mises en application, modifieraient profondément les structures de la communauté sportive. Certains athlètes seraient aussi directement touchés, à commencer par Ben Johnson, dont la suspension pourrait être éventuellement prorogée.

Le gouvernement fédéral ne peut, seul, décréter tous les changements proposés; il est en mesure néanmoins de donner le ton, d'indiquer la voie. Il ne devrait pas hésiter, comme le recommande la commission, de faire cavalier seul si les autres pays ne veulent pas suivre les règles élémentaires d'équité et de santé pour les athlètes.

Le commissaire Dubin a trouvé le mot juste pour qualifier le vice qui s'est installé au fil des ans à tous les échelons de l'organisation mondiale du sport olympique: la tricherie. L'enquête de la commission a montré que toutes les instances, du Comité olympique international jusqu'aux fédérations nationales, étaient fort bien informées depuis longtemps de l'usage des stéroïdes anabolisants et qu'elles ont sciemment maintenu et protégé un système dont la survivance ne fut rendue possible que par la complicité des dirigeants et des athlètes eux-mêmes.

Le sport olympique est donc atteint d'une crise morale. Cette crise a certes des origines économiques (la commercialisation outrancière des athlètes), politiques (la concurrence acharnée entre les pays), et technologiques (la mise au point de produits difficiles à repérer); il n'en reste pas moins que des hauts responsables d'organisations sportives nationales et internationales ont trompé le public en recourant à des pratiques illégales et dangereuses pour la santé des athlètes.

Pourtant, sur papier, le Canada a mis au point une politique antidopage qui est une des plus rigoureuses au monde. Ainsi, en 1985, Sport Canada exigea que les tous les athlètes directement ou indirectement subventionnés par le gouvernement soient tenus de se présenter aux tests périodiques ou au hasard et sans préavis de contrôle antidopage. Mais cette mesure donna peu de résultat: les diverses organisations sportives — sauf l'Association haltérophile canadienne — se sont bornées à faire des tests à intervalles réguliers suivant un calendrier, et les athlètes en étaient avisés bien à l'avance.

Pour briser la « loi du silence » qui domine dans la communauté olympique, la commission recommande trois changements substantiels. Premièrement, réformer Sport Canada de manière à ce que l'efficacité du programme de subventions fédérales « ne soit pas mesurée en fonction du nombre de médailles obtenues, mais bien du degré de réalisation des buts sociaux, éducatifs et nationaux du gouvernement en matière de sport. »

Deuxièmement, doter le Conseil canadien de la médecine, déjà impliqué dans le contrôle antidopage, de vastes pouvoirs d'enquête, car trop souvent les organisations sportives se contentent de relever les délits et de punir — à l'occasion — mais se gardent bien d'examiner plus en profondeur les faits et circonstances.

Troisièmement, reclassifier les stéroïdes anabolisants dans la catégorie des substances contrôlées afin de les assujettir à des règles plus strictes assorties de sanctions plus sévères.

Ces recommandations paraissent aller de soi, bien que la première, concernant la réorganisation de Sport Canada, est loin de susciter l'unanimité dans les milieux sportifs.

Mais tout au long de son enquête, la commission s'est heurtée à un obstacle de taille: comment les athlètes canadiens, qui observeraient à la lettre les règles strictes de leurs organisations sportives, pourraient-ils rivaliser avec ceux des pays qui continueraient à tolérer, sinon encourager, l'usage des stéroïdes anabolisants? Les commissaires restent cohérents en recommandant notamment que les organisations sportives incitent — ou contraignent financièrement — leurs athlètes à ne concourir qu'avec les athlètes des pays dont les programmes de contrôle antidopage sont aussi sévères que ceux du Canada. Une proposition qui placera les associations sportives devant des choix déchirants.

Ainsi, une politique antidopage pourrait amener le retrait de l'équipe canadienne d'haltérophilie des grandes compétitions mondiales. La commission prend en compte d'ailleurs explicitement cette hypothèse.

Certains se scandaliseront de voir le Canada « jouer au pur », pendant que d'autres « brillent » sur le podium. Et pourtant, quand on considère la santé de l'athlète et la mission de l'olympisme, il n'y a pas d'autre solution que l'intégrité.

— ALBERT JUNEAU

L'Europe et ses minorités

La conférence de Copenhague achoppe au principal problème

MALGRÉ son consensus final, la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) a clôturé son importante réunion de Copenhague sur un échec. Les pays européens (sauf l'Albanie), le Canada et les États-Unis visaient à parfaire l'Acte final de Helsinki (1975) en affirmant sa « dimension humaine ». Les droits individuels auront été solennellement confirmés, mais ceux des minorités, non.

Le document qui reflète les progrès étonnants accomplis en Europe de l'Est ces derniers temps, consolide les principes de la primauté du droit, la séparation de l'État et des partis, le pluralisme politique, les élections libres, le gouvernement représentatif, l'égalité devant la loi, et la protection des droits fondamentaux. L'Europe proclame ainsi sa foi et son engagement dans la voie démocratique ouverte à la chute du Mur de Berlin.

La fin de la Guerre froide aura libéralisé les pays socialistes, en même temps que cette libéralisation aura contribué à éliminer largement la tension entre l'Est et l'Ouest. À n'en point douter, autant que les problèmes économiques et la crainte d'un conflit nucléaire, la quête d'une société fondée sur le respect des individus aura contribué à changer le cours de l'histoire européenne. L'Acte de Helsinki date d'il y a 15 ans. On n'imaginerait plus de retour en arrière.

Et pourtant, un des plus vieux problèmes à avoir empoisonné la vie nationale et les rapports internationaux en Europe (au point de contribuer aux deux grands conflits de ce siècle), n'a pas été résolu. La question des minorités nationales au contraire soulève encore les passions. Copenhague a entendu des propos fort échauffés. Le

problème se pose en Union soviétique, bien sûr, mais aussi dans les Balkans et jusqu'en Europe occidentale.

L'Allemagne fédérale a regretté que les minorités ne puissent « envisager l'avenir avec sérénité ». C'est encore, suivant le mot de son négociateur, « la question la plus délicate de l'histoire d'aujourd'hui ». Pourtant, « sans protection des minorités, il n'y aura pas d'Europe libre et sûre ». On ne saurait mieux résumer le passé et prédire l'avenir. Les conflits interethniques ont repris dans certaines régions, donnant lieu à des massacres qui n'ont rien à envier aux barbaries passées.

D'où l'importance à donner à l'organisation de l'État et à la protection des minorités. Il ne s'agit pas de blâmer plus particulièrement les vieilles intolérances européennes. Les autres continents n'ont pas réussi à faire mieux. Mais on était en droit de miser sur plus d'audace. Même la France n'a pas voulu aller bien loin dans la reconnaissance des droits des minorités. Sa délégation avait des « réserves » sur l'enseignement de la langue des minorités à l'école et sur son usage dans l'administration et les tribunaux.

Le Canada, qui avait à juste titre soulevé la question en début de conférence le 5 juin, n'a guère de quoi pavoiser à sa clôture aujourd'hui, alors qu'il connaît chez lui un recul évident de la tolérance politique. À la prochaine réunion de la CSCE, qui doit se tenir à Moscou en 1991, pourrions-nous proposer un meilleur équilibre des droits et des rapports entre communautés? Il le faudrait.

— JEAN-CLAUDE LECLERC

Le nouveau nationalisme

LIBRE OPINION

RICHARD LANTHIER

DEPUIS la fin du régime Duplessis, nous avons assisté au Québec à deux vagues de nationalisme. Une première vague qui va de la création du RIN à la déconfiture du Parti québécois, en passant par l'échec référendaire. Et une seconde vague qui a débuté, il y a quelques mois à peine, avec la remise en cause de l'accord du lac Meech et qui devrait se terminer avec la redéfinition en profondeur du lien qui unit le Québec au Canada.

Le nationalisme québécois de la deuxième vague se situe en continuité/rupture avec le nationalisme de la première vague. Mais la continuité est d'ordre plus symbolique et idéologique que politique.

En effet, ce qui caractérise la vague actuelle c'est non seulement son amplitude (la progression de l'idée de la souveraineté-association, par exemple) mais surtout le fait que le nationalisme rallie à sa cause une large fraction d'élite dirigeante (économique et politique).

Pour expliquer cette caractéristique, il nous faut partir, paradoxalement, du phénomène plus général que constitue la mondialisation des échanges économiques.

Dès le milieu des années 80, à la suite de la crise, certaines économies (nationales ou régionales) se sont retrouvées en décalage par rapport à la structure politico-institutionnelle idéale correspondant à la nouvelle phase de mondialisation des marchés.

Dans la plupart des cas, ce décalage a pris deux formes opposées: soit qu'une économie se retrouvait dans une situation d'absence de structures internationales politico-institutionnelles fortes, ce qui entraînait son insertion et sa progression sur le marché mondial (tel était le cas de l'Espagne avant son intégration au Marché commun, par exemple); soit qu'elle se retrouvait en situation d'absence de structures nationales politico-institutionnelles développées, ce qui affaiblissait également sa capacité concurrentielle au niveau mondial (ce qui était et est toujours le cas du Québec, par exemple).

Faute des instruments nationaux ou internationaux (ou des deux à la fois) nécessaires pour faire face à la concurrence sur le plan mondial, les élites dirigeantes de ces économies orientent alors, et de plus en plus, leur discours et leur pratique politique soit vers le nationalisme, soit vers le communautarisme — style CEE, ou autre — (ou vers les deux à la fois).

Progression des nationalismes et développement des structures supranationales sont donc les deux aspects

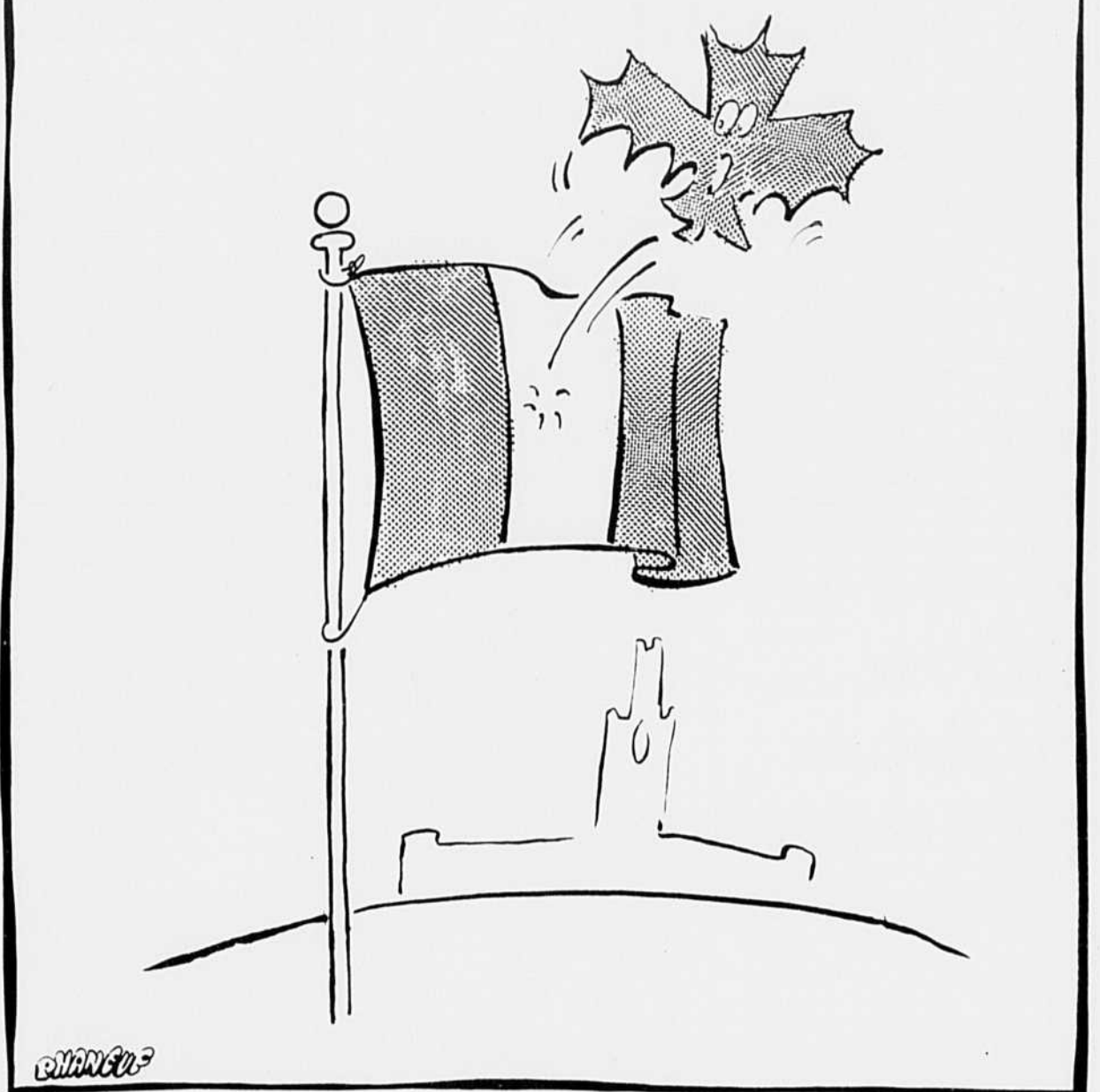
complémentaires d'un même processus, celui de la mondialisation de l'économie; et il ne faudrait pas commettre l'erreur d'interpréter la nouvelle vague de nationalisme québécois comme un retour en arrière, un retour à un nationalisme qui avait pour fondement une base économique étiérée et pour thème central la souveraineté politico-culturelle.

Le nouveau nationalisme québécois est beaucoup plus le mode d'insertion du Québec dans le procès de mondialisation de l'économie que le mode de rupture d'avec le fédéralisme canadien. Et à ce titre, l'échec du lac Meech ne fera qu'accélérer le processus d'adaptation des structures politico-institutionnelles québécoises à la nouvelle phase de mondialisation des échanges.

Tout comme la révolution tranquille a marqué le passage du Québec à la « modernité économique », la souveraineté tranquille marquera son accession à la « postmodernité »: l'interdépendance accrue des économies dans un contexte de renaissance nationale.

Ce qui nous permet d'affirmer que les craintes suscitées par la nouvelle vague du nationalisme québécois ne sont nullement justifiées. Car il s'agit bien d'un nouveau nationalisme qui se démarque de l'ancien par son ouverture « structurelle » au monde dans le cadre de la pleine et entière reconnaissance de la nation québécoise.

ÇA VA ÊTRE TA FÊTE !



LETTRES AU DEVOIR

«Nos» ambassades

À M. André Harvey, député de Chicoutimi

NOUS venons de terminer un voyage autour du monde.

Nous avons été très désagréablement surpris de constater que dans certaines délégations (à Canberra en Australie et à Kuala Lumpur en Malaisie), il nous a été tout à fait impossible de nous faire répondre en français, malgré l'écriteau « English - Français » qui décorait les murs de toutes les ambassades de notre beau pays « bilingue ».

Nous avons eu certaines difficultés à obtenir le résultat des élections au Québec... quatre jours après le scrutin!

Ces ambassades qui représentent notre pays à l'étranger projettent une fausse image du Canada. Elles donnent aussi une aide bien médiocre aux payeurs de taxes voyageurs.

C'est donc avec beaucoup de déception et de désillusion que nous nous sommes résignés à parler en anglais dans nos ambassades canadiennes pour qu'on puisse nous comprendre.

En espérant que nous pourrions parler français dans nos ambassades lors de nos prochains voyages, veuillez agréer, M. le Député, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

— SUZANNE TREMBLAY
ÉRIC OUELLET
Chicoutimi, le 20 juin.

Jean-Baptiste et son mouton

JEAN NARRACHE, que je respecte comme poète, n'en a pas moins composé, pendant la crise économique (1930), un poème dans lequel il croyait bon de signaler aux Canadiens français qu'en saint Jean-Baptiste ils s'étaient donné un juif pour patron, et que « le mouton », c'était eux... Comme nous avons toujours aimé rire de ce qui nous était le plus sacré, la tirade obtint son plein succès et de toute évidence l'a conservée.

Il n'en reste pas moins que, pour ceux qui croient encore en Dieu, notre vrai patron juif, c'est plutôt... Jésus de Nazareth (pas celui de Montréal!) que Jean-Baptiste nous invite à suivre, en le désignant comme l'agneau de Dieu (mort pour le péché du monde: celui des Anglais, mais aussi quelques-uns des nôtres)...

Mais au vrai, une question me préoccupe surtout en ce jour du 24 juin, qui serait de savoir pour quelle raison notre premier maire de Montréal, Jacques Viger, le 24 juin 1834, a-t-il songé à rassembler tous les Canadiens français sous l'égide de Saint-Jean-Baptiste?

Je ne pense pas que la foi des Canadiens français y ait été pour quelque chose. S. Jean-Baptiste existait aussi, jadis, pour les loges anglaises (cf. *Encyclopedia Americana*, t. 18 p. 386), et des soldats de Wolfe célébrèrent, un 24 juin, leur propre Saint-Jean sous les murs de Québec.

J. Z. Léon Patenaude n'est malheureusement plus là pour nous ouvrir les archives des loges montréalaises et nous donner le sens vrai de cette célébration,

aussi risquons-nous de ne jamais connaître le vrai fond de cette remarquable dévotion, qu'une bénédiction romaine (25 février 1908) n'en a pas moins exorcisé et corrigé de ce qui pourrait en avoir été une déviation primitive.

— EDMOND ROBILARD, o.p.
Montréal, le 24 juin.

Pas au nord

LA VILLE de Montréal se dote finalement d'un plan d'aménagement du centre-ville. Bravo! Mais attention. Il ne faudrait tout de même pas monter le centre-ville jusqu'au nord de la rue Sherbrooke.

Dans mon quartier, Clark et Milton, quelques erreurs se sont glissées dans le passé. Il ne faudrait pas perpétuer ces erreurs mais les arrêter. Aucune raison logique ne semble justifier une des orientations du plan directeur (janvier 90) et encore moins un des amendements proposés (mai 90) si ce n'est le désir de promouvoir peu soucieux des personnes qui veulent « vivre une ville habitable et à dimension humaine ».

Le plan directeur veut permettre des immeubles de six étages et l'amendement, de 12 étages, au coin des rues Clark et Milton. Je m'y oppose, ainsi que le gens du quartier.

Le quartier est résidentiel. Il se situe à l'arrière d'une artère commerciale, le boulevard Saint-Laurent. La plupart des résidents sont de nouvelle souche. Ils ont beaucoup travaillé afin d'améliorer leur qualité de vie: rénovation de maisons anciennes, jardins, etc. Vu l'intérêt des résidents pour leur quartier, la Ville leur a offert en 1981 une « Place au Soleil ».

Il faudrait une certaine cohérence. Si le plan directeur est accepté et pire encore, son amendement, le soleil de notre place disparaîtrait à tout jamais.

— ANNE-MARIE BOUCHER
Montréal, le 26 juin.

Droit à l'anonymat

JE M'ÉLÈVE contre ce nouvel appareil diabolique de Bell Canada qui permettra de connaître l'origine des appels téléphoniques. C'est une atteinte à la liberté fondamentale des personnes d'agir dans l'anonymat.

Personne n'est obligé dans un pays démocratique de s'identifier. Nul, selon moi, n'est obligé de divulguer son identité au premier venu. L'anonymat, voilà ce qui fait la force d'une société comme la nôtre, où les droits individuels priment sur les droits de la société.

— ROGER CHARLEBOIS
St-Léonard, le 22 juin.

Quelque chose a changé...

APRÈS l'ambiance extraordinaire qui a marqué aujourd'hui la fête de la Saint-Jean-Baptiste, avec le déploiement, tout au long de la rue Sherbrooke, du fleuve humain québécois, de langue française, frémissant de la pureté bleue et blanche des drapeaux et du rayonnement des jeunes visages scandant leur joie, cette rue ne doit plus s'appeler Sherbrooke... il faut changer ce nom... quelque chose a changé aujourd'hui!

— NATHALIE LABRECQUE
Montréal, le 25 juin.

Pleinement nous-mêmes

À M. Robert Bourassa

EN CE matin de la Saint-Jean il nous paraît important de vous faire part de notre fierté d'être Québécois et de vous inviter à contribuer à ce que cette fierté ne soit plus jamais sacrifiée à quelque « combine » politique ou économique que ce soit.

Nous ne voulons pas troquer notre fierté contre une vie confortable, contre une économie florissante qui nous seraient acquises au prix des valeurs profondes qui nous tiennent à cœur.

C'est dans l'accueil et le respect des autres, dans la justice à l'égard de toutes et tous, particulièrement des moins favorisés, que nous voulons bâtir notre pays.

Associés, peut-être! Mais d'abord pleinement nous-mêmes comme humains: libre, solidaires, créateurs; prenant notre place parmi tous les peuples de la terre, avec une terre, une langue, une culture, un avenir qui nous appartiennent.

Cessons de nous définir en fonction des autres, soyons nous-mêmes! Bâtissons notre pays et nous pourrions avoir, avec le reste du monde, des relations qui nous feront grandir.

— Michel CORBEIL
Nathalie FAURE
Marie-France LAFERRIÈRE
Andrée NICOLE
Marie-Renée PATRY
Murielle LAFERRIÈRE
Claire LAUZON
Jean-François ROBITAILLE
Judith COUTURE
Marie-Claude ROBITAILLE
Martin COUTURE

Durham-Sud, le 26 juin.

L'Histoire file

À M. Robert Bourassa

LE QUÉBEC est le vrai pays des Québécois. Votre devoir est désormais de tout mettre en oeuvre pour qu'il devienne rapidement notre pays légal.

Après l'historique défilé du 25 juin 1990, nul ne doit se défilier devant l'Histoire, et n'a le droit de laisser filer l'Histoire de son peuple entre ses doigts.

L'an prochain à Québec!

— MICHEL DIGNARD
Laval, le 26 juin.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, Division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés au 7743, rue Bourdeau, LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec. (514) 844-3361

Abonnements (514) 844-5738

« LE DEVOIR » (USPS #003708) is published daily by L'Imprimerie Populaire, Limited, 211 rue St-Sacrement, Montréal, Québec H2Y 1X1. Subscription rate per year is \$ 439.00 USD. Second Class Postage paid at Champlain, N.Y. U.S. POSTMASTER: send address changes to: insa, P.O. Box 1518, Champlain, N.Y. 12919-1518

DES IDÉES, DES ÉVÉNEMENTS

La société distincte finira-t-elle par se distinguer ?

S'affranchir de l'emprise de l'État, d'une culture étatique homogénéisante

ANNE LÉGARÉ

Politicologue à l'UQAM, l'auteur a rédigé, en collaboration avec Nicole Morf, l'ouvrage intitulé La société distincte et l'État, édité chez Hurtibise HMH

L'ACTUELLE réflexion que suscite l'échec de Meech risque d'entraîner, une fois encore, bien des malentendus et bien des illusions. Car ce serait une erreur de comprendre les enjeux véritables de cette crise de l'unité canadienne à travers la seule conscience de ses acteurs. Bien plus que du fédéralisme et de la « société distincte », c'est de la structure-même de l'État qu'il s'agit dans son rapport aux diverses forces politiques et sociales de l'ensemble canadien. Mieux, il faut y avoir l'expression d'une volonté de réajustement des liens tout à fait spécifiques du régime fédéral et de l'État, entendu comme rapport privilégié de pouvoir au-dessus de tous les autres et traversant tous les paliers de gouvernement.

Le premier élément, le fédéralisme, fait en effet l'objet principal du discours alors qu'en réalité, c'est de la forme-même de l'État qu'il s'agit, c'est-à-dire de son rapport aux divers ensembles régionaux et centralisés de forces sociales et politiques.

La logique étatique

Vocabulaire usé et vidé de substance s'il en est, la démocratie n'est pas dans son fondement affaire de parlementarisme seulement, ni d'un ensemble de valeurs seulement, ni assurance de télédiffusion des débats, mais bien l'affaire d'une conception des conditions dans lesquelles s'inscrit la dynamique de la société à l'État. Comment alors amener le citoyen à voir dans les enjeux constitutionnels, au-delà des configurations juridiques, la réalité de sa propre place ? Comment lui permettre de se rappeler qu'il est le dépositaire principal du pouvoir ?

En lui rappelant, d'abord, que le fédéralisme ici oeuvre au nom de l'État et d'une conception de la démocratie qui enchâsse la société dans les filets de l'unité nationale du Canada. C'est donc à une redéfinition de plus en plus finement étagée de la démocratie que nous assistons. En d'autres mots, à chaque fois que le fédéralisme canadien franchit une étape vers la régionalisation du pouvoir des provinces, ce n'est pas seulement à une négociation constitutionnelle que nous assistons, mais bien à l'appro-

fondissement de cette logique étatique et de sa nécessaire cohésion.

Dans ce sens, le régime fédéral s'il est un principe de séparation en compétences diverses, il est aussi et surtout un principe d'intégration des niveaux central et provinciaux dans l'État.

Dans ces temps de politiques postkeynésiennes, on le voit, le palier fédéral a besoin de repositionner son rôle d'intégrateur des leviers de commande d'un champ politique de plus en plus différencié : c'était là le projet de Meech. Car à l'heure de la privatisation et de l'affirmation de droits individuels et collectifs, les gouvernements provinciaux tendent à devenir plus que jamais auparavant des lieux où s'élabore le rapport de la société à l'État et par le fait-même la redéfinition de la démocratie. C'est ce qu'a traduit de façon exemplaire la résistance active des autochtones du Manitoba.

Comme nous l'avons analysé dans *La société distincte de l'État*, avec le déploiement de l'État interventionniste à travers le Canada des années 60 à 80, on a pu constater une « perméabilité » de plus en plus réelle des deux paliers de gouvernement et donc une intégration organique de l'État et de l'ensemble canadien. Si cette intégration est réelle, elle ne va pas pour autant sans laisser prendre forme à des enjeux régionaux de plus en plus

Le Québec doit cesser de faire continuellement appel à l'État comme élément intégrateur de la diversité

affirmés, telles les luttes des minorités au niveau des provinces. Aujourd'hui, c'est au ressort accru de la dynamique régionaliste que fait face le palier central, lieu qui continue de représenter le noyau dur et le cadre organisateur des rapports entre la société et l'État.

Ces provinces que nous venons de voir se chercher une à une et chacune à leur manière une place symbolique propre dans l'État canadien ne font que traduire ce mouvement structurel contradictoire d'intégration et de renforcement régional. Le fonctionnement spécifique de l'État à l'échelle canadienne tend à constituer les forces politiques des provinces en chevilles ouvrières de la légitimité éta-

tique d'ensemble. C'est à la lumière de mouvement présent qu'il faut saisir la réconciliation de Robert Bourassa avec le fédéralisme renouvelé de Meech et comprendre l'étonnante capacité d'un Clyde Wells pourtant marginalisé à tenir à lui seul un pays tout entier en haleine. De là l'angoisse que suscite la résistance des autochtones du Manitoba qui s'opposent à ce processus.

Alors, comment analyser désormais l'effet de déchirure interne qui traverse le Québec ? Comment aborder de façon féconde le double pôle du Québec comme « société-région distincte », puis, comme nation ?

Car on l'a vu avec Meech, au cœur du discours fédéraliste canadien est inscrite une tendance — jamais pleinement réalisée — à la constitution d'une nation canadienne et d'un État-nation opérant la synthèse des régionalismes. Or, un des pôles de ce processus d'édification de l'État-nation réside de façon plus manifeste que jamais dans la tendance à intégrer le Québec comme « région » de cet ensemble et à annuler son caractère de « nation ». Cette volonté ne va pas s'éteindre parce que Meech a été vaincu.

On l'avait admis ironiquement par la reconnaissance du statut de société distincte, le Québec diffère qualitativement des autres régions du Canada, mais disant cela, on lui refusait aussi son caractère de nation distincte. Même si l'on a raison de voir dans cette relative victoire les conditions d'un rapport de force plus favorable au Québec, il demeure que le lien entre la nation québécoise et les divers paliers du gouvernement y demeure tout entier prisonnier des filets d'une légitimité étatique pan-canadienne et d'une conception de la démocratie asservie aux finalités de l'État.

Certes, il faut se réjouir de la relative explosion du sentiment national au Québec, surtout si celle-ci sert la promesse d'une conception démocratique renouvelée, c'est-à-dire d'un espace politique dans lequel ce sont les forces vives de la société qui définissent les termes de leur relation à l'État. À ceux qui ne voient dans l'affirmation croissante du Québec comme nation que l'assurance d'un cheminement vers un État indépendant, il faut cependant rappeler qu'on ne saurait se contenter de vouloir répéter en français ce qui se fait ailleurs en anglais. Donc pour que le Québec/État soit non seulement indépendant mais nouveau, il faudrait aussi qu'il cesse de faire continuellement appel à l'État comme

ment dans leur développement.

La restructuration proposée ne prétend pas éliminer ou absorber par avance les oppositions nécessaires à toute vie démocratique. Elle vise plutôt à leur permettre de pouvoir mieux s'exprimer à l'intérieur des cadres organiques généraux prévus : au niveau des organes communs du Commonwealth, à l'intérieur des structures à deux paliers du Canada fédéral et à celles du Québec unitaire. Pouvant mieux s'expri-

Le Canada anglophone a besoin de plus de centralisation et d'homogénéisation de ses politiques fondamentales

mer comme « oppositions », ces forces seraient également plus aptes à remplir les fonctions de gouvernement et d'administration selon le principe du contrôle démocratique des majorités changeantes.

Les provinces anglophones ne perdraient rien de ce qu'elles ont déjà. Elles ne seraient pas limitées dans leur développement par les desirata, revendications ou refus de la province qui est la plus « pas comme les autres ». Elles régleraient entre elles et leur gouvernement central le type de centralisation-décentralisation qui leur convient en telles ou telles espèces. Leurs tensions, ou même leurs conflits, seraient dénués de la charge émotive que les positions culturelles du Québec entraînent souvent. Leurs dirigeants seraient libérés de l'inconfort d'agir en majo-



Une classe multiculturelle de Montréal.

élément intégrateur (et dirions-nous « biffeur ») de la diversité.

C'est à cette condition seulement que nous pourrions collectivement nous reposer la question de l'intégration des minorités culturelles, sortir de l'intégrité nostalgique du nationalisme « canadien français » et nous redemander d'une nouvelle façon si nos policiers « sikhs » pourront et devront porter turban et coutelas pendant que nos policiers canadiens-français arboreront fièrement leur ceinture fléchée.

La démocratie en question

Quelques années de recul nous permettent maintenant de remettre en perspective la croisade souverainiste qui a abouti au référendum. On doit admettre que toute cette période d'effervescence politique a paradoxalement contribué à dissoudre les liens sociaux à l'avantage de l'État, contre toute conception de la société comme dépositaire de la créativité. Les forces vives de la société québécoise y ont perdu non seulement leur initiative au niveau de la question de liens du Québec avec le Canada mais aussi leur capacité de définir ce qui distingue la nation, la société et l'État.

Il est maintenant temps d'analyser les questions constitutionnelles non plus d'un point de vue étroitement juridique, mais dans le cadre d'une réflexion sur les conceptions de la démocratie qui oeuvrent ici. Car la société distincte à la-

quelle il faut souscrire, c'est une société souveraine au sens fort, c'est-à-dire une société nouvelle qui saura se « distinguer » en s'affranchissant de l'emprise de l'État, d'une culture étatique homogénéisante et de l'étroite logique de la rationalité technocratique.

On a beaucoup parlé ici, ces derniers temps, du « silence des intellectuels ». Sans doute tend-on à oublier qu'ils sont investis eux aussi dans ce silence qui accompagne la réflexion sur la maturation de ce pays. Car tous, peuple et intellectuels compris, assistent, silencieux et las, au spectacle constitutionnel dont nous espérons que la fin mettra le débat à sa juste place. Pour ce faire, il ne suffira plus de demander les bénédictions des idéologues traditionnels. Encore faudra-t-il donner aussi la parole à ceux qui « détonnent » de plus en plus dans ce si bel affairisme consensuel.

La liste des problèmes de société s'allonge et on continue de l'ignorer : chômage, itinérance, déqualification, perte des valeurs, démotivation et désespoir d'une grande partie de la jeunesse, montée de la droite et des fascismes groupusculaires, etc. Une société dans laquelle les intellectuels sont tenus au silence, de crainte qu'ils remplissent trop bien la vocation critique qui est la leur, est une société qui ne saurait se distinguer. Mais c'est soulever là encore un débat qui ne serait pas étranger à une véritable réflexion sur la démocratie.

Les clés du royaume



Daniel LATOUCHE

▲ À propos...

DE NOMBREUSES suggestions ont été faites quant à la meilleure clé pour accéder au royaume du pays réel. Les états généraux, la Commission parlementaire, la Constitution québécoise et la Commission parlementaire se retrouvent inévitablement dans le trousseau de départ. Toutes ont le même objectif : permettre à la population de rassembler ses idées et de les exprimer.

Mais lorsqu'on les examine une à une, on ne peut s'empêcher de se demander si dans chaque cas les objectifs stratégiques particuliers des acteurs ne finiraient pas par prendre le dessus sur leurs bonnes intentions initiales. Sur ce plan, la pire des approches est sans contredit celle des états généraux et M. Bourassa a bien raison de la rejeter. Celle-ci enlève l'initiative aux représentants élus des Québécois et donne le signal d'une course effrénée au grenouillage et au noyautage de l'intérieur. C'est transporter le débat dans les officines des organisations et des corps représentatifs car chacun devra y aller de son petit mémoire et de sa position officielle.

Et puis, quels sont-ils les « états » du Québec d'aujourd'hui. Va-t-on inviter le clergé et la haute noblesse ? Faudra-t-il un nombre égal de femmes, de jeunes, d'hommes, d'autochtones, de PME, de joueurs de hockey et d'handicapés visuels ?

Et que faire du rapport une fois soumis ? Peut-on imaginer un instant que le premier ministre Bourassa va lancer un tel bateau et attendre patiemment qu'il revienne à bon port avec, oh surprise, une cargaison d'idées sur la meilleure façon d'organiser le Québec souverain. Ce serait abdiquer ses responsabilités.

À l'autre extrême, l'idée de se lancer immédiatement dans la rédaction d'une constitution québécoise laisse songeur. Si l'objectif de l'opération est de faire le ménage dans les lois québécoises, cela ne vaut vraiment pas le coup. Si c'est pour en arriver au même résultat que les États américains qui ont à peu près tous leur propre constitution interne, l'exercice est coulé de fil blanc puisque ces constitutions internes n'ont de sens que dans le cadre de la souveraineté incontestée de l'État central.

Comme c'est souvent le cas, on cherche de midi à quatorze heures quand il existe un moyen tout simple et éprouvé de connaître les intentions de la population. Non, il ne s'agit pas du référendum, cette arme atomique des moyens de pression politique et dont les résultats sont plus divisifs que positifs, à moins qu'il s'agisse d'un référendum de ratification. Tout sauf un référendum, et à ce sujet le gouvernement aurait intérêt à éclaircir l'air avant que Jean Chrétien y aille d'une suggestion.

Ce qu'il nous faut, c'est un bon sondage d'opinion. Hé oui, du genre de ceux que les quotidiens et les partis politiques font régulièrement. Vous allez dire que je pêche pour ma paroisse, mais pour une fois que la science politique et la sociologie ont quelque chose de pratique à offrir, on ne va pas faire les fines gueules. Il ne s'agit évidemment pas d'un petit sondage avec 500 répondants, fait en vitesse et interprété en catastrophe, mais d'un sondage qui s'apparenterait davantage à un recensement et à ces sondages quasi officiels que l'on fait régulièrement pour déterminer l'état du parc localif ou la distribution des emplois.

Il existe dans le domaine une bonne expertise québécoise et aucun peuple au monde n'a été davantage sondé que le nôtre pour ce qui est de ses opinions constitutionnelles. À défaut de savoir où l'on va, on sait au moins d'où l'on vient constitutionnellement. Il suffirait que les deux grands partis de l'Assemblée nationale s'entendent pour nommer un comité d'experts chargé de rédiger les questions et de voir à la démarche, un peu comme on s'entend pour nommer le Vérificateur général du Québec et lui donner les moyens de faire son travail.

Chaque parti pourrait y nommer des représentants et, compte tenu de la complexité et de l'esprit de corps qui existe dans le petit monde des sondages, on peut s'attendre à ce que tous ces gens s'entendent rapidement sur les formulations, plus rapidement que s'il faut décider de la moindre virgule d'une constitution québécoise ou donner la parole à chaque association québécoise. On imagine facilement que Vincent Lemieux, de l'université Laval, ou Édouard Cloutier et Paul Bernard, de l'Université de Montréal, pourraient diriger une telle opération.

Avec un peu de publicité, le taux de réponse atteindrait facilement les 70 % et même plus. Quelle heureuse façon de donner la parole au peuple québécois sans passer par l'intermédiaire lourdard des corps intermédiaires ou le jargon des constitutionnalistes. Quelle bonne façon aussi de permettre aux partis politiques de faire toute l'agitation qu'ils voudront sans dénaturer le processus. Et surtout, quelle approche habile pour donner au gouvernement toute la marge de manœuvre dont il a besoin et qu'il est en droit de posséder.

Fin

Pour un Commonwealth canadien

2) Le vice du régime actuel c'est qu'il fonctionne tantôt comme un système à dix, tantôt comme un système unitaire

GÉRARD BERGERON

L'auteur est professeur à l'École nationale d'administration publique. Nous reproduisons ici le texte qu'il avait signé dans LE DEVOIR du février 1977 et dans lequel il abordait le projet d'un Commonwealth canadien

L'IMPORTE de souligner avec insistance que ce projet part de ce qui est et, en laissant tomber beaucoup de choses, en transfère d'autres, une fois modifiées, à l'entité englobante du Commonwealth. La circulation des biens et des personnes serait aussi libre que dans le régime actuel. Il n'y aurait pas besoin de se livrer à des négociations pénibles sur les avoirs et les dettes, à changer le statut de citoyenneté, à recréer de tout nouveaux systèmes juridiques, à frapper de nouvelles monnaies, à créer d'union douanière, à établir des « corridors » à travers le Québec, etc. Les programmes communs seraient d'opting in plutôt que d'opting out. La charte d'association déterminerait les attributions de compétences; le Commonwealth établirait un organisme approprié pour régler les conflits de juridiction qui surviendraient inévitablement.

Un Canada de cinq ou six régions naturelles

Le vice du régime actuel est qu'il fonctionne tantôt et en certaines matières comme un système à 10, tantôt et en certaines autres matières comme un système unitaire. Or, le Canada réel n'est ni 10, ni un; il est à cinq ou six régions naturelles, qui recoupent une dualité culturelle ethnique fondamentale. La restructuration proposée vise à rendre compte de ces diversités réelles, nullement incompatibles alors que les divisions actuelles d'un système uni-

taire, avec les 10 sous-systèmes, en rendent mal compte et souvent les exaspèrent.

Régions naturelles et ethnies culturelles auraient la chance de s'épanouir, après s'être retrouvées sans gêne réciproque. La simple particularisation d'un statut spécial pour le Québec entraîne les autres provinces, soit à s'y opposer, soit à en réclamer autant, même sans besoin pour elles en une espèce de recherche inutile et confuse de « péréquation » statutaire. Les conséquences n'en sont que trop claires autant au plan de l'unité nationale qu'à celui de l'efficacité des politiques globales. Personne n'y gagne vraiment; tout le monde y perd quelque chose. Le seul revenu national garanti est celui de la mauvaise humeur.

Le Canada anglophone a besoin de plus de centralisation et d'homogénéisation de ses politiques fondamentales pour affirmer une personnalité plus nette et une résistance plus forte devant l'attraction difficilement résistible de l'américanisme culturel et du continentalisme économique. La grande majorité de sa population est à moins de cent milles de la frontière des États-Unis, les axes économiques sont plus naturels selon la direction sud-nord que selon la direction est-ouest. C'est la donnée majeure de l'espace nord américain avec sa symbiose inégale. Le Québec, en toute hypothèse, y est moins vulnérable que le Canada anglophone.

Pour consolider les réalités disparates de la chose canadienne, il faudrait, le moins mal possible, faire coïncider les structures politiques avec les liaisons naturelles de coordination désirable, faire tomber les liens qui freinent les initiatives ou entravent artificiellement les opérations nécessaires à plus grande échelle. Il n'y a aucune fatalité à ce que des sociétés juxtaposées se gé-

rité qui impose, ou qui propose en devant faire de fâcheuses « concessions » dont le bien-fondé ne leur paraît pas évident.

Le Québec gagnerait la liberté de déterminer ses priorités, ses programmes, ses standards sans autres entraves que la nécessité du maintien de l'association pour l'unité commune. Le fait fondamental de la dualité culturelle trouverait son expression dans les divisions territoriales, loin que ce soit celles-ci qui doivent la tolérer, avec ses aspects distinctifs, divisifs même.

Les indépendantistes québécois n'accepteront rien de moins que l'indépendance totale avec tous les attributs de la pleine souveraineté ? — Sans doute pour bon nombre d'entre eux dont il faut respecter la ferveur nationaliste. Ce n'est pas peu que d'avoir pignon sur la rue des Nations unies, de voir flotter le fleurdelisé aux mâts de la Bienvenue internationale. Ce n'est pas peu, mais ce n'est pas tout; et ce n'est pas le principal — sauf pour ceux qui se distribueraient déjà les « beaux postes » à l'étranger de la diplomatie québécoise...

La québécoité réelle a besoin de plus que de pouvoir compenser dans une symbolique de flonflons de la fête. La politique étrangère canadienne, après avoir connu ses heures de gloire sous Saint-Laurent et Pearson, bat plutôt de l'aile depuis une bonne dizaine d'années... Qu'on pense un moment à ce que serait la diplomatie d'un *Canadian Commonwealth Canadien* avec sa double ouverture sur le monde anglophone et francophone ! Jusqu'à maintenant, la « biculturalisation » de notre politique étrangère n'a été qu'un voeu pieux, un slogan creux et une demi-fraude avec des « fraudeurs » des deux côtés.

Un mot sur l'objection principale à ce type de réaménagement. Il repro-

duit en gros la situation actuelle avec l'adjonction d'un étage supérieur : le Commonwealth. Il recrée plutôt la situation actuelle, mais il est exact qu'il part d'elle, comment partir autrement ? Il en part, mais c'est pour la refaire. Les questions litigieuses, les éléments de disparités et de clivages, sont traitées au niveau où elles peuvent trouver considération préliminaire et esquisses de solution par lois-cadre, tout en libérant, aux niveaux inférieurs, les autorités compétentes des entraves leur interdisant d'agir « en attendant » ou à l'essai.

De la politique fiction ?

D'ailleurs, ce type de questions, mieux définies et plus circonstancielles, seront moins nombreuses et feront l'objet d'étude permanente. Elles n'émergeront plus avec la soudaineté de toujours nouvelles pommes de discorde pour alimenter l'actualité, dont les médias d'information sont friands.

Quel citoyen conscient et exigeant, et donc forcément inquiet, n'y va-t-il pas de ses reconstructions de régimes en crise ? Les circonstances ne nous mènent-elles pas à faire de la science (politique) fiction ? Autant le faire impunément pour mettre de l'ordre dans des pensées éparpillées et flottantes afin d'en rechercher les prolongements en cohérence. Si cette esquisse aidait à penser, elle n'aurait fait aucun autre mal. On a déjà dit que chez ceux qui consacrent une vie à l'étude de la politique, il y a un Solon qui se réveille parfois.

En secouant ma somnolence, j'aurai au moins tenté de répondre à ceux qui me demandaient quelque explication sur ce projet d'un Commonwealth canadien. Il faut prendre avec toute une salière les « constitutions des professeurs ». Je coupe court à d'autres précautions.

EN BREF...

La FTQ félicite L'Allier

LE PRÉSIDENT de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), M. Louis Laberge et son secrétaire général, M. Fernand Daoust, ont fait parvenir hier un télégramme au maire de Québec pour saluer sa décision d'annuler les célébrations de la fête du Canada, dimanche prochain dans la Vieille Capitale. À l'instar du maire Jean-Paul L'Allier, M.M. Laberge et Daoust estiment qu'il ne convient pas d'exprimer de réjouissances à l'égard du fait canadien à la suite du rejet de l'accord du lac Meech. Les deux leaders de la FTQ croient que la solidarité que les Québécois ont proclamée de façon massive à l'occasion de la Saint-Jean-Baptiste doit s'affirmer tout autant le 1er juillet par le refus de tenir quelque forme de célébration que ce soit.

Anne Roland greffière de la Cour suprême

OTTAWA (PC) La ministre de la Justice Kim Campbell a annoncé la nomination, jeudi, de Mme Anne Roland comme greffière de la Cour suprême du Canada. Elle était l'adjointe du greffier, M. Guy Goulard, au moment où il a accepté un autre emploi, au début de l'année. Mme Roland a obtenu son diplôme en droit de l'Université d'Ottawa en 1979 et elle a été admise au Barreau du Québec l'année suivante. Elle est membre de l'Association des juristes de langue française de l'Ontario et de l'Association of Reporters of Judicial Decisions.

Un vidéo incriminant au procès de Barry

WASHINGTON (AFP) L'enregistrement vidéo réalisé par le FBI, montrant le maire de Washington Marion Barry en train de fumer du crack, puis son arrestation, a été diffusé hier lors du procès de ce dernier, poursuivi pour parjure et possession de drogue. Le film, réalisé le 18 janvier dernier dans une chambre d'un hôtel de Washington où Marion Barry était venu rejoindre une amie, Rasheeda Moore, a été diffusé au même moment par les télévisions locales. Selon ce document, M. Barry s'est montré réticent à prendre de la drogue tant que Rasheeda Moore n'en prendrait pas elle-même. Les images, très floues, montrent le maire fumant une pipe à deux reprises, avant que des agents de la sûreté fédérale ne surgissent dans la pièce.

La Cour suprême entendra Radio-Canada

OTTAWA (PC) — La Cour suprême du Canada a accepté, jeudi, d'entendre l'appel de Radio-Canada d'un jugement qui lui ordonne de remettre à la GRC les enregistrements d'une manifestation. Radio-Canada soutient que la liberté de presse garantie par la Charte des droits interdit aux policiers de saisir ces bandes magnétiques. La manifestation, qui a eu lieu en septembre 1988, a été faite par des gens de Kedgwick, au Nouveau-Brunswick, contre la société Fraser. Parce que la compagnie avait fermé certaines routes, les manifestants avaient mis le feu à un poste de gardiens avant d'être dispersés par une soixantaine d'agents de la GRC. Un mandat de saisie des vidéocassettes des événements a été émis et la Cour d'appel du Nouveau-Brunswick a statué que la saisie ne violait pas la liberté de presse, puisque le réseau pouvait toujours se servir de copies.

Enfant de 11 mois enterré vivant

(AFP) — Un homme de Germantown (Wisconsin), qui avait affirmé que son enfant de 11 mois avait été enlevé, a été accusé hier de l'avoir enterré vivant dans un trou recouvert de boue. Une autopsie du petit Michael Chapman a permis de déterminer qu'il était mort asphyxié, après avoir tenté vainement de se dégager. « Il a probablement perdu conscience au bout de quelques secondes, tout au moins je l'espère », a déclaré le médecin-légiste, le Dr. Shirley Hofmaier. Le père, Peter Chapman, 39 ans, a d'abord affirmé que son fils avait été enlevé dimanche, puis a changé sa version, déclarant qu'il l'avait enterré clandestinement sous l'effet de la panique, après l'avoir trouvé mort. C'est lui qui a amené les policiers à l'endroit où se trouvait le corps, dans une zone boisée. Le chef de la police de Germantown, Frank Riemer, a fait part de son « incompréhension » devant ces faits. La mère de l'enfant, qui n'est pas mariée avec Michael Chapman et qui s'estimait menacée par lui, avait demandé à ce qu'il soit privé des droits de garde et une audience judiciaire devait se dérouler cette semaine à ce sujet.

+ À SURVEILLER

Collectes de sang de la Croix-Rouge à Montréal au Centre permanent, 3131 Sherbrooke est, de 9 h à 18 h; à la Communauté Sikh, Gurudwara Sahib Québec, 2183, boul. Wellington, de 14 h 30 à 20 h 30; au Groupe immobilier Louis-Dreyfus, Hall d'entrée, 1981, McGill College, de 10 h à 16 h 30; à Brossard, Canada Trust/Permanent, 2205, boul. Lapinière, de 14 h 30 à 20 h et à St-Barthélemy, Club optimiste, Centre communautaire, 1980, rue Bonin, de 15 h à 20 h 30. Rens. : 937-2790.

Le lundi 2 juillet à 13 h 30, conférence de M. Raphy Dekel, historien et guide israélien, au Motel Normandie, 556 rue St-Germain est à Rimouski. Rens. : 1-800-463-1598 et (418) 525-4585.

L'Association des Boutin d'Amérique accueillera quelque 2000 personnes à Québec cet été les 20, 21 et 22 juillet. Rens. : 582-3536 (Repentigny).

Le club social et sportif Détour Nature vous entraîne dans une excursion d'aventure en canot-camping cet été, du 20 au 27 juillet; stage de kayak sur la rivière Rouge, du 16 au 20 juillet et du 23 au 27

Cubs 3 Expos ... 2

CHICAGO (PC) — Les Cubs sont peut-être installés au dernier rang du classement de la section Est, mais l'équipe de Don Zimmer ne cessera jamais de lutter. Les Cubs l'ont prouvé une nouvelle fois, hier, au Wrigley Field, en arrachant une victoire de 3-2 aux Expos pour partager les honneurs de la série de quatre matches.

C'est le frappeur suppléant Marvell Wynne qui a mis fin au match en expédiant un simple au centre après un retrait en neuvième manche pour produire le troisième point des Cubs.

Les Expos ont laissé deux coureurs sur les sentiers en début de neuvième. Ils ont perdu une belle chance de prendre les devants quand Mike Aldrete a été incapable de déposer un amorti qui aurait permis à Tim Wallach d'avancer de 90 pieds. Finalement, le gros coup sûr n'est jamais venu.

C'est le petit Spike Owen qui avait permis aux Expos d'égaliser les chances 2-2 en début de huitième en claquant son quatrième circuit dans la gauche, un long ballon qui a mis beaucoup de temps avant de retomber dans les estrades.

Owen mettait ainsi fin à une diasette de 0-en-17.

Zane Smith, le partant des Expos, a bien fait au monticule si l'on tient compte du fait que tous les frappeurs redoutables des Cubs sont des droitiers. Il a même retiré Ryne Sandberg sur des prises en première et a retiré Andre Dawson les trois fois qu'il l'a affronté.

Mais en deuxième, il a laissé une balle flotter au-dessus du marbre et Luis Salazar l'a expédiée dans les estrades de gauche pour son quatrième circuit de la campagne.

juillet; excursion de vélo dans la Beauce et à l'île d'Orléans les 30 juin, 1er et 2 juillet. Rens. : 271-6046.

Grande fête des retrouvailles de la famille Croteau, le samedi 7 juillet à St-Antoine de Tilly. Rens. : 272-4340.

Les Pères Capucins de la Chapelle de la Réparation vous invitent à leur vente de livres usagés et anciens en histoire, en littérature, en spiritualité et aussi en biographie, le samedi 30 juin à la Salle Padre-Pio de 9 h à 18 h. Rens. : 642-5391.

Dans le cadre de la Fête du Canada, la Ville de Longueuil est heureuse de s'associer aux Chevaliers de Colomb pour présenter des festivités à ses citoyens, le soir de 20 h à minuit. Le samedi 30 juin, la journée débutera à 12 h et le dimanche à 10 h 30. Rens. : 646-8966.

Le club social et sportif Détour Nature vous offre une excursion d'aventure en canot-camping cet été, du 20 au 27 juillet. Rens. : 271-6046.

JASS inc., club social et sportif, vous invite à une excursion au Lac Brome (baignade et pique-nique) et le 22 juillet, Le Sablon à St-Polycarpe (super plage, glissade, pédalo, canot). Rendez-vous au métro Longueuil à 10 h. Rens. : 388-8727.

Ce soir à 19 h 30, conférence sur le stress émotionnel. Découvrez-en les causes et les solutions pratiques pour y remédier. Endroit : Centre de célébrité, 65 rue Sherbrooke est, suite 110 à Montréal. Entrée libre. Rens. : 849-9441.

La Fédération des amis de Saint-Gabriel organise, le dimanche 8 juillet de 10 h à 17 h, un pique-nique au Camp Marcel, 1085, rang Camp Marcel à Ste-Béatrix. Rens. : 883-2271.

Pour marquer le 50e anniversaire de fondation, la Caisse populaire de Granby convie toutes les personnes qui ont travaillé à cette institution financière à la fête « Joie des retrouvailles ». Cette fête se tiendra le samedi 22 septembre à 17 h, au 30, rue Ste-Antoine sud à Granby. Rens. : 372-4401 (Raynald Bégin).

La bibliothèque Gabrielle-Roy située au 3505, boul. Dagenais à Fabreville, présente une activité pour les jeunes de 7 à 9 ans avec Mario Diamond, mime professionnel, le mercredi 11 juillet à 10 h et à 11 h. Inscr. : 662-4911.

Head & Hands, organisme-jeunesse de l'ouest de la ville, est à la recherche de bénévoles pour la préparation et le déroulement de « Dimanche au Soleil », les 22 juillet et 19 août au parc NDG. Rens. : 481-0277.

L'Organisation d'éducation et d'information logement de Côte-des-Neiges (OELI) offre des rencontres d'informations à l'intention des locataires du quartier, tous les mercredis à 14 h et à 19 h 30, au 3600 Van Horne, bur. 200. Rens. : 738-0101.

Suicide-Action Montréal inc., organisme voué à la prévention du suicide, a besoin de bénévoles. Les personnes choisies reçoivent une formation et sont encadrées par une équipe de superviseurs expérimentés. Rens. : 522-0996.

Inform'elle (1757 rue Mackay à St-Hubert) offre un service gratuit et confidentiel d'informations juridiques et paratérales sur le droit de la famille : séparation et divorce, union libre, aide sociale, aide juridique, succession et testaments, etc. Rens. : 443-8221.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Bourassa

raient au processus de consultation : syndicats, patronat, élus municipaux, mouvements coopératifs, corporations professionnelles et universitaires. Commission parlementaire qui, pour des motifs organisationnels et structurels, amorcerait ses travaux à l'Assemblée nationale mais pourrait se transporter en régions, si le besoin s'en fait sentir.

La démarche proposée par M. Parizeau en début de semaine comportait cependant deux autres étapes : l'adoption d'une constitution québécoise et la tenue en bout de ligne d'un référendum. Pour ce qui est de la constitution, M. Bourassa n'a pas d'objection de principe, mais il refuse de s'engager dès maintenant à la tenue d'un référendum, et surtout pas dans délai de douze mois. « Ce serait ajouter à l'incertitude du climat ».

Mise à part cette objection, M. Bourassa est porté à croire que M. Parizeau trouvera sa proposition satisfaisante. « On va s'entendre entre nous. Si M. Parizeau a offert sa collaboration, ce n'est pas pour mettre les bâtons dans les roues. Et je suis convaincu que son approche sera positive ».

Aux cotés du premier ministre, M. Bédard a acquiescé, indiquant que la proposition comblait ses exigences : « quelque chose de non partisan, qui va arriver à des conclusions rapidement et qui assure que la stabilité économique sera maintenue ». Dans ces conditions, le Mouvement Desjardins se propose de participer aux délibérations.

Avec son invité, M. Bourassa a également abordé la question économique. Tous deux se sont dits ravis de constater, que la non-ratification de Meech n'a pas empêché la montée du dollar, la baisse des taux d'intérêt, la confirmation de la cote de crédit du Québec et l'annonce de nouveaux investissements. Plus tôt dans la journée, il avait discuté de la situation économique du Québec avec l'ambassadeur des États-Unis au Canada.

Interrogé sur les conclusions qui pourraient se dégager de ce processus de consultation, le premier ministre a refusé de se laisser prendre au jeu des spéculations. « Il ne me paraît pas réaliste de penser que les Québécois puissent opter pour le statu quo ou pour l'annexion avec les États-Unis. Il y a des options qu'on peut écarter sur la base du réalisme. Actuellement, il y a un grand débat sur les États-Unis d'Europe. Il faut être très prudent dans le choix des termes ».

Après Jacques Parizeau, ce sera au tour de Lucien Bouchard de rendre visite, la semaine prochaine, au premier ministre du Québec.

◆ Fête

À ce jour, seul le lieutenant-gouverneur représentera la Québec lors de la brève visite de la reine en sol québécois. Interrogé hier par LE DEVOIR, le premier ministre Robert Bourassa, qui sera lui aussi absent, a indiqué : « Ce n'était pas prévu que je sois là. Je n'ai pas été invité, je n'ai donc pas eu à refuser ».

Malgré le tollé que soulève la visite royale à l'est de la rivière des Outaouais, Bob Pruner, chargé des communications au secrétariat d'État à Ottawa, a fait savoir hier que l'horaire de la visite royale demeurerait inchangé.

Par ailleurs, plusieurs autres villes du Québec ont décidé de suivre le geste posé dans la Vieille Capitale et d'annuler les fêtes prévues pour le 1er juillet. Geste qui d'ailleurs était marqué d'un télégramme d'appui au maire de Québec par le président de la Fédération des travailleurs du Québec, Louis Laberge, soulignant son sens du « leadership et de l'honneur ».

Les fêtes n'auront pas lieu non plus à Sherbrooke et à Longueuil, mais, cette fois, en raison de la crainte des organisateurs que des incidents malheureux ternissent la journée. En Estrie, le comité organisateur invoque « les risques d'accidents ». À Longueuil, les Chevaliers de Colomb, sur qui reposaient l'organisation de la journée, ont décidé de tout contremander en raison du climat politique actuel.

« Nous sommes une organisation apolitique, et après quelques téléphones de menaces, nous avons décidé de ne pas prendre de chances. On ne veut pas que notre nom soit associé à du grabuge », a soutenu hier le président du Conseil des Chevaliers de Colomb, précisant que Longueuil était un « brin » nationaliste.

Notons que les cérémonies à Longueuil devaient s'ouvrir sur le mot de bienvenue du député du comté, M. Nic Leblanc, qui a tiré sa révérence, en début de semaine, du caucus conservateur afin de protester contre l'échec de Meech.

À Sainte-Marthe-sur-le-Lac aussi, situé dans le comté de la ministre Monique Landry, les organisateurs ont décidé de couper aux célébrations. Les fêtes seront aussi limitées dans la région du Saguenay-Lac Saint-Jean, où les comités organisateurs de Chicoutimi et d'Arvida ont tout simplement retourné leurs subventions au comité central, a indiqué hier la représentante régionale du Comité des fêtes du Canada au Saguenay-Lac Saint-Jean, Mme Monique Larouche-Morin.

À Chicoutimi, le Club de Yatch qui organisait la parade en canots et les feux d'artifice a indiqué il y a un mois qu'il n'avait pas l'intention de fêter cette année. À Arvida, le groupe d'hommes d'affaires chargé des fêtes avait déjà pris cette décision en mai », a-t-elle précisé.

À Verdun, le spectacle de samedi soir mettant en vedette le groupe Hart Rouge et Roch Voisine sera



PHOTO JACQUES GRENIER

À quelques mois des états généraux

M. Bourassa a rencontré, hier, à Montréal, le président de la Fédération des caisses populaires Desjardins, M. Claude Bédard. Le premier ministre voulait connaître l'avis du grand patron du Mouvement Desjardins sur son idée de consultation élargie.



PHOTO JACQUES GRENIER

À quelques heures du festival de jazz

Le Festival international de jazz de Montréal s'ouvre aujourd'hui. Hier après-midi, Marie-Claude Nault vendait déjà des souvenirs de cet événement aux passants.

maintenu, mais la présentation des élus municipaux et provinciaux sera escamotée pour éviter les huées.

Dans d'autres villes, comme à Trois-Rivières, les organisateurs n'ont pas décliné la subvention du fédéral tout simplement parce les activités du 1er juillet s'inscrivent dans un festival de plusieurs jours. « Il n'y aura pas beaucoup de drapeaux du Canada cette année et la journée ne sera pas dédiée à la commémoration de la Confédération, c'est pourquoi nous maintenons notre horaire », a expliqué M. François Lahaye, directeur du Festival de Trois-Rivières.

Par ailleurs, c'est l'interprète Patsy Gallant qui co-animera le spectacle prévu sur la Colline parlementaire en compagnie de David Foster, en lieu et place de la chanteuse Marie-Denise Pelletier qui s'est décommandée à la dernière minute. Mme Pelletier se limitera à interpréter des chansons de son répertoire, elle qui devait initialement co-animer le spectacle.

De son côté, le comédien Jean Duceppe, qui prononçait lundi dernier le discours patriotique lors du spectacle « Aux portes du pays », a invité les Québécois à faire preuve de tolérance et de maturité lors des fêtes du Canada. « Il ne faut pas tomber dans le panneau de ceux qui ont piétiné le drapeau québécois et gâter le bonheur et la joie qu'on peut démontrer les Québécois lundi dernier, a-t-il dit. Il y a des gens qui diffèrent d'opinion et c'est leur droit. S'ils veulent fêter, il faut leur en laisser l'occasion ».

◆ Le Japon

Reste au gouvernement japonais, sous la houlette du premier ministre Kaifu qui revendique la parternité des engagements pris, à convaincre du bien-fondé de ces initiatives la Diète, les milieux d'affaires et les catégories socio-professionnelles de l'archipel qui forment une grande partie de sa clientèle électorale.

Le président Bush s'est d'ailleurs empressé, hier, de louer le courage et les efforts personnels de M. Kaifu pour parvenir à cet accord.

Car les réactions risquent d'être assez mitigées au Japon à l'image de M. Eiji Suzuki, président de la Fédération japonaise des employeurs, qui redoute que l'augmentation prévue des dépenses publiques mène à la surchauffe et menace la stabilité des prix. Un directeur de la Tokai Bank, M. Kenji Mizutani s'est lui, inquiété de l'origine des recettes budgétaires nécessaires à de telles dépenses.

Reste également à s'assurer du suivi et de l'application des engagements pris.

Les observateurs s'attendent en fait à ce que le climat des relations économiques et commerciales entre les deux pays reste tendu. Même si les États-Unis ont retiré le Japon de la liste des partenaires commerciaux jugés déloyaux, les élections

du Congrès américain à l'automne prochain et les ultimes négociations dans le cadre de l'Uruguay Round du GATT en fin d'année à Bruxelles ne plaident pas pour la sérénité.

Le président Bush a d'ailleurs déjà déclaré, hier à Washington, que des efforts supplémentaires côté japonais seraient nécessaires.

D'autant que la faiblesse persistante du yen face au dollar donne un avantage de compétitivité substantiel aux exportateurs japonais, tandis que des contentieux sectoriels graves subsistent entre les deux pays (communications, métaux amorphes, riz).

« Je suis persuadé que les tensions commerciales vont se poursuivre », a ainsi déclaré, moins d'une heure après la conclusion de l'accord à Tokyo, le chef de la délégation américaine, M. Linn Williams, vice-représentant au Commerce, avant d'ajouter : « Le tout est de savoir comment y faire face ».

Pour cela, les deux pays ont d'ores et déjà décidé de poursuivre régulièrement ce type de discussions.

◆ Montréal

question publique des relations qu'elle entretient avec certains de ses employés.

En effet, dans un communiqué émanant du Syndicat des métaux, M. Clément Godbout, directeur, affirme ceci : « Le Festival de jazz de Montréal jouit maintenant d'une très grande réputation sur la scène internationale. Alors que les musiciens de jazz connaissent une semaine de vacances grasses et des salaires de famine le reste de l'année, pendant que des travailleurs restent sur le trottoir des mois durant, la compagnie continue son opération de relations publiques et se donne une image de bon citoyen soucieux de la qualité de vie de la population ».

« La compagnie, de prévenir M. Godbout, peut s'attendre à ce que nous allions dire aux festivaliers quel genre de compagnie se cache derrière l'image projetée durant le festival ». Selon les métaux, Alain refuserait de négocier les clauses salariales d'une unité composée de 150 membres.

Cela dit, s'il fallait se fier au baromètre de la popularité il ne fait aucun doute que le « gros show » de ce soir sera donné par le batteur Jack DeJohnette, le guitariste Pat Metheny, le contrebassiste Dave Holland et le pianiste Herbie Hancock. Tous ensemble, ils ont signé un album intitulé *Parallel Realities* qui a paru sous le nom de Jack DeJohnette.

Au même moment, les guitaristes Ralph Towner et John Abercrombie seront sur les planches du Théâtre du Nouveau Monde pour, vraisemblablement, construire des climats sonores remplis d'espaces. Fait intéressant, Abercrombie jouera en

même temps que celui qui, le premier, lui a donné sa chance véritable. DeJohnette, en effet, l'avait choisi dans les années 70 pour participer à sa première *Special Edition*. Ensemble, ils avaient d'ailleurs donné un spectacle au défunt *In Concert*.

Au Spectrum, à 20 h, le reggae de *Toots And The Maytals* inaugurera la série consacrée aux musiques qui ne sont pas à proprement parler jazz, et qui nous permettra d'entendre notamment le délicieux *Dr John & The Louisiana Luminoids*. En fait, de tous les artistes qui vont participer à cette série, Dr John est le plus « jazzé ». Tout récemment, il a enregistré un album en compagnie de Art Blakey et David Newman. Il n'est pas encore disponible. Le « doc » du piano sera au Spectrum dimanche soir.

Si John est le « doc » du piano, McCoy Tyner en est certainement l'un des plus ardents défenseurs. Ce soir, cet artiste, qui cultive une approche très percussive de l'instrument, voire très africaine, sera le premier à se produire dans la série *Piano Plus* qui se tiendra au Théâtre Port-Royal. Depuis maintenant deux ans, McCoy Tyner a fait des prestations en solo sa principale occupation. Les deux albums que vient de publier l'étiquette *Blue Note* sont là pour témoigner de son incomparable brio.

Ce soir, mais au Théâtre du Nouveau-Monde, le trio baptisé *Azimuth* va inaugurer à 22 h 30 la meilleure série de cette 11e édition, soit *Jazz dans la nuit*. *Azimuth*, c'est la chanteuse Norma Winstone, le trompettiste d'origine antarienne Kenny Wheeler, et le pianiste John Taylor.

Et puis, il y aura du blues. Des tonnes de notes « bluesées » seront en effet mises en orbite à partir de la scène située à l'intersection de Jeanne-Mance et Sainte-Catherine pour être récupérées au Spectrum à minuit et au Grand Café à 23 h. Les « locaux » joueront en effet sur la scène extérieure à 19 h 30 avant de transporter tout leur matériel au Grand Café, alors que les « bleuseux » américains se produiront à 21 h 30 sur la scène extérieure avant de transporter leur matériel au Spectrum pour le show de minuit.

Attention ! C'est dans cette série que se produira, demain, Lonnie Mack, le champion de la catégorie « gros matou plein de tendresse ».

◆ Sida

ganisations non gouvernementales d'aide aux victimes verront leurs subventions augmenter.

Ces mesures, attendues depuis longtemps, ont été bien accueillies, par les médecins notamment.

Plus de 3800 cas de sida ont été signalés aux autorités sanitaires canadiennes jusqu'à présent. On estime que 50 000 autres personnes sont porteuses du virus dans le pays.

La Banque du Canada baisse légèrement son taux d'escompte

OTTAWA (PC) — La Banque du Canada a réduit hier son taux d'escompte d'un mince 7 centièmes — soit de 13,90 % à 13,83 % —, même si les milieux financiers avaient insisté sur la nécessité d'une diminution plus importante.

La reprise énergétique du dollar canadien, à la suite de la faillite du lac Meech la semaine dernière, avait pourtant exercé une pression à la baisse sur les taux d'intérêt.

Or, selon M. John Crow, gouverneur de la Banque du Canada, les économistes craignent toujours trop une poussée inflationniste pour permettre aux taux d'intérêt de diminuer sensiblement.

Pour sa part, M. Randal Powley, économiste émérite chez les courtiers ScotiaMcLeod, a noté que jamais la banque centrale n'aurait permis la moindre réduction du taux d'escompte si le dollar n'avait pas été aussi fort.

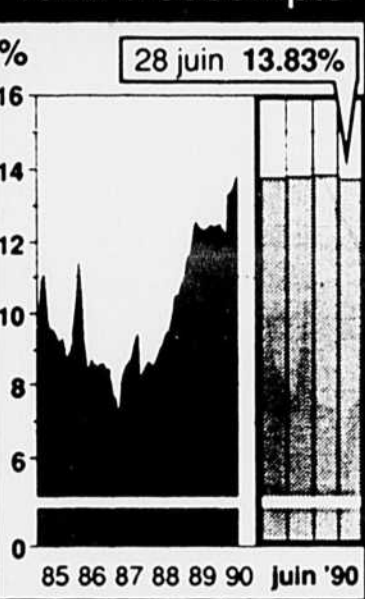
Le dollar du Canada a progressé de plus d'un demi-cent depuis le début de la semaine.

Hier, il a gagné 2 centièmes pour clôturer à 85,52 cents US, comparativement à 85,50 cents US à la fermeture du marché, mercredi.

Selon M. Powley, il sera encore plus difficile pour M. Crow d'abaisser les taux d'intérêt, vu qu'en avril l'économie a donné de meilleurs résultats qu'on avait généralement prévu, la croissance économique étant en effet demeurée nulle plutôt que négative.

M. Crow maintient les taux d'intérêt à un niveau élevé pour ralentir la croissance économique et ainsi atténuer tout risque d'inflation.

Taux d'escompte



Source: Banque du Canada (PC)

Coup d'oeil boursier

Indice TSE-300

3529.92
+ 10.64

Dollar canadien (Cents US)

85.52
+ .02

Indice de la Bourse de Montréal

1823.45
+ 8.64

Indice Dow-Jones

2878.71
+ 16.58

Or (Toronto, US\$)

351
+ 1

(PC)

L'incertitude constitutionnelle doit cesser — Jean Campeau

Le président sortant est fier du rendement affiché par la Caisse de dépôt depuis dix ans



M. Jean Campeau rencontrait la presse pour la dernière fois, hier, en tant que président de la Caisse de dépôt.

Michel Van de Walle
de la Presse Canadienne

LE PRÉSIDENT sortant de la Caisse de dépôt et placement du Québec, Jean Campeau, estime que le Québec comme le Canada devront assez tôt sortir de l'incertitude actuelle quant à leur avenir constitutionnel.

« Les marchés financiers n'aiment pas l'incertitude », disait-il hier lors d'une rencontre de presse informelle au cours de laquelle, à la toute veille de son départ de la présidence de la Caisse, il faisait le bilan de ses dix années de directorat.

Sans afficher clairement de parti pris pour une option politique ou une autre, M. Campeau a cependant insisté sur le consensus actuel au Québec, une situation qui diffère beaucoup, analyse-t-il, de celle qui prévalait à l'époque du référendum de 1980 alors que c'était plutôt la division qui régnait parmi les Québécois. Il faut en profiter, dit-il en substance, pour prendre des décisions.

Selon lui, tant l'Ontario que le Québec ont un intérêt à maintenir une association économique (sans exclure le reste du Canada, précise-t-il), et la rencontre récente des premiers ministres Peterson et Boudreau après l'échec de Meech constitue un signe important. Il dit d'ailleurs avoir trouvé « merveilleuse » l'allocution du premier ministre Boudreau au cours du week-end dernier, discours au cours duquel il a insisté

sur la nécessité de préserver la stabilité et la sécurité économique des Québécois.

Interrogé sur les réalisations dont il est le plus fier, M. Campeau a pointé du doigt la performance économique de la Caisse au cours des dix dernières années, les « profits » qu'elle a réalisés et qui sont la condition sine qua non de la réalisation du second volet de son mandat, qui est de contribuer à l'essor économique du Québec.

Selon lui, le prochain président Jean-Claude Delorme (et éventuellement le chef des opérations Guy Savard), devront continuer d'avoir en tête ces deux objectifs, tout en se tournant de plus en plus vers les marchés internationaux. Tout en signalant que la Caisse a bien performé avec sa structure actuelle, M. Campeau ne désavoue pas pour autant la décision du gouvernement de scinder la direction. Mais lorsqu'on évoque avec lui l'hypothèse de scinder la Caisse en institutions plus petites, là le président sortant s'enflamme et répète à qui veut l'entendre que la Caisse n'est encore qu'un tout petit joueur à l'échelle internationale et qu'il faut cesser de « penser petit ».

Invité à identifier un événement qui l'a particulièrement réjoui au cours de ces dix années, M. Campeau a évoqué le jour où Ottawa a abandonné son fameux projet de loi S-31, qui était destiné à empêcher la Caisse de dépôt de prendre une im-

portante participation dans le Canadien Pacifique.

À propos des problèmes financiers de la société Steinberg, M. Campeau les a attribués au fait que la vente prévue des actifs de l'entreprise ne se déroule pas comme prévu. La Caisse, dit-il, travaille de concert avec Michel Gaucher et il assure qu'elle fera preuve de patience dans ce dossier. Il a d'ailleurs reconnu que l'institution financière discutait de la possibilité d'un investissement dans les Magasins M, une filiale de Steinberg en mauvaise posture.

M. Campeau quitte officiellement aujourd'hui. Il accèdera au poste de président du conseil de la papetière Domtar, contrôlée par le gouvernement du Québec par le biais de la SGF ainsi que par la Caisse de dépôt et placement. M. Campeau affirme que son premier objectif sera d'assurer une meilleure rentabilité à cette entreprise. Par la suite, ce qui importe dans son esprit, c'est qu'elle contribue au mieux-être des communautés dans laquelle elle est implantée. Quant à l'idée que Domtar soit éventuellement privatisée par le gouvernement, M. Campeau estime plutôt que Québec devrait conserver « éternellement » sa participation dans cette société. Mais si la part de la SGF est mise en vente (celle de la Caisse ne l'est pas, souligne-t-il), il prévoit que ce devrait être à un groupe québécois, comme on l'a fait pour la participation de l'État dans la firme Donohue.

Dowty s'installe à Mirabel grâce à l'aide d'Ottawa et de Québec

Michel Van de Walle
de la Presse Canadienne

LA MULTINATIONALE britannique Dowty a confirmé hier son intention de construire à Mirabel une usine de fabrication de trains d'atterrissage pour avions gros porteurs au coût de 89,4 millions \$, dont 40 % sera toutefois financé sans intérêt par les gouvernements d'Ottawa et de Québec.

Les deux gouvernements ont en effet accepté de consentir une somme de 36 millions \$ pour assurer la réalisation du projet, a-t-on appris hier à Montréal lors de l'annonce officielle du projet par quatre ministres fédéraux et provinciaux, soit Benoît Bouchard, Monique Landry, Gerald Tremblay ainsi que John Ciaccia.

Les sommes consacrées par Ottawa et Québec prennent la forme de prêts sans intérêts sur une période pouvant aller jusqu'en 2014, prêts qui seront remboursables à même des redevances sur les ventes de l'entreprise. Le ministre québécois de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie, Gerald Tremblay, s'est dit convaincu de revoir un jour les sommes investies.

Dans les faits, Ottawa injectera 25,2 millions \$ dans l'affaire, dont 14,4 millions \$ émanent du budget du programme de productivité de l'industrie du matériel de défense tandis que 10,8 millions \$ proviennent de l'Entente auxiliaire Canada-Québec sur le développement industriel. De son côté, le gouvernement du Québec met aussi une part égale de 10,8 millions \$, toujours à même les sommes prévues à cette entente fédérale-provinciale.

En plus de ces contributions directes au projet d'usine, les deux gouvernements financeront aussi en partie les 21,7 millions \$ additionnels que Dowty compte investir dans la formation de sa main-d'oeuvre. Le ministre Tremblay a précisé qu'à ce chapitre, c'est une somme d'environ 7,3 millions \$ qui viendra des gouvernements, soit 4,3 millions \$ d'Ottawa et 3 millions \$ de Québec. Dowty, a-t-il précisé, profite de programmes existants accessibles à toute autre entreprise.

Cette aide substantielle des gouvernements est d'ailleurs l'un des



Benoît Bouchard, ministre fédéral de l'Industrie, de la Science et de la Technologie, en compagnie de Bruce Ralph, chef de la direction de Dowty PLC, lors de l'annonce de l'implantation d'une usine de fabrication de trains d'atterrissage.

facteurs qui a influé sur la décision de Dowty de s'installer ici, a reconnu le chef adjoint à la direction de l'entreprise britannique, Bruce Ralph.

Parmi les autres motifs, M. Bruce a signalé que sa compagnie voulait être plus proche de ses clients nord-américains. Et puisque les transactions dans l'industrie aéronautique se font en dollars américains, la compagnie britannique voulait opérer dans un environnement proche de cette devise. Dowty a aussi des installations à Ajax, en Ontario.

L'usine doit être mise en chantier au cours de l'été et l'on prévoit qu'elle sera opérationnelle au milieu de l'an prochain. Elle sera située le long de l'autoroute 15, dans le parc industriel qui fait face à l'usine de Bell Helicopter dans la région de Mirabel.

L'usine Dowty aura un mandat mondial, étant chargée de réaliser le contrat de fabrication des trains d'atterrissage des gros porteurs Airbus A-330 et A-340. Airbus, rappelons-le, est un consortium multinational européen. Signalons au passage que la société Canadair, filiale de Bombardier, a également obtenu des contrats de sous-traitance pour ces mêmes appareils.

L'épargne doit devenir l'objectif prioritaire pour les pays de l'OCDE

PARIS (AFP) — L'accroissement de l'épargne doit devenir un objectif prioritaire pour les 24 pays de l'OCDE, afin de dégager des possibilités d'investissement dans les pays d'Europe de l'Est, en allégeant les pressions à la hausse des taux d'intérêt, selon l'Organisation de Coopération et Développement Économiques.

Dans ses perspectives semestrielles publiées aujourd'hui à Paris, l'OCDE souligne que « le niveau de l'épargne constitue un sujet croissant de préoccupation dans un contexte marqué par la persistance de taux d'intérêt élevés, le ralentissement des gains de productivité et l'engorgement des capacités » de production.

La hausse des taux d'intérêt à long terme survenue l'hiver dernier s'explique par la « nette accentuation de la pression sur l'épargne que lais-

saient présager les changements survenus en Europe de l'Est ». Or l'épargne totale de l'OCDE, bien qu'en augmentation, « reste bien inférieure à ce qu'elle était dans les années 60 et 70 », note l'OCDE.

L'OCDE prône de nouvelles restrictions des dépenses publiques pour encourager l'épargne nationale, tout en notant qu'elles seront de plus en plus difficiles, et incite les gouvernements à moins taxer les bas-de-laine et « davantage la consommation ».

« La détente Est-Ouest pourrait justifier une diminution des dépenses d'armement » mais des pressions budgétaires nouvelles — vieillissement de la population et donc accroissement des retraites, coût de la santé et réparation des dommages de l'environnement — vont se faire jour, estime-t-elle.

Si le coût de la protection de l'en-

vironnement devrait être à l'avenir supporté par le secteur privé au nom du principe « pollueur-payeur », la réparation des dommages subis par le secteur risque en effet d'incomber au secteur public, souligne l'OCDE.

Les perspectives de croissance, d'évolution de l'inflation et du chômage demeurent inchangées pour 1990-91, selon l'OCDE, mais elles s'accompagnent d'incertitudes accrues du fait des développements en Europe de l'Est.

« Pour radicaux qu'ils soient, les changements à l'Est, à l'exception de ceux de la RDA, n'auront sans doute sur les pays de l'OCDE que des effets limités et progressifs dans le court terme », estime l'OCDE.

L'Organisation met par ailleurs en garde les pays d'Europe de l'Est contre des espoirs injustifiés en matière de flux financiers occidentaux. Si les

Voir page 10 : épargne

HEURES D'OUVERTURE

La décision de Steinberg ravive l'émotion dans l'alimentation

Bylvaln Blanchard

LES DÉPANNEURS s'attendent au pire. Et qu'ils soient d'une bannière Provigo, Métro ou Steinberg, à peu près tous les propriétaires de commerces d'alimentation interrogés hier par LE DEVOIR voient d'un très mauvais oeil la décision de Steinberg d'ouvrir ses magasins le dimanche à compter du 8 juillet.

Seuls les propriétaires de petites surfaces, qui trouvent un avantage financier certain à ouvrir cette journée-là et qui n'auront aucun problème à servir adéquatement leur clientèle avec 5 employés, se disent heureux de pouvoir enfin concurrencer ceux qui, il n'y a pas si longtemps, bénéficiaient des exceptions contenues dans l'ancienne loi sur les heures d'affaires.

Officiellement, Provigo dit vouloir consulter ses membres, Métro-Richelieu laisser ses marchands décider et IGA poursuivre son opposition à l'ouverture des commerces le dimanche. En pratique, la plupart des concurrents de Steinberg n'ont maintenant plus le choix. Certains prétendent qu'ils vont attendre quelques semaines avant de prendre une décision, histoire de vérifier ce qui va se passer chez Steinberg, mais la majorité admettent qu'il sera très difficile de ne pas suivre.

« Surtout si on voit l'un de nos clients dans leur magasin », dit un propriétaire de la rue Jean-Talon.

Au sein de la famille Steinberg, les réactions sont, comme partout ailleurs, très partagées. Les propriétaires de grandes surfaces affirment qu'ils ne pourront ouvrir avec seulement 5 employés, les moyennes surfaces soutiennent qu'elles auront toutes les difficultés du monde à offrir un service de qualité (« Avec 10 000 pieds carrés de surface, j'ai besoin d'au moins 18 employés »), alors que les petites, dépendamment de leur situation géographique et des marchés qu'elles desservent, se disent prêtes ou non à ouvrir.

« C'est du cas par cas, dit M. André Roy, vice-président administration chez Métro-Richelieu. Certains y voient un avantage, d'autres que des désavantages. Ça dépend d'une foule de facteurs propres à chacun des marchands. Ce qui est certain par contre, c'est que tous ceux qui étaient en faveur de l'ouverture le dimanche voulaient le faire avec un nombre illimité d'employés ».

François Lauzon, le président du local 500 des TUAC, syndicat qui représente la plupart des employés de Steinberg, jure qu'il va tout mettre en oeuvre pour bien s'assurer que les marchés Steinberg respectent la loi à la lettre.

« J'ai des petites nouvelles pour ceux qui seront tentés de mettre sur le plancher 25 agents de sécurité pour servir leur clientèle. La loi dit 4 employés, plus un représentant de l'employeur. Les agents de sécurité qui seront de service pour surveiller le vol à l'étalage ont intérêt à ne faire que ça, car vous allez voir une avalanche de plaintes ».

« D'ailleurs, on ne sera pas les seuls à surveiller ça de près. Plusieurs marchands concurrents vont se faire un plaisir d'aller leur rendre visite pour constater si oui ou non ils respectent la règle des 5 employés ».

Et les employés

Un marchand Provigo, propriétaire de son magasin, qui comme bien d'autres a exigé l'anonymat, a fort bien résumé ce que plusieurs marchands indépendants pensent de la nouvelle loi sur les heures d'affaires et du geste que vient de poser Steinberg.

« Depuis neuf heures ce matin, raconte-t-il, j'ai déjà reçu la visite de deux de mes employés qui m'ont dit 'si vous me faites travailler le dimanche, je vous remets tout de suite ma démission. La plupart des employés ne veulent pas rentrer le dimanche. Et je les comprends. Travailler dans l'alimentation, c'est travailler le soir et le samedi. Quoi de plus normal que de vouloir la paix le dimanche. En fait, il n'y a que certains étudiants qui y voient un intérêt ».

« Les commerçants, disent qu'ils ne forceront personne à travailler le dimanche. Mais qu'arrivera-t-il si tout le monde refuse de rentrer ? On sera obligé de faire une rotation en commençant par ceux qui ont le moins d'ancienneté. Cela va créer un climat de travail malsain, qui va en amener plusieurs à se trouver du travail ailleurs. La rotation de personnel dans les magasins d'alimentation est, à l'heure actuelle, un problème très important. On a de plus en plus de difficultés à garder nos employés et en embaucher de nouveaux. Désormais, ce sera pire ».

À Montréal, toute bannière confondue, les marchands interrogés par LE DEVOIR, qu'ils soient gérant d'un magasin corporatif ou propriétaire de leur commerce, affirment en bloc qu'avec le prolongement des heures d'affaires en début de semaine (jusqu'à 19 heures les lundis et mardis et jusqu'à 21 heures le mercredi), les employés seront durement mis à contribution et que cela en incitera plusieurs à aller se chercher du travail dans un autre secteur.

« Ce n'est pas parce que le magasin ferme à 21 heures que les employés quittent à cette heure-là, lance un propriétaire de l'est de la ville. Il faut nettoyer le magasin, entreposer les denrées périssables et faire une foule d'autres petites choses avant de fermer les lumières. Le gérant du service des viandes par exemple n'arrive jamais chez lui à 21 heures 15 ».

En région, quelques marchands ont indiqué au DEVOIR qu'ils communiqueraient prochainement avec leurs concurrents pour tenter de s'entendre sur la fermeture de leurs magasins le dimanche.

« Ce n'est pas le boss qui va se retrouver dans le magasin le dimanche, dit l'un d'eux, parce que lui il sera dans sa piscine. L'ouverture le dimanche est injustifiée parce que les minces profits que certains vont pouvoir aller chercher se feront au prix du mécontentement des employés. Et des employés malheureux, ce sont des employés improductifs ».

Garavou vous dit :

ATTENTION!



LA VIE ECONOMIQUE

Le miracle économique se répétera-t-il en Allemagne avec la réunification ?

Corinne Roy
de l'Agence France-Presse

BONN — L'Allemagne fédérale, loin d'être effrayée par les coûts astronomiques de la réunification, attend un second miracle économique de son union monétaire avec la RDA, où presque tout est à reconstruire.

Les économistes ouest-allemands ont déjà estimé que la RFA allait gagner cette année un demi-point de croissance supplémentaire pour atteindre un taux remarquable d'environ 4 %. Pour 1991, ils parlent même d'un gain de 1,5 point. Un coup de pouce exceptionnel qui risque de rendre jaloux les autres pays occidentaux, dont la croissance montre actuellement quelques signes d'essoufflement.

Les industriels ouest-allemands jubilent : avec l'effondrement du mur, et surtout l'union monétaire et économique qui entre en vigueur dimanche, c'est un nouveau marché, aux besoins gigantesques, qui s'ouvre à eux de façon inattendue.

L'institut de conjoncture DIW chiffre à 40 milliards de DM (26 milliards \$ US) la demande supplémentaire dont va bénéficier l'économie ouest-allemande dès l'année prochaine.

La demande sera d'abord celle de la population de 16 millions d'habitants de la RDA qui, frustrée de consommation pendant 40 ans de régime communiste, a soif de tout : de voitures, d'appareils-photo, de produits alimentaires de qualité, de voyages...

L'infrastructure de la RDA (réseau ferroviaire, routier, téléphonique, etc.), datant surtout de l'avant-guerre, est pratiquement à refaire. Une grande partie de ses usi-

nes, équipées de machines désuètes, doit être modernisée. Dans les villes, de très nombreux immeubles, délabrés, sans aucun confort, doivent être rénovés.

Pour beaucoup d'économistes, il s'agit d'une chance unique qui rappelle les années 1950, lorsque la RFA s'est mise à reconstruire son économie à partir des cendres de la Deuxième Guerre mondiale, provoquant le fameux *Wirtschaftswunder*, le miracle économique.

Pour les experts, il semble sûr que l'industrie locale est-allemande, dont la compétitivité a été handicapée par des investissements insuffisants, sera incapable de répondre aux nouveaux besoins de la RDA.

Les débouchés sont, de plus, assurés à long terme : le redressement économique de la RDA sera une entreprise de longue haleine qui demandera plusieurs années. À titre d'exemple, la Bundespost, la poste ouest-allemande, prévoit que la mo-

dernisation du système téléphonique de la RDA ne sera pas achevée avant 1997.

Le coup d'accélérateur venu de l'Est tombe à pic : l'industrie ouest-allemande commençait à se plaindre d'une baisse notable des commandes venues des autres pays industriels occidentaux, où la conjoncture se dégrade sensiblement. L'industrie mécanique, l'un des piliers de l'économie de la RDA, a ainsi vu baisser son carnet de commandes en provenance de l'étranger de 14 % au mois de mai (par rapport à l'année précédente).

La grande inconnue de l'équation est-allemande réside cependant dans le financement du redressement économique entrepris. C'est en effet l'Allemagne de l'Ouest qui va payer la quasi-totalité des factures, dont le montant total, gigantesque, s'exprime en centaines de milliards de DM (la seule mise à niveau du ré-

seau téléphonique coûtera 55 milliards de DM (35 milliards \$ US).

La majorité des observateurs excluent cependant catégoriquement que la RFA sorte affaiblie de son aventure à l'Est. Il s'agit d'un pays les plus riches du monde, qui a exporté des capitaux dans le monde pour près de 60 milliards \$ l'année dernière, soulignent-ils.

L'Allemagne de l'Est porte bien d'autres promesses que celle d'un réservoir de demandes, soulignent les experts. Par ses liens privilégiés avec les autres pays de l'Est, elle peut ainsi devenir une porte d'accès exceptionnelle à leurs marchés, qui se tournent également aujourd'hui vers une économie de type occidental.

Elle pourra aussi encore être un réservoir de main-d'œuvre qualifiée, relativement bon marché et culturellement proche pour les entreprises ouest-allemandes.

Bientôt des banques privées en Roumanie

BUCAREST (AFP) — Des banques privées seront prochainement créées en Roumanie, et des branches de la Banque Centrale de Roumanie seront privatisées, a indiqué dans une interview à l'AFP M. Adrian Severin, le nouveau ministre de la réforme économique auprès du premier ministre roumain Petre Roman.

Le ministre a également fait appel aux investissements européens et rejeté toute repli économique de la Roumanie sur elle-même, soulignant que la présence d'experts étrangers était attendue « au plus vite ».

« L'aide de la CEE et des pays dé-

veloppés est absolument nécessaire, en dépit des événements des semaines passées, pour promouvoir toutes ces idées de réforme très libérales, très réformistes et très sages », a-t-il déclaré.

« Si on veut développer la Roumanie sur la base des ressources locales, cela ne marchera pas », a souligné M. Severin, qui entend « absolument encourager l'investissement étranger ».

Selon lui, des experts du FMI (Fonds Monétaire International) devraient arriver « dans les prochains jours » en Roumanie.

Près de 15 000 autorisation pour la

création d'entreprises privées ont été d'ores et déjà accordées par la Commission Générale pour la Petite Industrie et les Services du gouvernement, a-t-il d'autre part annoncé.

Selon le ministre, qui était secrétaire d'État à la privatisation auprès de M. Roman jusqu'à la formation du nouveau gouvernement roumain jeudi, le problème principal qui se pose à toutes ces petites entreprises et au secteur public en voie de privatisation est « l'accès aux marchés financiers internationaux ».

Il est, selon lui, « très important pour la Roumanie d'avoir un secteur de petites et moyennes industries développées sur la base des technologies modernes ».

M. Severin estime en conséquence qu'il faudra « rapidement instituer une agence financière qui permettra aux entreprises dynamiques de contracter des crédits afin d'acquiescer à l'étranger des ressources techniques qui leur font défaut sur le marché roumain ».

Cette « agence financière » servira « d'intermédiaire pour la circulation des titres de valeurs émises par les entreprises privées » et « recevra les bons émis pour une éventuelle transmission gratuite du patrimoine de l'État (secteur public) aux employés », a précisé le ministre.

Des Bourses des Valeurs, « comme cela existe en Occident », seront créées ensuite à Bucarest et en province, a encore annoncé M. Severin, en écho aux propos du Premier ministre Petre Roman, lors de son discours de présentation hier, du nouveau gouvernement roumain.

Washington veut que le G7 relance les négociations commerciales du GATT

WASHINGTON (AFP) — Les États-Unis souhaitent que le prochain Sommet de Houston des grands pays industrialisés permette de donner l'« impulsion politique » nécessaire pour relancer les négociations commerciales au sein du GATT, a indiqué hier le secrétaire adjoint au Trésor américain, M. David Mulford.

« La tâche-clé pour les pays du Sommet sera de parvenir à un accord de principe pour donner l'impulsion politique » nécessaire pour faire avancer les négociations en cours sur l'Uruguay Round au sein du GATT, a affirmé M. Mulford lors d'une conférence de presse.

« La question agricole doit être abordée », en particulier car elle conditionne un succès de ces négociations, a-t-il souligné en notant toutefois que les chefs d'État et de gouvernement du Groupe des Sept, réunis du 9 au 11 juillet à Houston (Texas), ne devraient pas discuter des « aspects très détaillés » du problème.

La question des subventions agricoles, qui oppose les États-Unis à l'Europe, bloque actuellement les négociations sur l'Uruguay Round au GATT (Accord général sur le commerce et les tarifs douaniers) censées aboutir avant fin décembre.

Interrogé par ailleurs sur la situation sur les marchés des changes, M. Mulford s'est refusé à tout commentaire sur le niveau actuel des parités de change. « Je ne sais pas vraiment » si cette question sera abordée à Houston, a-t-il affirmé en notant que la réunion des chefs d'État et de

gouvernement est différente de celle des ministres des Finances du G7 qui se réunissent plusieurs fois par an avec les gouverneurs des banques centrales (ces derniers seront absents à Houston).

Le Sommet de Houston intervient « dans le contexte d'une situation économique mondiale très favorable », a souligné M. Mulford en notant que l'ensemble des pays industrialisés devraient connaître cette année et en 1991 une croissance globale de l'ordre de 3 %. L'inflation se ralentit mais nécessite toujours une « vigilance », alors que des « progrès supplémentaires » dans la voie d'une réduction des déséquilibres des balances des paiements doivent être faits, a-t-il ajouté.

Le secrétaire adjoint au Trésor s'est félicité à cet égard de l'accord américano-japonais visant à éliminer les obstacles structurels aux échanges et aux investissements entre les deux pays. Par cet accord, le Japon « reconnaît la nécessité de réduire son excédent des paiements courants » et que cette baisse est « compatible » avec son rôle d'exportateur de capitaux, a-t-il estimé.

M. Mulford a enfin souhaité que l'initiative américaine en faveur de l'Amérique latine, proposée mercredi par le président George Bush et prévoyant notamment une réduction de la dette de ces pays due au gouvernement américain, suscite « l'intérêt » à Houston des autres pays industrialisés.

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC

Fondée en 1892

55 St-Jacques
Montréal, Québec
Canada, H2Y 3X2
Tél.: 05 268656
Fax: (514) 845-7874
Tél.: (514) 987-6242

Agents de brevets d'invention et de marques de commerce

Clairol quittera bientôt Knowlton

LAC-BROME (PC) — La compagnie Clairol du Canada a annoncé, hier, au personnel de son usine de Lac-Brome qu'elle mettra fin à ses opérations de fabrication le 31 décembre 1991. La fermeture de l'usine, qui est établie à Lac-Brome depuis 1961, touchera 179 des 228 employés qui y travaillent présentement.

La nouvelle a été accueillie avec plus de tristesse que de ressentiment par les employés qui s'y attendaient depuis plusieurs mois.

L'éventualité de la fermeture de l'usine de Lac-Brome, qui fabrique principalement des colorants pour cheveux, des fixatifs, shampooings et conditionneurs, est apparue pour la

première fois en octobre 1989, lors de la fusion de Squibb et Bristol-Myers dont relève la compagnie Clairol. Les chances que l'usine poursuive ses opérations à Lac-Brome étaient alors évaluées à une sur deux.

« L'analyse portant sur l'ensemble de nos activités manufacturières conclut que Clairol a une surcapacité de production et que, pour contrôler ses coûts, elle doit désormais transférer la fabrication de la plupart des produits faits au Canada à son usine de Stamford, au Connecticut », a souligné Mme Francine Gingras, porte-parole de l'entreprise.

Les premières mises à pied ne seront pas annoncées avant six mois et la fermeture se fera de façon progressive jusqu'à la fin des opérations le 31 décembre 1991.

AVIS PUBLICS

Transports Québec

APPELS D'OFFRES

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs dont le principal établissement (place d'affaires) est situé au Québec, qui possèdent une licence de la Régie des entreprises de construction du Québec dans la ou les catégories pertinentes (lorsque cette licence est exigée), et qui ont commandé à leur nom propre une copie du dossier d'appel d'offres du projet.

Les intéressés peuvent consulter ou obtenir le dossier d'appel d'offres, de même que les renseignements nécessaires à la présentation d'une soumission, en s'adressant aux bureaux suivants:

Service des contrats
Ministère des Transports
700, boul. St-Cyrille Est
20^e étage
Québec (Québec) G1R 4Y9
Tél.: (418) 644-8848

Service des contrats
Ministère des Transports
255, boul. Crémazie Est
1^{er} étage
Montréal (Québec) H2M 1L5
Tél.: (514) 873-6061

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni toute autre soumission.

Le sous-ministre,
Jean-Marc Bard, F.C.A.

Projet no 669-0903-0 — Construction d'un pont et de ses approches sur le chemin de l'île, au-dessus de la rivière Châteauguay, dans la municipalité de St-Malachie d'Ormstown paroisse, M.R.C. Le Haut-St-Laurent, circonscription électorale de Beauharnois-Huntingdon. Longueur de 0,28 km.

On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 20 \$, non remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances.

Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 58 000 \$ ou
— chèque visé: 29 000 \$

La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 255, boulevard Crémazie Est, 1^{er} étage, Montréal (Québec) H2M 1L5.

L'ouverture des plis se fera au bureau de Montréal à l'adresse précitée.

La réception des soumissions prendra fin le mercredi, 25 juillet 1990 à 15h.

Transports Québec

Québec

AVIS AUX INTÉRESSÉS

PROJET: 667-1904-0

GESTION DE HALTE ROUTIÈRE — AUTOROUTE 15, ST-BERNARD-DE-LACOLLE

Le ministère des Transports veut connaître les personnes physiques, sociétés ou corporations intéressées à être invitées éventuellement à soumissionner pour le projet de gestion (entretien et nettoyage) de halte routière assortie d'un droit d'exploitation de service de cantine mobile à la halte routière située sur l'autoroute 15, municipalité St-Bernard-de-Lacolle, par. M.R.C. Jardins-de-Napierville, circonscription électorale de St-Jean.

CRITÈRE D'ADMISSIBILITÉ

Seuls les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires située dans la circonscription électorale où est localisée la halte routière ou dans les circonscriptions électorales adjacentes venant leur inscription retenue pour fin d'invitation à soumissionner. Les circonscriptions électorales admissibles sont: Iberville, Beauharnois-Huntingdon, La Prairie, Chambly, Lapinière et St-Jean.

CONDITION PARTICULIÈRE

Le Ministère se réserve le droit de ne pas inviter un entrepreneur qui est présentement détenteur d'un contrat similaire.

MODALITÉ D'INSCRIPTION

Les intéressés qui rencontrent le critère d'admissibilité peuvent obtenir sans frais la fiche d'inscription et les documents pertinents en s'adressant aux bureaux suivants:

Service des contrats
Ministère des Transports
700, boulevard St-Cyrille Est
20^e étage
Québec (Québec) G1R 4Y9
Tél.: (418) 644-8848

Service des contrats
Ministère des Transports
255, boulevard Crémazie Est
1^{er} étage
Montréal (Québec) H2M 1L5
Tél.: (514) 873-6061

Les fiches d'inscription devront parvenir au Service des contrats, 700, boulevard Saint-Cyrille Est, 20^e étage, Québec (Québec) G1R 4Y9 pour le jeudi, 12 juillet 1990 à 15h00, date et heure limites pour la clôture de la réception des fiches.

Le sous-ministre
Jean-Marc Bard, F.C.A.

APPEL DE CANDIDATURES

Services professionnels reliés à la construction et aux sciences physiques.

Catégorie: Génie
Spécialité: Structure de ponts

Projet no 1140-90-056 — Réaliser les plans et devis de réfection de l'estacade et de construction d'un pont réservé aux autobus au-dessus du fleuve Saint-Laurent, municipalités de Brossard et Verdun, circonscriptions électorales de Lapinière et Ste-Anne.

Seules les personnes physiques, les sociétés ou corporations ayant une place d'affaires sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal ou dans les M.R.C. de Acton, La Haute-Yamaska, Brôme-Missisquoi, Le Bas Richelieu, Les Maskoutains, Rouville, Le Haut-Richelieu, La Vallée-du-Richelieu, Lajemmerais, Champlain, Vaudreuil-Soulanges, Beauharnois - Salaberry, Le Haut Saint-Laurent, Roussillon, Les Jardins-de-Napierville et possédant les qualifications minimales requises décrites dans les documents d'appel d'offres sont admises à présenter une offre de services.

Lorsque le fournisseur compte plus de cent employés, il doit être détenteur d'une attestation émise par le ministère des Approvisionnements et Services, à l'effet qu'il s'engage à implanter un programme d'accès à l'égalité conforme à la Charte des droits et libertés de la personne, si le contrat lui est adjugé.

L'obligation explicite précédemment s'applique pour tout sous-contrat d'un montant de 100 000 \$ ou plus et s'adressant à un sous-contractant ayant plus de cent employés.

Les intéressés peuvent obtenir les documents pertinents en s'adressant aux bureaux suivants:

Service des contrats
Ministère des Transports
700, boulevard St-Cyrille Est
20^e étage
Québec (Québec) G1R 4Y9
Tél.: (418) 644-8848

Service des contrats
Ministère des Transports
255, boulevard Crémazie Est
1^{er} étage
Montréal (Québec) H2M 1L5
Tél.: (514) 873-6061

La réception des offres est faite au Service des contrats, 255, boulevard Crémazie Est, 1^{er} étage, Montréal Qué., H2M 1L5.

La réception des offres prendra fin le mercredi, 25 juillet 1990 à 15h.

Le Ministère ne s'engage à accepter aucune des offres reçues.

Le sous-ministre
Jean-Marc Bard, F.C.A.

ciel 98,5

Écoutez Ciel et parcourez le monde



Écoutez Ciel MF et identifiez 4 mots passeport... vous pourriez vous retrouver sous le ciel de HONG KONG !



HONG KONG

Remplissez et retournez à: Ciel, C.P. 98, Longueuil J4H 3Z3

Nom: _____ Prénom: _____
Adresse: _____
Ville: _____ Code postal: _____
Téléphone résidence: _____ Téléphone bureau: _____
Mots passeport: _____ Date de diffusion: _____

exotik
tours

Association Touristique de Hong Kong
Tirage le 29 juin 1990

AVIS PUBLICS

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, No. 500-92-000947-908. PARK AVENUE CHEVROLET ORDSMOBILE CADILLAC INC. Partie demanderesse. VS Tony Di Carpo, Partie défenderesse. Le 11 juillet 1990, à 10h00, au 825 des Marins, Longueuil, district de LONGUEUIL, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de: Tony Di Carpo, saisis en cette cause, consistant en: 1 TV écran géant Nec et audio 1 vidéo VHS Nec, 1 système de son comprenant: 1 receiver Pioneer, 1 magnétophone cassette Pioneer CP 700, 1 equalizer Rit ron Ge 2065, 1 table tournante Technics, 2 boîtes de son et acc., 1 bibliothèque 4 sections en stratifié noir et blanc et divers autres articles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE. VISE. Information: GUY CHÉRIER, huissier. ARGENT COMPTANT Maurice Gaucher & Associés HUISSIERS, 14 rue Davis, St-Bruno, Qc J3V 1C8.

Province de Québec, District de JOLYETTE, COUR DU QUÉBEC, No. 705-02-00066-902. LES ENTREPRISES ANDRÉ M. POTRAS INC. Partie demanderesse. VS PAUL MOUFFE, Partie défenderesse. Le 10 juillet 1990 à 10h00, au 791, Châteaubriand, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: PAUL MOUFFE, saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salon gris cuir 2 morceaux, 1 télévision couleur Sonya State 1 Jercid/400, 1 table de salon en verre, 2 X 4-1 horloge en coin, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT, MICHEL DARGNEAULT, HUISSIER, Diane Michaud Pelletier, HUISSIERS, 600, rue Frontenac, CP 113, Berthierville, Qc J0K 1A0. No de tél.: 836-7860. Montréal, le 30 juin 1990.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC, No. 500-02-03654-899. PLANCHERS PRO-TECK INC. Partie demanderesse. VS NICK MATURO, Partie défenderesse. Le 12 juillet 1990 à 13h00, au 451, rue Lampton, Dollard-Des-Ormeaux, Qc, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: NICK MATURO, saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salon 2 morceaux gris, 3 tables blanches de salon, 1 télévision Citizen, 1 radio Realistix Dynamic, 1 four micro-ondes Panasonic, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT, MICHEL DARGNEAULT, HUISSIER, Jacques Lancelotti, HUISSIERS, 955, boul. Des Seigneurs, S-21, Terrebonne, Qc J0R 3R5. No de tél.: 471-8078. Montréal, le 30 juin 1990.

Province de Québec, District de Joliette, COUR DU QUÉBEC, No. 705-02-00001-909. H. VARIN & FILS INC. Partie demanderesse. VS MARCEL IAN, LES ENRI, ENRI, CEL IAN ENR. Le 11 juillet 1990 à 13h00 au 1603, Gifford, Montréal, Qc, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: MARCEL IAN, saisis en cette cause, consistant en: 1 télévision couleur & acc., 1 sècheuse General Electrique, 1 traî-ner vert immatriculé R39072, 1 camion GMC rouge, 5000V-E1616, # R4M327CE53TV576726. Conditions: ARGENT COMPTANT, MICHEL DARGNEAULT, HUISSIER, Diane Michaud Pelletier, HUISSIERS, 600, rue Frontenac, CP 113, Berthierville, Qc J0K 1A0. No de tél.: 836-7860. Montréal, le 30 juin 1990.

Province de Québec, District de Bedford, COUR DU QUÉBEC, No. 460-27-00132-898. LE PERCEPTEUR DES AMENDES, demandeur. VS LOUIS CHARBONNEAU, défendeur. Le 11 juillet 1990 à 10h00 de l'avant-midi au domicile du défendeur, au no 1395, rue St-Paul, en la cité de St-Rém, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 Jimmy 1989 X 4, 4 camion, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT, YVAN MARTIMBAULT, HUISSIER, PELLETTIER, BERNIER, MARTIN, HUISSIERS, no de tél.: 647-6400. Montréal, 27 juin 1990.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No. 500-05-00527-890. LA BANQUE TORONTO-DOMINION, demanderesse. VS HELENE FAUBERT, défenderesse. Le 11 juillet 1990 à 10h00 de l'avant-midi au domicile du défendeur, au no 1497, Boul. Lery, en la cité de Lery, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 4 four micro-ondes, 1 auto Golf rouge 4 portes, 1 camion Step Van bleu, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT, MARTIMBAULT, HUISSIER, PELLETTIER, BERNIER, MARTIN, HUISSIERS, no de tél.: 647-6400. Montréal, le 27 juin 1990.

Province de Québec, District de Bedford, COUR DU QUÉBEC, No. 460-27-00131-898. LE PERCEPTEUR DES AMENDES, demandeur. VS LOUIS CHARBONNEAU, défendeur. Le 11 juillet 1990 à 10h00 de l'avant-midi au domicile du défendeur, au no 1395, rue St-Paul, en la cité de St-Rém, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 laveuse, 1 sècheuse, 1 casseuse, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT, YVAN MARTIMBAULT, HUISSIER, PELLETTIER, BERNIER, MARTIN, HUISSIERS, no de tél.: 647-6400. Montréal, le 27 juin 1990.

Province de Québec, District de Terrebonne, COUR MUNICIPALE DE MIRABEL, No. C89E-009967. LA VILLE DE MIRABEL, demandeur. VS YVES EDMOND, défendeur. Le 10 juillet 1990 à 10h30 de l'avant-midi au domicile du défendeur, au no 900, 11ème Rue, app. 1, en la cité de St-Antoine, Qc, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 TV couleur meuble Panasonic 24 pcs & acc., 1 TV portative N/B Sharp 14 pcs & acc., 1 four micro-ondes Citizen. Conditions: ARGENT COMPTANT, GILLES DESORMEAUX, huissier, DESORMEAUX & ASS., 625-1920. Laval, 27 juin 1990.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, No. 500-12-128278-839.

COUR SUPÉRIEURE
(Chambre de la famille)
PRÉSENT

PROTONOTAIRE ADJOINT
OLIVE SAVOIE, Partie demanderesse
c. LUCIEN GALLIEN, Partie défenderesse

ASSIGNATION
ORDRE est donné à LUCIEN GALLIEN de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame est, salle 1.100, dans les TRENTE (30) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOR.

Une copie de la requête pour obtention d'un jugement irrévocable de divorce a été remise au greffe à l'intention de LUCIEN GALLIEN.
Lieu: Montréal.

AVIS est par les présentes donné que les bénéficiaires de la donation et de fiducie conclue par feu Giovanni Pietropica comme donateur devant le notaire John Howard Watson le vingtième (20ème) jour d'octobre 1960, par lesquelles des donations irrévocables ont été effectuées à certaines fiducies, l'une pour le bénéfice de Roberto Spino, une seconde pour le bénéfice de Laurene Spino, une troisième pour le bénéfice de Lisa Spino, et une quatrième pour le bénéfice de Marc Spino, s'adresseront au Parlement du Québec au cours de la présente session, afin de demander l'adoption d'une loi à caractère privé autorisant la distribution des biens des fiducies au plus tard le 31 décembre 1992.

Toute personne ayant des motifs sur ce projet de loi d'intérêt privé doit informer la Direction de la législation, Assemblée Nationale, Édifice Honoré-Mercier, bureau 2.68, 1025, Saint-Augustin, Québec, G1A 1A3. MONTRÉAL, le 19 juin 1990.

Les procureurs des requérants, PHILLIPS & VINEBERG.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 27 avril 1990 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à OROFLASH INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de MONTRÉAL, le 15ème jour de mai 1990, sous le numéro 4278541.

Le 20 juin 1990
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Province de Québec, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC, No. 500-02-03965-891. BETON RICHIEUX (1981) INC. Partie demanderesse. VS CONSTRUCTION JAMES DE LUCA INC. Partie défenderesse. Le 11 juillet 1990 à 10h00, au 911, Anne-Lemoyne, Boucherville, Qc, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CONSTRUCTION JAMES DE LUCA INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 table de conférence 3' X 6' en bois, 2 chaises beige, 1 bureau en bois, 5 tiroirs, 1 filière beige, 3 tiroirs, 1 téléphone brun, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT, MICHEL DARGNEAULT, HUISSIER, Diane Michaud Pelletier, HUISSIERS, 600, rue Frontenac, CP 113, Berthierville, Qc J0K 1A0. No de tél.: 836-7860. Montréal, le 30 juin 1990.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE LONGUEUIL, No. 505-02-000483-906.

COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT

PROTONOTAIRE ADJOINT
COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC, Partie demanderesse
c.

RÉJEAN PROULX, Partie défenderesse

ASSIGNATION
ORDRE est donné à RÉJEAN PROULX de comparaître au greffe de cette cour situé au 1111, rue Jacques-Carrier est, salle RC-31, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOR.

Une copie de la déclaration et du bref a été remise au greffe à l'intention de RÉJEAN PROULX.
Lieu: Montréal.
Date: 21 juin 1990.

ELIZABETH S. GOBEILLE
PROTONOTAIRE-ADJOINT.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE LONGUEUIL, No. 505-02-001181-902.

COUR DU QUÉBEC
CHAMBRE CIVILE
PRÉSENT

PROTONOTAIRE ADJOINT
COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC, Partie demanderesse
c.

RÉJEAN PROULX, Partie défenderesse

ASSIGNATION
ORDRE est donné à RÉJEAN PROULX de comparaître au greffe de cette cour situé au 1111, rue Jacques-Carrier est, salle RC-31, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOR.

Une copie de la déclaration et du bref a été remise au greffe à l'intention de RÉJEAN PROULX.
Lieu: Montréal.
Date: 21 juin 1990.

ELIZABETH S. GOBEILLE
PROTONOTAIRE-ADJOINT.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE LONGUEUIL, No. 505-02-001182-900.

COUR DU QUÉBEC
CHAMBRE CIVILE
PRÉSENT

PROTONOTAIRE ADJOINT
COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC, Partie demanderesse
c.

RÉJEAN PROULX, Partie défenderesse

ASSIGNATION
ORDRE est donné à RÉJEAN PROULX de comparaître au greffe de cette cour situé au 1111, rue Jacques-Carrier est, salle RC-31, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOR.

Une copie de la déclaration et du bref a été remise au greffe à l'intention de RÉJEAN PROULX.
Lieu: Montréal.
Date: 21 juin 1990.

ELIZABETH S. GOBEILLE
PROTONOTAIRE-ADJOINT.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, No. 500-02-01967-905.

COUR DU QUÉBEC
CHAMBRE CIVILE
PRÉSENT

PROTONOTAIRE ADJOINT
BANQUE DE MONTRÉAL, Partie demanderesse
c.

CAROLE DESJEAN, Partie défenderesse

ASSIGNATION
ORDRE est donné au défendeur CAROLE DESJEAN de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 Notre-Dame est, Montréal dit district en salle 1.100 dans les trente (30) jours de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOR.

Une copie d'un Bref d'assignation, déclaration et avis a été remise au greffe à l'intention de CAROLE DESJEAN.
Lieu: MONTRÉAL.
Date: 22 juin 1990.

GISELE DE MADDELEIN
Protonotaire adjointe

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, No. 500-04-001388-900.

COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT

PROTONOTAIRE ADJOINT
GINETTE CHAMPAGNE, Partie demanderesse
c.

ROBERT BELANGER, Partie défenderesse

ASSIGNATION
ORDRE est donné à M. ROBERT BELANGER de comparaître au greffe de cette cour situé au 10 est, rue Saint-Antoine, Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOR.

Une copie de la requête pour garde d'enfant a été remise au greffe à l'intention de M. ROBERT BELANGER.
Lieu: Montréal.
Date: 22 juin 1990.

GISELE DE MADDELEIN
Protonotaire adjointe

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, No. 700-12-016182-906.

COUR SUPÉRIEURE
WALTRAUD HAIDER, Partie demanderesse
c.

HARRIS ANTHONY LARRATT SMITH, Partie défenderesse

ASSIGNATION
ORDRE est donné à Harris Anthony Larratt Smith de comparaître au greffe de cette cour situé au 400 Laviolette, St-Jérôme, dans les (40) quarante jours de la date de la publication du présent avis.

Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de la partie défenderesse.
Lieu: St-Jérôme.
Date: 14 juin 1990.

A. BRUNET, Protonotaire adjointe

ME FRANÇOISE TOURIGNY, 41, de l'Église, bureau 201

St-Jacques-des-Monts, Qué J0A 1R0.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 31 janvier 1990 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à STRUCTURES & DESIGN LUKIAN INC./LUKIAN STRUCTURES & DESIGNS INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement d'AR-GENTUEIL, le 5ème jour de juin 1990, sous le numéro 245188.

Le 20 juin 1990
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, No. 500-02-018113-907.

COUR DU QUÉBEC
CHAMBRE CIVILE
PRÉSENT

PROTONOTAIRE ADJOINT
COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL, Partie demanderesse
c.

2740-8228 QUÉBEC INC. Partie défenderesse

ASSIGNATION
ORDRE est donné à 2740-8228 QUÉBEC INC. de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 est, rue Notre-Dame, Montréal, Québec, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOR.

Une copie du bref d'assignation, déclaration et avis au défendeur 119.1 C.P.C. a été remise au greffe à l'intention de 2740-8228 QUÉBEC INC.
Lieu: Montréal.
Date: 22 juin 1990.

GISELE DE MADDELEIN
Protonotaire adjointe

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, No. 700-04-000219-904.

COUR SUPÉRIEURE
NORMAND CARRIER, requérant
-VS- FLORENCE THIFFAULT, intimée

AVIS
À: Mme Florence Thiffault d'adresse inconnue

PRENEZ AVIS qu'une requête pour ordonnance de révocation sera présentée par le requérant, devant la Cour Supérieure, siégeant dans et pour le district de Terrebonne, au Palais de justice de Saint-Jérôme, le 16 août 1990, salle C-39, à 9h00 de l'avant-midi, ou aussitôt que Conseil pourra être entendu.

Une copie de ladite requête a été déposée à votre intention au greffe de la Cour Supérieure.
Saint-Jérôme, le 20 juin 1990.

SAULNIER, TRÉPANIÉ & ASS. Procureurs du requérant
30, rue de Marigny ouest
Bureau 100
Saint-Jérôme (Québec)
J7Y 2E9.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, No. 500-05-007533-902.

COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT

PROTONOTAIRE ADJOINT
GENERAL MOTORS ACCEPTANCE CORPORATION DU CANADA LTÉE, Partie demanderesse
c.

PUVANENDRA P. SELLATHURAI, Partie défenderesse

ASSIGNATION
ORDRE est donné au défendeur PUVANENDRA P. SELLATHURAI de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 Notre-Dame est, Montréal dit district en salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOR.

Une copie d'un Bref de saisie avant jugement, déclaration et avis a été remise au greffe à l'intention de PUVANENDRA P. SELLATHURAI.
Lieu: MONTRÉAL.
Date: 22 juin 1990.

GISELE DE MADDELEIN
Protonotaire adjointe

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, No. 500-04-001355-909.

COUR SUPÉRIEURE
DAME KANELA MANDRAPILAS, Partie demanderesse
c.

CONSTANTIN NIKITPOULOS, Partie défenderesse

PAR ORDRE DE LA COUR
La partie défenderesse, CONSTANTIN MANDRAPILAS, d'adresse inconnue, est par les présentes requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours, à compter de la publication de cet avis. Une copie de la déclaration en déchéance d'autorité parentale a été laissée à son intention au greffe de la Cour Supérieure, 10 St-Antoine est, à Montréal. De plus, soyez avisé qu'à défaut de comparaître dans ledit délai, un jugement par défaut sera obtenu contre vous par la demanderesse sans autre avis ni délai.

MONTRÉAL, le 11 juin 1990
GISELE DE MADDELEIN
PROTONOTAIRE ADJOINT

Me Joseph La Leggia
7170, boul. St-Laurent
Suite 200
MONTRÉAL, Québec
H2S 3E2
(764-9393)
Procureurs de la partie demanderesse.

Marchand
ET COMPAGNIE

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Dans l'affaire de la faillite de: JEAN-CLAUDE ZIMMER 5675 Piedmont # 4 Brossard, Qc

AVIS est par les présentes donné que le susdit débiteur a fait cession de ses biens le 14 juin 1990 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 4 juillet 1990 à 9h45 au bureau du syndic.

Montréal, ce 29 juin 1990.
Marchand, Daoust Inc., syndic
354, Notre-Dame Ouest # 200
Montréal, Qc H2Y 1T9
(514) 845-7143

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE: DURAFIBRE LTÉE/DURAFIBRE LTD, société légalement constituée ayant déjà au son siège social et sa place d'affaires au 40250 Lemay à Laval, Québec H7E 1A2.

AVIS est donné que DURAFIBRE LTÉE/DURAFIBRE LTD a fait cession de ses biens le 18 juin 1990 et la 1ère assemblée des créanciers sera tenue le 6 juillet 1990 à 10h30 au bureau du syndic au 50 Place Crémazie ouest, suite 1105 à Montréal.

Montréal, ce 29 juin 1990.

JEAN FORTIN ET ASSOCIÉS INC. Syndic
50 Place Crémazie ouest
Suite 1105
Montréal, Québec H2P 2W9
Tél.: (514) 382-3290

AVIS est par les présentes donné que en vertu des dispositions de la Loi sur les compagnies du Québec, TEXOR CANADIAN LTÉE - CANADIAN TEXOR LTD. s'adressera à l'Inspecteur général des institutions financières afin que sa dissolution soit acceptée et qu'une date soit fixée à compter de laquelle la compagnie sera dissoute.

Montréal, province de Québec, le 15ème jour de mai 1990.
Les procureurs de la compagnie, STIKEMAN, ELLIOTT.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, No. 500-12-188228-906.

COUR SUPÉRIEURE
(Chambre de la famille)
PRÉSENT

Protonotaire adjointe
DAME CARMEN CUMMINGS, résident et domiciliée au 9880 boulevard Gouin Ouest, app. 220, Pierrefonds, Québec, Partie demanderesse
c.

FABIAN RAINFORD, de résidence et domicile inconnus, Partie défenderesse

ASSIGNATION
ORDRE est donné à Fabien Rainford de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame Est, Montréal, Québec, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOR.

Une copie de la Déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de Fabien Rainford.
Lieu: Montréal.
Date: 19 juin 1990.

GISELE DE MADDELEIN, Protonotaire adjointe

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, No. 700-04-000219-904.

COUR SUPÉRIEURE
NORMAND CARRIER, requérant
-VS- FLORENCE THIFFAULT, intimée

AVIS
À: Mme Florence Thiffault d'adresse inconnue

PRENEZ AVIS qu'une requête pour ordonnance de révocation sera présentée par le requérant, devant la Cour Supérieure, siégeant dans et pour le district de Terrebonne, au Palais de justice de Saint-Jérôme, le 16 août 1990, salle C-39, à 9h00 de l'avant-midi, ou aussitôt que Conseil pourra être entendu.

Une copie de ladite requête a été déposée à votre intention au greffe de la Cour Supérieure.
Saint-Jérôme, le 20 juin 1990.

SAULNIER, TRÉPANIÉ & ASS. Procureurs du requérant
30, rue de Marigny ouest
Bureau 100
Saint-Jérôme (Québec)
J7Y 2E9.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, No. 500-05-007533-902.

COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT

PROTONOTAIRE ADJOINT
GENERAL MOTORS ACCEPTANCE CORPORATION DU CANADA LTÉE, Partie demanderesse
c.

PUVANENDRA P. SELLATHURAI, Partie défenderesse

ASSIGNATION
ORDRE est donné au défendeur PUVANENDRA P. SELLATHURAI de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 Notre-Dame est, Montréal dit district en salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOR.

Une copie d'un Bref de saisie avant jugement, déclaration et avis a été remise au greffe à l'intention de PUVANENDRA P. SELLATHURAI.
Lieu: MONTRÉAL.
Date: 22 juin 1990.

GISELE DE MADDELEIN
Protonotaire adjointe

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, No. 500-04-001355-909.

COUR SUPÉRIEURE
DAME KANELA MANDRAPILAS, Partie demanderesse
c.

CONSTANTIN NIKITPOULOS, Partie défenderesse

PAR ORDRE DE LA COUR
La partie défenderesse, CONSTANTIN MANDRAPILAS, d'adresse inconnue, est par les présentes requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours, à compter de la publication de cet avis. Une copie de la déclaration en déchéance d'autorité parentale a été laissée à son intention au greffe de la Cour Supérieure, 10 St-Antoine est, à Montréal. De plus, soyez avisé qu'à défaut de comparaître dans ledit délai, un jugement par défaut sera obtenu contre vous par la demanderesse sans autre avis ni délai.

MONTRÉAL, le 11 juin 1990
GISELE DE MADDELEIN
PROTONOTAIRE ADJOINT

Me Joseph La Leggia
7170, boul. St-Laurent
Suite 200
MONTRÉAL, Québec
H2S 3E2
(764-9393)
Procureurs de la partie demanderesse.

Marchand
ET COMPAGNIE

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Dans l'affaire de la faillite de: JEAN-CLAUDE ZIMMER 5675 Piedmont # 4 Brossard, Qc

AVIS est par les présentes donné que le susdit débiteur a fait cession de ses biens le 14 juin 1990 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 4 juillet 1990 à 9h45 au bureau du syndic.

Montréal, ce 29 juin 1990.
Marchand, Daoust Inc., syndic
354, Notre-Dame Ouest # 200
Montréal, Qc H2Y 1T9
(514) 845-7143

LES ANNONCES CLASSEES 286-1200

INDEX DES REGROUPEMENTS DES RUBRIQUES

100-199 Immobilier — Résidentiel

200-299 Immobilier — Commercial

300-399 Marchandises diverses

400-499 Offres d'emploi

500-599 Services

600-699 Véhicules automobiles

900-999 Avis

99 Visite Libre

OUTREMONT 3e étage, ensoleillé, rénové à neuf, boiseries, puits de lumière, terrain, taxes basses, environnement forestier. 120 000 \$ Pour info: 613-838-6138 Durocher, 843-5076

101 Propriétés à vendre

2531 PAPINEAU, Longueuil, beau duplex semi-dét., 2 X 5 1/2, 1 X 3 1/2 s/sol, air clim., porte garage élect., balcons avant/arrière, discutable, fin. 10%, 661-9151

A L'OUEST de l'ouest de l'île de Montréal. Maison à papiers multiples, 1987, grand terrain, taxes basses, environnement forestier. 120 000 \$ Pour info: 455-8803

AHUNTSIC 65 ans très bonne condition. Duplex 2 X 5 1/2, plus bachelier, prés écoles, parcs. Pas 389-1481 — 430-6162

AIRE BOISÉE: Secteur prestigieux, près Ste-Rose. Coll. 3 c.c. mezzanine, fournilon double, 16 200 pc. accès piscine, tennis. 125 000 \$ 963-2001

ANJOU, duplex attaché, résolu, s/jeux, bureau, gar. doubl., poss. bachelier, cheminée foyer, piscine hors-sol, occ. immédiate, pas d'agent, 353-7245

AUBAINE A STE-DOROTHÉE: Laval, Cottage 2 X 5 1/2, rénové 87, chauf. électr. 3 c.c., terrain 6 500 pi.c. 88 000 \$ information: 969-1813

AUBAINE Duvernay, Plan d'architecte 3 chambres à coucher, 3 salles de bains, cuisine mélamine, solarium. Piscine creusée, foyer 200 000 \$ 661-6433 ou 386-0201

AVIS: Auteuil: Cottage 1985, croissant, 3 c.c., 2 salons, foyers, piscine chauffée, terrain 10 500 pi.c. Valeur 167 000 \$. URGENT! 118 500 \$. Faites votre offre. Pas d'agents 333-7520 — 628-2337

BORD DE L'EAU

Cottage, Lac des Deux-Montagnes, rénové 1986, hypothèque de 54 000 \$ à 11% jusqu'en 92. 99 500 \$ 491-2873

BORD DE L'EAU: À l'île Bizard, 3 ou 4 c.c., 18 500 pi.c. Cottage face lac, rénové 1988, grande cuisine, 2 1/2 toilettes, beaucoup d'agent. Planchers chêné 22, Terrasse Martin. 682-3045

BORD DE LAC, paisible, St-Adolphe, construction neuve de qit, pièces spacieuses s/bains, garage double, 1-228-9113

BOUCHERVILLE Seigneurie, bungalow avec garage, foyer, s/sol fini, piscine creusée, pas d'agent, 139 000 \$ négociable 641-1723

BOUCHERVILLE, const. 81, salle à manger, salle de séjour avec foyer, cuisine rénovée, garage, piscine, paysager, plusieurs extra. 655-1905

BROSSARD • A •, cottage moderne, brique et alumin., 2 ch. à coucher, 2 s/bains, tapis, vacuum central, asphalte, disponibles maintenant, 129 600 \$, Gilles 656-1180

C.D.N. Triplex, semi-détaché, coin tranquille, 1 X 7, 2 X 3, près métro et hôpital, 295 000 \$ Libre occupation immédiate. 585-9095, 354-0887

CANTONS DE L'EST

ST-MALO, coin Compton, unifamiliale au village, 5 1/2, terrain 125 000 pi.c. ensemencé, bosquet, prés frontiers, américaine, excellent pour chasse, 1-429-4568, 1-373-5336

CENTRE DE MONTREAL

Duplex 2 X 5, 6919 Marconi/Mozart. Vente privée. Faut vendre immédiatement! 35 000 \$ 279-2277

CENTRE-VILLE UQUAM, Bel appartement rénové, 4 pièces, style loft, cachet d'époque. 5 appartements neufs. 118 500 \$ Poss. financement. 488-2344

CHARLEMAGNE, canadienne, garage, const. '82, 3 ch., bain tourbill., syst. alarme, foyer, boisé, cause départ, au-daine 99 000 \$, 585-9749 après 19h.

CHERTSEY Chalet 4 saisons, 28 X 46, terrain de 10 000 pi.c., face au lac. Sous-sol 4 1/2 peds. Foyer. 65 000 \$ Jour. 659-0433

COTTAGE 1987 brïque, Vue sur l'amer, grand terrain, lre. Notre-Dame de l'île Perrot, situé près golf. Cuisine équipée, bain tourbillon. 453-4127

CÔTE ST-LUC: Bungalow détaché, 3 c.c., rénové, garage double, bain tourbillon. 230 000 \$ 484-3991

D.D.O. Prime Westpark. Élégant cottage, grand, extérieur pierre, 4 + 1 c.c., 3 1/2 s/b, équipe. 319 000 \$ 684-7189

DEUX-MONTAGNES: Bungalow 7 1/2, fenêtres à manivelle, secteur paisible et boisé, 75 000 \$, 472-6285

DOMAINE MONTREUIL, prés aut. 13, 15 min du centre-ville, 1990, cottage, cadre sup., 4 ch. à coucher, grande ch. à coucher avec bain tourbill., 6 salles de bains, escalier en chêne, s/manager, dinette, salon, grand salon marin, garage double sur l'étage princ. 450 000 \$, négociable, 969-1584

DORVAL, vue splendide sur lac, réduit de 385 000 \$ à 295 000 \$, 3600 pi.c. Super investissement, visite sam. et dim. 1-5 pm, 639-0255

DUVERNAY: Bungalow rénové, 7 pièces, s-diner, s/sol fini, foyer, Franklin, garage, coin de rue, haie cédras. Pas d'agents 668-3339

HUDSON SUR L'EAU, townhouse, style victorien, loué 1000\$/mois, payé 178 000 \$ oct. 89, doit vendre absolument 170 000 \$, hypothèque 130 000 \$, 11 1/2%, due 2 1/2 ans. S.V.P. appeler 426-0258, fin de sem. 1-243-4152

ILE BIZARD, townhouse, foyer, stationnement, 13 1/2%, hypothèque jusqu'à janvier, privée, 103 000 \$, 684-0430

ILE BIZARD 292 Des Érables. Dim. 14h. 14h. 2 + 1 c.c., vue s/sol, fini, foyer, hyp. transférable à 10%. Réduction incroyable à 120 000 \$ Toutes offres considérées 620-9413

ILE-DES-ŒUFS: Superbe Townhouse faisant partie d'un condo prestigieux. Grand salon (27 X 17) avec foyer et terrasse privée, 2 chambres, 2 s/bains. Stationnement intérieur. Piscine, tennis, etc. 1522 pi.c. Vente privée. 281-8446 ou 871-1137

KIRKLAND Timberlake, 1987, maison, 11 1/2% jusqu'à 1992, 149 999 \$, près de transport et bus, 695-8166

LAC WENTWORTH 125 000 \$ 3 c.c., face au lac, tout neuf, terrain adjacent possédable. Financement 3% pour 2 ans. Foyer, 2 niveaux, 489-3320 le soir, 1-533-6218 fin de semaine

N.D.G. Duplex, haut libre à l'acheteur. Grand 4 1/2, éclairé, rénové, foyer, sauna, toiture neuve, balcons. Métro Vendôme, 698 Girouard 140 000 \$ 1-829-3160

BORD DE L'EAU

Cottage, Lac des Deux-Montagnes, rénové 1986, hypothèque de 54 000 \$ à 11% jusqu'en 92. 99 500 \$ 491-2873

BORD DE L'EAU: À l'île Bizard, 3 ou 4 c.c., 18 500 pi.c. Cottage face lac, rénové 1988, grande cuisine, 2 1/2 toilettes, beaucoup d'agent. Planchers chêné 22, Terrasse Martin. 682-3045

BORD DE LAC, paisible, St-Adolphe, construction neuve de qit, pièces spacieuses s/bains, garage double, 1-228-9113

BOUCHERVILLE Seigneurie, bungalow avec garage, foyer, s/sol fini, piscine creusée, pas d'agent, 139 000 \$ négociable 641-1723

BOUCHERVILLE, const. 81, salle à manger, salle de séjour avec foyer, cuisine rénovée, garage, piscine, paysager, plusieurs extra. 655-1905

BROSSARD • A •, cottage moderne, brique et alumin., 2 ch. à coucher, 2 s/bains, tapis, vacuum central, asphalte, disponibles maintenant, 129 600 \$, Gilles 656-1180

C.D.N. Triplex, semi-détaché, coin tranquille, 1 X 7, 2 X 3, près métro et hôpital, 295 000 \$ Libre occupation immédiate. 585-9095, 354-0887

CANTONS DE L'EST

ST-MALO, coin Compton, unifamiliale au village, 5 1/2, terrain 125 000 pi.c. ensemencé, bosquet, prés frontiers, américaine, excellent pour chasse, 1-429-4568, 1-373-5336

CENTRE DE MONTREAL

Duplex 2 X 5, 6919 Marconi/Mozart. Vente privée. Faut vendre immédiatement! 35 000 \$ 279-2277

CENTRE-VILLE UQUAM, Bel appartement rénové, 4 pièces, style loft, cachet d'époque. 5 appartements neufs. 118 500 \$ Poss. financement. 488-2344

CHARLEMAGNE, canadienne, garage, const. '82, 3 ch., bain tourbill., syst. alarme, foyer, boisé, cause départ, au-daine 99 000 \$, 585-9749 après 19h.

CHERTSEY Chalet 4 saisons, 28 X 46, terrain de 10 000 pi.c., face au lac. Sous-sol 4 1/2 peds. Foyer. 65 000 \$ Jour. 659-0433

COTTAGE 1987 brïque, Vue sur l'amer, grand terrain, lre. Notre-Dame de l'île Perrot, situé près golf. Cuisine équipée, bain tourbillon. 453-4127

CÔTE ST-LUC: Bungalow détaché, 3 c.c., rénové, garage double, bain tourbillon. 230 000 \$ 484-3991

D.D.O. Prime Westpark. Élégant cottage, grand, extérieur pierre, 4 + 1 c.c., 3 1/2 s/b, équipe. 319 000 \$ 684-7189

DEUX-MONTAGNES: Bungalow 7 1/2, fenêtres à manivelle, secteur paisible et boisé, 75 000 \$, 472-6285

DOMAINE MONTREUIL, prés aut. 13, 15 min du centre-ville, 1990, cottage, cadre sup., 4 ch. à coucher, grande ch. à coucher avec bain tourbill., 6 salles de bains, escalier en chêne, s/manager, dinette, salon, grand salon marin, garage double sur l'étage princ. 450 000 \$, négociable, 969-1584

DORVAL, vue splendide sur lac, réduit de 385 000 \$ à 295 000 \$, 3600 pi.c. Super investissement, visite sam. et dim. 1-5 pm, 639-0255

DUVERNAY: Bungalow rénové, 7 pièces, s-diner, s/sol fini, foyer, Franklin, garage, coin de rue, haie cédras. Pas d'agents 668-3339

HUDSON SUR L'EAU, townhouse, style victorien, loué 1000\$/mois, payé 178 000 \$ oct. 89, doit vendre absolument 170 000 \$, hypothèque 130 000 \$, 11 1/2%, due 2 1/2 ans. S.V.P. appeler 426-0258, fin de sem. 1-243-4152

ILE BIZARD, townhouse, foyer, stationnement, 13 1/2%, hypothèque jusqu'à janvier, privée, 103 000 \$, 684-0430

ILE BIZARD 292 Des Érables. Dim. 14h. 14h. 2 + 1 c.c., vue s/sol, fini, foyer, hyp. transférable à 10%. Réduction incroyable à 120 000 \$ Toutes offres considérées 620-9413

ILE-DES-ŒUFS: Superbe Townhouse faisant partie d'un condo prestigieux. Grand salon (27 X 17) avec foyer et terrasse privée, 2 chambres, 2 s/bains. Stationnement intérieur. Piscine, tennis, etc. 1522 pi.c. Vente privée. 281-8446 ou 871-1137

KIRKLAND Timberlake, 1987, maison, 11 1/2% jusqu'à 1992, 149 999 \$, près de transport et bus, 695-8166

LAC WENTWORTH 125 000 \$ 3 c.c., face au lac, tout neuf, terrain adjacent possédable. Financement 3% pour 2 ans. Foyer, 2 niveaux, 489-3320 le soir, 1-533-6218 fin de semaine

N.D.G. Duplex, haut libre à l'acheteur. Grand 4 1/2, éclairé, rénové, foyer, sauna, toiture neuve, balcons. Métro Vendôme, 698 Girouard 140 000 \$ 1-829-3160

BORD DE L'EAU

Cottage, Lac des Deux-Montagnes, rénové 1986, hypothèque de 54 000 \$ à 11% jusqu'en 92. 99 500 \$ 491-2873

BORD DE L'EAU: À l'île Bizard, 3 ou 4 c.c., 18 500 pi.c. Cottage face lac, rénové 1988, grande cuisine, 2 1/2 toilettes, beaucoup d'agent. Planchers chêné 22, Terrasse Martin. 682-3045

BORD DE LAC, paisible, St-Adolphe, construction neuve de qit, pièces spacieuses s/bains, garage double, 1-228-9113

BOUCHERVILLE Seigneurie, bungalow avec garage, foyer, s/sol fini, piscine creusée, pas d'agent, 139 000 \$ négociable 641-1723

BOUCHERVILLE, const. 81, salle à manger, salle de séjour avec foyer, cuisine rénovée, garage, piscine, paysager, plusieurs extra. 655-1905

BROSSARD • A •, cottage moderne, brique et alumin., 2 ch. à coucher, 2 s/bains, tapis, vacuum central, asphalte, disponibles maintenant, 129 600 \$, Gilles 656-1180

C.D.N. Triplex, semi-détaché, coin tranquille, 1 X 7, 2 X 3, près métro et hôpital, 295 000 \$ Libre occupation immédiate. 585-9095, 354-0887

CANTONS DE L'EST

ST-MALO, coin Compton, unifamiliale au village, 5 1/2, terrain 125 000 pi.c. ensemencé, bosquet, prés frontiers, américaine, excellent pour chasse, 1-429-4568, 1-373-5336

CENTRE DE MONTREAL

Duplex 2 X 5, 6919 Marconi/Mozart. Vente privée. Faut vendre immédiatement! 35 000 \$ 279-2277

CENTRE-VILLE UQUAM, Bel appartement rénové, 4 pièces, style loft, cachet d'époque. 5 appartements neufs. 118 500 \$ Poss. financement. 488-2344

CHARLEMAGNE, canadienne, garage, const. '82, 3 ch., bain tourbill., syst. alarme, foyer, boisé, cause départ, au-daine 99 000 \$, 585-9749 après 19h.

CHERTSEY Chalet 4 saisons, 28 X 46, terrain de 10 000 pi.c., face au lac. Sous-sol 4 1/2 peds. Foyer. 65 000 \$ Jour. 659-0433

COTTAGE 1987 brïque, Vue sur l'amer, grand terrain, lre. Notre-Dame de l'île Perrot, situé près golf. Cuisine équipée, bain tourbillon. 453-4127

CÔTE ST-LUC: Bungalow détaché, 3 c.c., rénové, garage double, bain tourbillon. 230 000 \$ 484-3991

D.D.O. Prime Westpark. Élégant cottage, grand, extérieur pierre, 4 + 1 c.c., 3 1/2 s/b, équipe. 319 000 \$ 684-7189

DEUX-MONTAGNES: Bungalow 7 1/2, fenêtres à manivelle, secteur paisible et boisé, 75 000 \$, 472-6285

DOMAINE MONTREUIL, prés aut. 13, 15 min du centre-ville, 1990, cottage, cadre sup., 4 ch. à coucher, grande ch. à coucher avec bain tourbill., 6 salles de bains, escalier en chêne, s/manager, dinette, salon, grand salon marin, garage double sur l'étage princ. 450 000 \$, négociable, 969-1584

DORVAL, vue splendide sur lac, réduit de 385 000 \$ à 295 000 \$, 3600 pi.c. Super investissement, visite sam. et dim. 1-5 pm, 639-0255

DUVERNAY: Bungalow rénové, 7 pièces, s-diner, s/sol fini, foyer, Franklin, garage, coin de rue, haie cédras. Pas d'agents 668-3339

HUDSON SUR L'EAU, townhouse, style victorien, loué 1000\$/mois, payé 178 000 \$ oct. 89, doit vendre absolument 170 000 \$, hypothèque 130 000 \$, 11 1/2%, due 2 1/2 ans. S.V.P. appeler 426-0258, fin de sem. 1-243-4152

ILE BIZARD, townhouse, foyer, stationnement, 13 1/2%, hypothèque jusqu'à janvier, privée, 103 000 \$, 684-0430

ILE BIZARD 292 Des Érables. Dim. 14h. 14h. 2 + 1 c.c., vue s/sol, fini, foyer, hyp. transférable à 10%. Réduction incroyable à 120 000 \$ Toutes offres considérées 620-9413

ILE-DES-ŒUFS: Superbe Townhouse faisant partie d'un condo prestigieux. Grand salon (27 X 17) avec foyer et terrasse privée, 2 chambres, 2 s/bains. Stationnement intérieur. Piscine, tennis, etc. 1522 pi.c. Vente privée. 281-8446 ou 871-1137

KIRKLAND Timberlake, 1987, maison, 11 1/2% jusqu'à 1992, 149 999 \$, près de transport et bus, 695-8166

LAC WENTWORTH 125 000 \$ 3 c.c., face au lac, tout neuf, terrain adjacent possédable. Financement 3% pour 2 ans. Foyer, 2 niveaux, 489-3320 le soir, 1-533-6218 fin de semaine

N.D.G. Duplex, haut libre à l'acheteur. Grand 4 1/2, éclairé, rénové, foyer, sauna, toiture neuve, balcons. Métro Vendôme, 698 Girouard 140 000 \$ 1-829-3160

BORD DE L'EAU

Cottage, Lac des Deux-Montagnes, rénové 1986, hypothèque de 54 000 \$ à 11% jusqu'en 92. 99 500 \$ 491-2873

BORD DE L'EAU: À l'île Bizard, 3 ou 4 c.c., 18 500 pi.c. Cottage face lac, rénové 1988, grande cuisine, 2 1/2 toilettes, beaucoup d'agent. Planchers chêné 22, Terrasse Martin. 682-3045

BORD DE LAC, paisible, St-Adolphe, construction neuve de qit, pièces spacieuses s/bains, garage double, 1-228-9113

BOUCHERVILLE Seigneurie, bungalow avec garage, foyer, s/sol fini, piscine creusée, pas d'agent, 139 000 \$ négociable 641-1723

BOUCHERVILLE, const. 81, salle à manger, salle de séjour avec foyer, cuisine rénovée, garage, piscine, paysager, plusieurs extra. 655-1905

BROSSARD • A •, cottage moderne, brique et alumin., 2 ch. à coucher, 2 s/bains, tapis, vacuum central, asphalte, disponibles maintenant, 129 600 \$, Gilles 656-1180

C.D.N. Triplex, semi-détaché, coin tranquille, 1 X 7, 2 X 3, près métro et hôpital, 295 000 \$ Libre occupation immédiate. 585-9095, 354-0887

CANTONS DE L'EST

ST-MALO, coin Compton, unifamiliale au village, 5 1/2, terrain 125 000 pi.c. ensemencé, bosquet, prés frontiers, américaine, excellent pour chasse, 1-429-4568, 1-373-5336

CENTRE DE MONTREAL

Duplex 2 X 5, 6919 Marconi/Mozart. Vente privée. Faut vendre immédiatement! 35 000 \$ 279-2277

CENTRE-VILLE UQUAM, Bel appartement rénové, 4 pièces, style loft, cachet d'époque. 5 appartements neufs. 118 500 \$ Poss. financement. 488-2344

CHARLEMAGNE, canadienne, garage, const. '82, 3 ch., bain tourbill., syst. alarme, foyer, boisé, cause départ, au-daine 99 000 \$, 585-9749 après 19h.

CHERTSEY Chalet 4 saisons, 28 X 46, terrain de 10 000 pi.c., face au lac. Sous-sol 4 1/2 peds. Foyer. 65 000 \$ Jour. 659-0433

COTTAGE 1987 brïque, Vue sur l'amer, grand terrain, lre. Notre-Dame de l'île Perrot, situé près golf. Cuisine équipée, bain tourbillon. 453-4127

CÔTE ST-LUC: Bungalow détaché, 3 c.c., rénové, garage double, bain tourbillon. 230 000 \$ 484-3991

D.D.O. Prime Westpark. Élégant cottage, grand, extérieur pierre, 4 + 1 c.c., 3 1/2 s/b, équipe. 319 000 \$ 684-7189

DEUX-MONTAGNES: Bungalow 7 1/2, fenêtres à manivelle, secteur paisible et boisé, 75 000 \$, 472-6285

DOMAINE MONTREUIL, prés aut. 13, 15 min du centre-ville, 1990, cottage, cadre sup., 4 ch. à coucher, grande ch. à coucher avec bain tourbill., 6 salles de bains, escalier en chêne, s/manager, dinette, salon, grand salon marin, garage double sur l'étage princ. 450 000 \$, négociable, 969-1584

DORVAL, vue splendide sur lac, réduit de 385 000 \$ à 295 000 \$, 3600 pi.c. Super investissement, visite sam. et dim. 1-5 pm, 639-0255

DUVERNAY: Bungalow rénové, 7 pièces, s-diner, s/sol fini, foyer, Franklin, garage, coin de rue, haie cédras. Pas d'agents 668-3339

HUDSON SUR L'EAU, townhouse, style victorien, loué 1000\$/mois, payé 178 000 \$ oct. 89, doit vendre absolument 170 000 \$, hypothèque 130 000 \$, 11 1/2%, due 2 1/2 ans. S.V.P. appeler 426-0258, fin de sem. 1-243-4152

ILE BIZARD, townhouse, foyer, stationnement, 13 1/2%, hypothèque jusqu'à janvier, privée, 103 000 \$, 684-0430

ILE BIZARD 292 Des Érables. Dim. 14h. 14h. 2 + 1 c.c., vue s/sol, fini, foyer, hyp. transférable à 10%. Réduction incroyable à 120 000 \$ Toutes offres considérées 620-9413

ILE-DES-ŒUFS: Superbe Townhouse faisant partie d'un condo

LES ANNONCES CLASSEES 286-1200

160 App. et log. à louer

MÉTRO RADISSON 3½, 443\$. 1er juil. ou 1er août, tout compris, 284-5972, 849-2541.

MÉTRO SNOWDON. 4½ chauffé, eau chaude, près services, ensolleilée, 560\$, 937-9762, soir.

MAISONNEUVES/PAPINEAU. grands 4½ neufs, 2 balcons, entrée lav./séc. métro et autobus, 1 mois gratuit, 580\$, 457-3923.

HAZARIN-JOLICOEUR. 3½, rénové, dans triplex, tranquille, 385 \$/mois, 727-2581.

MERCIER 5½. Haut duplex, très propre, entrée lav./séc., 1er juillet, 500 \$/mois, tranquille, 355-3073.

MTL. NORD. 4½, confort, balcon, ensolleilée, stationnement, près centre d'achat, commodités, libre, 620-7546.

MTL.-NORD. ave. Bellevue, haut duplex, grand 5½, chauffage élect., 480\$, 322-9706.

N.D.G. - GRAND 4½. cuisine/épo. frigo, balcons, frais peint, stat., ensolleilée, juillet ou août, 488-7750.

N.D.G., 5½, entrée privée, près St-Jacques, transport, commerces, libre 1er juillet, 488-4745.

N.D.G., Ave Grey. luxueux haut duplex, 8½, foyer, 2 grands balcons, rénové, poêle/frigo, eau chaude et chauffage insulé, 1250\$. Tél. 889-8915.

N.D.G., haut duplex, bon état, 7 pièces, boiserie, foyer, 2 balcons, cour, non-chauffé, 825\$, 672-9734 ap. 18h.

N.D.G., haut duplex, 6½, solarium, foyer, 750\$, non-chauffé, 481-0055.

N.D.G., Charmant, à l'étage 7½, r-d-c, 6½, spacieux duplex, près parc, ensolleilée, foyer, boiserie originales magnifiques. Prêt à accueillir, 850 \$. 1er juil. 844-5537, message.

N.D.G., Très grand 4½, rénové, chauffé, équipé, 580 \$, près métro Villa-Maria, 481-0045 — 735-5957.

ONTARIO-EST: Grand 7½, ensolleilée, cuisine moderne, 595 \$/mois, 526-4441, 653-8157.

OUTREMENT Avenue Willowdale. Bas duplex 7½, chauffé, boiserie, garage, sous-sol. Libre 1er juil. 1 200 \$/mois, 342-9429 (sur r.v. répondre).

OUTREMENT Castel Van Horne. Compl. neuf, près métro. 4½ équipé. Micheline Odette Filion, Odette et Odette cr. 276-1116, 738-4506.

OUTREMENT ADJ. Très grand haut duplex, près U de M., collège Bréboeuf, 3 c.c., 1½ s/b., tout équipé. Odette et Odette cr. 276-1116, 738-4506.

OUTREMENT près Laurier, spacieux haut duplex, 6½, très ensolleilée, terrasse, 500 \$/mois, 527-0516.

OUTREMENT / HUTCHISON 5½ - 6½, propre, très éclairé. Libre immédiatement, 281-1511.

OUTREMENT ADJ. Grand duplex, près U de M., rue Wilfrid, 7½, 3 c.c., 1 bureau, rénové, puits de lumière, b./boulonnier, foyer, frais peint, chauffé, garage, 1 500 \$, 738-2956, libre, chauffé.

OUTREMENT chauffés, 1er étage, 5½, poêle/frigo, tapis, 625 \$ 4½, poêle, 570 \$ 1257 Bernard Ouest, 727-7000.

OUTREMENT, luxueux 3½ - 4½ neufs, lav./séc. installés, parking, 288-1754, 279-5499.

OUTREMENT 4½, ensolleilée, cuisine/réfrigérateur, 650 \$, 279-6723, 720-9288.

OUTREMENT: Davaar. Entre-sol, grand 5½, 595 \$ + 9½, haut duplex, 1 mois gratuit, 271-3158 — 271-2908.

OUTREMENT: Très grand 7½, 2e étage de triplex, clair, très chaleureux. Rénové, boiserie chêne, balcon, chauffé, entrées lav./séc., cuisine/réfr. fournis. A 2 pas du métro, commerces. Libre 1er juillet. Maison calme. Références exigées.

277-9812

OUTREMENT: près métro. 4½ - 5½, r-d-c, chauffés, eau chaude, etc., 274-6254 — 334-5812.

P.A.T., 14275 Montmarter, 4½, rénové, peinture, stationnement 330\$ à 375\$/mois, 498-2211, 325-4509.

P.A.T., 14411 Forsyth, 4½, rénové, peinture, stationnement 330\$/mois, 498-2211, 325-4509.

PARC LAFONTAINE, grand, moderne 3½, stationnement privé, deux terrasses, lave-vaisselle, 2 salles réception-billard, 923-0825.

PARC VIGER: condo, luxueux 4½, équipé, stat. Libre 1er juil. 590 \$. 289-6146 — 288-6279.

PIERREFONDS 4½, sixplex, près autobus et services, stationnement extérieur, libre, 620-3685 ou 421-6762.

PLATEAU (Marquette/Laurier). Grand 6½, r-d-c, très clair, 4 pcs fermées, cour ensolleilée, stat, frais peint, 750 \$/mois, 525-3640.

PLATEAU 4½, 1 chambre fermée, 415 \$ 4½ + cave, 1 chambre fermée, 515 \$. Paul Laviole, 722-2727.

PLATEAU MONT-ROYAL 3½ - 5½ - 6½. Libres 1er juillet. Option cuisine/réfr. Jacques, 528-1124.

PLATEAU MONT-ROYAL: 5282, Chabot, 4½ non-chauffé, 425\$, 523-4465 — 844-9216.

PLATEAU Chambord/Gloucester 6½, 1 cc. fermée, 2 salons doubles, r-d-c, 585 \$, 598-1868.

PRÉS RADIO-CANADA Appartement sur 2 étages, design exclusif, foyer, terrasse, 975 \$ 522-7180.

R.D.P., Très grand 4½, très éclairé, très propre, entrée laveuse/sécheuse, 648-7222.

R.D.P., grand 4½, style condo et luxueux, près nouveau centre d'achats, Marc Aurelie, 494-0814.

R.D.P., 4½, demi s/sol, éclairé, stationnement sur garage. Libre 1er juillet, 494-2371, après 18h.

REPRESENTANT A vendre ou à louer. Semi-détaché, centre d'achat et transports vers Mtl. Possibilité location avec option d'achat, 700\$/mois, 654-4466.

RIVIERE-DES-PRAIRIES 4½, non-chauffé, rénové, près autobus, 654-5621, 654-6463, 353-4192.

ROSEMONT Pied-à-terre, 1½ meublé et tout équipé, neuf, terrasse. Près métro, avec magasin au sous-sol. Libre, 453-7758.

ROSEMONT, 5850 rue Papineau, condo-studio neuf 1½ meublé, foyer + extra, 600\$, 666-4752.

ROSEMONT, 2ème et Holt, 6½ libre, semi-rénové, chauffé électrique, 450\$, 727-3061.

RSMT, 101ème/Beaubien, petit 4½, 6½, chauffé, eau chaude, lav./séc. poêle/frigo, 1 juil. 530\$, tél.: 626-6273.

RUE JOLLETTE: près Adam, 7½ rénové, 3 c.c. fermées, idéal pour étudiants, 675 \$, 654-5834 — 525-3473.

SEMI-LOFT 500 p.c., métro Jean-Talon, Ambiano + soft, 1 Hologène sur rails, miroirs, tapis, sur piste cyclable. Près du marché et de la plaza, 600 \$ nég. 273-6264.

SPACIEUX: 8½ propre, 2 balcons, grande cuisine et s/manger. Espace de rangement, planchers bois franc. Chauffé au gaz, garage disp. 6659 St-Denis, 785/mois, 279-0720, 849-4882.

160 App. et log. à louer

ST-CONSTANT idéal pour couples retraités, condo de luxe, pas de frais de condo, 425 \$ 595-1000.

ST-EUSTACHE: Maison tout meublée, pour quelques mois, à louer ou partager, tout équipée, 650 \$ seulement! Couple responsable, 623-3050.

ST-FERDINAND 4½, constr. 1990, incombustible, insonorisé, avec ou sans garage. Spacieux, 500 \$ + 962-9620.

ST-LÉONARD, 4½ chauffage électrique pour locataire, 430\$, 327-8735.

ST-LÉONARD 4½ très propre, 4½, 322-2099.

ST-LÉONARD, haut duplex, 5½ chauffé, près autobus et services, idéal 2 pers. Références, Monique, 729-8304.

ST-LÉONARD: Haut duplex, grand 5½, chauff. élec. près bus et commodités. Max 3 adultes, 327-7885.

ST-MICHEL, limit. RSMT, Jean-Talon/Bélair, grand, luxueux 5½ chauffé, 8½, 1er juil. 635\$, tél.: 626-6723.

ST-MICHEL Haut duplex, 1 mois gratuit, 5 c.c., non-chauffé, tranquille, propre, 389-3320.

ST-MICHEL ET MASSON, 7½, garage, cour, ch. élect., entrée lav./séc. 351-7201, 581-5073.

ST-MICHEL 3½, très propre, peinturé. Prêt à aménager. Poêle, réfrigérateur, 325 \$ 695-6513.

ST-MICHEL, beau 3½, 9075-101ème, haut duplex, élect., situé près de centre d'achats, 320\$, 389-7462.

ST-MICHEL, bas duplex, 5½, s/sol, garage, près hôpital, métro, propre, tranquille, libre, 825\$, 381-5710.

ST-REMI Ferme 35 acres, logement 7½, 521-2625 ou 597-0400.

ST-URBAIN: René-Lesvesque, Condo 5½, 2 c.c., 1½ s/bains, 5 appareils, climatisé, 1 000 \$, Juil., 444-1283, soir.

ST-ZOTIQUE Pie IX, grands 5½, 3½, très propres, tranquille. Entrée lav./séc., 648-8620 ou 1207.

STANDÉ: ensolleilée, tranquille, 3e étage, 800 p.c., 1 c.c., lave-vaisselle, 700 \$/mois, 495-2393 — 526-3769.

STE-ADELE, maison entièrement meublée, 3 chambres, vue panoramique, possibilité d'achat, disponible maintenant. Yves Legris, 305-4393, 308-4376.

TÉTREAUVILLE Rue Baldwin. Luxueux grand 7½, juin gratuit. Cour, stationnement, 456-4263.

TÉTREAUVILLE Rue Liébert. Grand 5½, haut triplex, chauffage élect. 450 \$ Très propre, 352-7326.

TÉTREAUVILLE: Grand 3½, 1er étage, meublé, peinture fraîche. Rue Desmarée, 449-1159 — 355-4249.

V.M.R. Tout duplex, 6½, juillet, 900 \$ Près autobus et métro, 271-6006 bureau, soir: 737-7709.

VAUDREUIL, triplex neuf, 3 c.c., s/d, foyer et bain tourbillon, planches de béton inson., remise, 1360 p.c., 526-9061.

VERDUN bas 6½, rénové, stationnement, 3 chambres, cour, entrée lav./séc., 615 \$/juil. 766-7840.

VERDUN Rue Galt. Magnifique 4½, 325 \$ Un mois gratuit. Près métro, tranquille, 622-8470, 622-6763.

VERDUN Rue Galt. Magnifique 3½, 290 \$ Un mois gratuit. Près métro, tranquille, 622-8470, 622-6763.

VERDUN, superbe grand 4½ neuf, balcon, parc, fleuve, métro, garage, 590\$, 761-3343.

VERDUN: Métro Verdun, 5½, chauffage élec., rénové, entrées lav./séc., 450 \$ 632-8562 — 659-3026.

VICTORIA, haut duplex, 8½ chauffé, 2 bains, 2 balcons, garage, jardin, 1650 \$/mois, 369-1098.

VILLE ST-LAURENT, DuBeau grand 6½, haut duplex, 2 s/bains, équipé, chauffé, 850\$/mois, 340-6335, 737-6440 (soir).

VILLE ST-LAURENT, 4½ chauffé, libre immédiatement. Appelez après 17h: 747-1466.

VILLERAY, près métro 3½ neuf, tapis, avec cuisinière et cuisinière, planchers béton, 321-9033.

VILLERAY: près Papineau, 4½, 5½ fermés, chauffés, éclairés, propres, tranquille, près métro et services, 331-2464 (soir).

WILLOWDALE, U de M, 7½, chauffé, élect., eau chaude, stationnement compris, disponible imm. 731-2624.

167 à louer hors frontières

BIARITZ, FRANCE Studio équipé direct sur mer, grand appartement, à partir de 400\$/sem. Libre juin, septembre et hiver. (514) 358-4051, (1) 375-3727.

WEST PALM BEACH: Condos à louer, neufs, tout équipés. Village français. 1-407-586-8610.

168 à vendre hors frontières

ILE LA MOTTE (VERMONT) Maison mobile dans parc, 5 min. Lac Champlain, 701X2, meublée, 11. river. 843-3946 (jour), 656-1812 (soir).

173 Maisons repos/retraite

A ST-LÉONARD, chambre et pension pour personnes âgées, très bonne nourriture, service de médecin (24 hrs), 721-5871, 955-5468.

251 Bureaux à louer

4825 MÉTROPOLITAIN EST ST-LÉONARD Bureaux neufs, climatisés, pour professionnels, 750 p.c., 1200 p.c., libre imm., 323-3000, 661-9183.

A LOUER Petits bureaux avec fax et système téléphonique, 190 \$/mois, 689-5404.

BÉLAIR/JEAN-TALON Bureau 500 p.c., frais peint, 450 \$/mois, 376-4058.

BUREAU A LOUER 33 x 30 pieds. Pour professionnel, 750 \$/mois, chauffé et électrique, 525-4569.

BUREAU A LOUER 520 p.c.: 475 \$/mois. S'adresser au 5765, Boul. hres., 721-5871, 955-5468.

BUREAU DANS CENTRE PROFESSIONNEL 900\$, St-Michel, 387-0397 — 389-4426.

C.D.N.: Sous-location immédiate, 5700 p.c., 13 \$/p.c. tout inclus. Occasion à ne pas manquer! Termes discutables, 987-1660, Jean Jacob.

JEAN-TALON/DE LORIMIER Bureaux professionnels, 2e étage, approx. 1000 p.c., conditions raisonnables. Info: Vincent 664-1400.

ST-DENIS / JARRY 1 000 p.c. idéal professionnel. Près métro, 667-2864.

CENTRE PROFESSIONNEL Ch. des Anglais, bureaux sous-sol avec services, autres avantages, idéal pour projet subventionné, disponibles immédiatement.

477-5714

CHOMÉDEY-LAVALL 3050 boul. Cartier. Bureau professionnel, 500 p.c., dans clinique médicale. Libre imm. 648-2400.

JEAN-TALON/DE LORIMIER Bureaux professionnels, 2e étage, approx. 1000 p.c., conditions raisonnables. Info: Vincent 664-1400.

ST-DENIS / JARRY 1 000 p.c. idéal professionnel. Près métro, 667-2864.

RSMT, 101ème/Beaubien, petit 4½, 6½, chauffé, eau chaude, lav./séc. poêle/frigo, 1 juil. 530\$, tél.: 626-6273.

RUE JOLLETTE: près Adam, 7½ rénové, 3 c.c. fermées, idéal pour étudiants, 675 \$, 654-5834 — 525-3473.

SEMI-LOFT 500 p.c., métro Jean-Talon, Ambiano + soft, 1 Hologène sur rails, miroirs, tapis, sur piste cyclable. Près du marché et de la plaza, 600 \$ nég. 273-6264.

SPACIEUX: 8½ propre, 2 balcons, grande cuisine et s/manger. Espace de rangement, planchers bois franc. Chauffé au gaz, garage disp. 6659 St-Denis, 785/mois, 279-0720, 849-4882.

251 Bureaux à louer

RUE LAURIER O. Près Hutchison, 3e étage, 620 p.c. divisés en 3 espaces, tous serv. compris, 715 \$, 271-1399.

RUE LAURIER O. Près Hutchison, 3e étage, 620 p.c. divisés en 3 espaces, tous serv. compris, 715 \$, 271-1399.

ST-DENIS / RACHEL 2e étage, 1 600 p.c. p.c., beau bureau avec log. rénové, chauffé, idéal professionnel, 950 \$/mois. Libre imm. 845-8917 — 522-6596.

ST-DENIS / RACHEL: Non-lum. édifice occupé par architecte et prof. 91 p.c. 100 \$ 182 p.c. 225 \$ 324 p.c. 400 \$ tout compris. Chantal, 843-6417.

ST-DENIS COIN SHERBROOKE Bureaux fermés, 1 650 p.c. a. bail net net, 8 \$/p.c. 849-9032.

ST-LAMBERT 2 bureaux, 860 p.c. a. et 806 p.c. a. Occupation immédiate ou 1er juillet. Stationnement, 465-2256, 735-6275.

ST-ZOTIQUE / CHAMBOURD Bureau pour professionnel, 1 000 p.c. entier, rénov. chauffé, coffre-fort. Libre, 457-9223 — 274-5502.

STE-CATHERINE/BLERU: 2 étages, s-occupation, 3 300 p.c. par étage, 11 \$/p.c. Occup. imm. Voilà 1 occasion d'affaires au centre-ville à peu de frais. Termes discutables, 987-1660, Jean Jacob.

STE-CATHERINE/BLERU: 2 étages, s-occupation, 3 300 p.c. par étage, 11 \$/p.c. Occup. imm. Voilà 1 occasion d'affaires au centre-ville à peu de frais. Termes discutables, 987-1660, Jean Jacob.

STE-CATHERINE/BLERU: 2 étages, s-occupation, 3 300 p.c. par étage, 11 \$/p.c. Occup. imm. Voilà 1 occasion d'affaires au centre-ville à peu de frais. Termes discutables, 987-1660, Jean Jacob.

259 Espaces commerciaux à louer

257 LAURIER OUEST Beau local rénové, 1 500 p.c. a. Libre pour 1er nov. 737-3563, matinée ou soirée.

4825 MÉTROPOLITAIN EST ST-LÉONARD Local commercial + industriel, 2500 p.c. a. porte garage sur côté, 12,5 p. hauteur, libre imm., 323-3000, 661-9183.

JEAN-TALON/DE LORIMIER Emplacement 1200 p.c. a. 1er étage, idéal restaurant, haute gamme. Info: Vincent 664-1400.

N.D.G.: Très bien situé. Imm. d'angle, beau local commercial + grand s/s, 2 entrées. Poss. 2 commerces ou bur. prof. 1 850 \$, 393-1222.

PROFESSIONNEL Bureau spacieux de 730 p.c. approx. im. 200 p.c. a. par étage, 1er étage, idéal restaurant, haute gamme. Info: Vincent 664-1400.

ST-DENIS 2 bureaux, 860 p.c. a. et 806 p.c. a. Occupation immédiate ou 1er juillet. Stationnement, 465-2256, 735-6275.

ST-ZOTIQUE / CHAMBOURD Bureau pour professionnel, 1 000 p.c. entier, rénov. chauffé, coffre-fort. Libre, 457-9223 — 274-5502.

STE-CATHERINE/BLERU: 2 étages, s-occupation, 3 300 p.c. par étage, 11 \$/p.c. Occup. imm. Voilà 1 occasion d'affaires au centre-ville à peu de frais. Termes discutables, 987-1660, Jean Jacob.

STE-CATHERINE/BLERU: 2 étages, s-occupation, 3 300 p.c. par étage, 11 \$/p.c. Occup. imm. Voilà 1 occasion d'affaires au centre-ville à peu de frais. Termes discutables, 987-1660, Jean Jacob.

STE-CATHERINE/BLERU: 2 étages, s-occupation, 3 300 p.c. par étage, 11 \$/p.c. Occup. imm. Voilà 1 occasion d'affaires au centre-ville à peu de frais. Termes discutables, 987-1660, Jean Jacob.

STE-CATHERINE/BLERU: 2 étages, s-occupation, 3 300 p.c. par étage, 11 \$/p.c. Occup. imm. Voilà 1 occasion d'affaires au centre-ville à peu de frais. Termes discutables, 987-1660, Jean Jacob.

STE-CATHERINE/BLERU: 2 étages, s-occupation, 3 300 p.c. par étage, 11 \$/p.c. Occup. imm. Voilà 1 occasion d'affaires au centre-ville à peu de frais. Termes discutables, 987-1660, Jean Jacob.

STE-CATHERINE/BLERU: 2 étages, s-occupation, 3 300 p.c. par étage, 11 \$/p.c. Occup. imm. Voilà 1 occasion d'affaires au centre-ville à peu de frais. Termes discutables, 987-1660, Jean Jacob.

STE-CATHERINE/BLERU: 2 étages, s-occupation, 3 300 p.c. par étage, 11 \$/p.c. Occup. imm. Voilà 1 occasion d'affaires au centre-ville à peu de frais. Termes discutables, 987-1660, Jean Jacob.

STE-CATHERINE/BLERU: 2 ét

CINEMA

ASTRE I: (327-5001) — *Robocop* 2 ven. au mar. 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 45 ven. sam. dern. spect. 24 h. — *Die Hard* 2 mer. jeu. 1 h 15, 4 h, 7 h, 9 h 30

ASTRE II: — *Back to the Future* no 3 ven. au mar. 1 h 15, 5 h 40, 10 h. — *Gremlins* 2 ven. au mar. 3 h 30, 7 h 45, ven. sam. dern. spect. 24 h. — *Robocop* 2 mer. jeu. 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 45

ASTRE III: — *Total Recall* 1 h, 3 h 15, 5 h 30, 7 h 45, 10 h, ven. sam. dern. spect. 24 h

ASTRE IV: — *Ghost Dad* ven. au mar. 1 h, 2 h 45, 4 h 30, 6 h 15, 8 h, 9 h 45, ven. sam. dim. dern. spect. 24 h, mer. jeu. 3 h 15, 7 h 15 — *Back to the Future* 3 mer. jeu. 1 h, 5 h, 9 h

BERRI I: (288-2115) — *Retour vers le futur* 3 12 h 45, 3 h, 5 h 15, 7 h 30, 9 h 45

BERRI II: — *La nurse* 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20

BERRI III: — *Nikita* 1 h, 3 h 15, 5 h 30, 7 h 45, 9 h 45

BERRI IV: — *Gremlins* 2 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 15

BERRI V: — *Tenage Mutant Ninja Turtles* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15 — *Le fil de Miami* 7 h 15, 9 h 15

BONAVENTURE I: (861-2725) — *Ghost Dad* ven. sam. 7 h 20, 9 h 10, dim. 1 h 30, 3 h 30, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 10, lun. mar. 7 h 20, 9 h 10 — *Die Hard* 2 mer. jeu. 7 h, 9 h 30

BONAVENTURE II: — *Wild Orchid* ven. sam. 7 h 15, 9 h 30, dim. 2 h, 4 h 15, 7 h, 9 h 10, lun. mar. 7 h 15, 9 h 30 — *Ghost Dad* mer. jeu. 7 h 20, 9 h 10

BROSSARD I: (465-5906) — *Tenage Mutant Ninja Turtles* tous les jours 1 h. — *La nurse* 3 h, 5 h, 7 h, 9 h 10

BROSSARD II: — *Back to the Future* 3 2 h, 4 h 30, 7 h 15 — *Le fil de Miami* 9 h 35

BROSSARD III: — *Robocop* 2 1 h 45, 4 h 30, 7 h 05, 9 h 25

CARREFOUR LAVAL 1: (688-3684) — *Cruising* Barven. sam. dim. 1 h, 3 h, 7 h, lun. mar. 1 h, 3 h, 7 h. — *Le fil de Miami* ven. au mar. 5 h, 9 h 15 — *Ghost Dad* mer. jeu. 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15

CARREFOUR LAVAL 2: — *Ghost Dad* ven. au mar. 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15 — *Back to the Future* 3 mer. jeu. 1 h 30, 4 h, 7 h, 9 h 30

CARREFOUR LAVAL 3: — *Back to the Future* 3 ven. au mar. 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15 — *Die Hard* 2 mer. 10 h., mer. jeu. 1 h 30, 4 h 30, 7 h 10, 9 h 40

CARREFOUR LAVAL 4: — *Tenage Mutant Ninja Turtles* 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05 — *Bird on Wire* ven. au lun. 7 h 25, 9 h 40, mar. au jeu. 7 h 25 — *Fil de Miami* mer. jeu. 9 h 40

CARREFOUR LAVAL 5: — *La nurse* 12 h 45, 2 h 50, 5 h, 7 h 10, 9 h 20

CARREFOUR LAVAL 6: — *Robocop* 2 12 h 30, 2 h 45, 4 h 50, 7 h 20, 9 h 45

CINEMA EGYPTIEN 1: 1455 Peel, Mt. — *Ghost Dad* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15

CINEMA EGYPTIEN 2: — *Cadillac Man* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30

CINEMA EGYPTIEN 3: — *Back to the Future* 3 2 h, 4 h 30, 7 h 15

CINEMA JEAN-TALON: Mt. — *Dick Tracy* 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 30, ven. sam. dern. spect. 11 h 50

CINEMA OMEGA 1: — *Total Recall* 5 h, 7 h 10, 9 h 30 — *Pas de répit pour Mélanie* 1 h, 3 h

CINEMA OMEGA 2: — *Le mariage de Betsy* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h

CINEMA PARALLÈLE: 3682 boul. St-Laurent, Mt. (84-6001) — *Carnet de voyage* 19 h 30, 21 h 30 (21 au 29 juin) — *Le diable est une petite fille* Ce-lui qui voit les heures 19 h 30 — *Bird Now* 21 h 30

CINEMA PARIS: Mt. (875-7284) — *Milou en mal* 15 h, 19 h 15 — *Secret Wedding* 17 h, 21 h 30

CINEMA POINTE-CLAIRE 1: 6361 Trans-Canada — *Cadillac Man* ven. au lun. 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h., mar. 1 h, 3 h, 5 h, 7 h. — *Back to the Future* 3 mer. 9 h 30, mer. jeu. 1 h 30, 4 h, 7 h, 9 h 30

CINEMA POINTE-CLAIRE 2: — *Ghost Dad* 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 05, 9 h 05

CINEMA POINTE-CLAIRE 3: — *Tenage Mutant Ninja Turtles* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15

CINEMA POINTE-CLAIRE 4: — *Back to the Future* 3 ven. au lun. 1 h 30, 4 h, 7 h, 9 h 30, mar. 1 h 30, 4 h, 7 h. — *Die Hard* 2 mer. 10 h, mer. jeu. 1 h 40, 4 h, 7 h, 9 h 40

CINEMA POINTE-CLAIRE 5: — *Robocop* 2 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30

CINEMA POINTE-CLAIRE 6: — *Bird on a Wire* 12 h 40, 2 h 50, 5 h, 7 h 10, 9 h 20

CINEMATHEQUE QUÉBÉCOISE: (842-9768) — *CINÉMA V* — 1: 5560 Sherbrooke O. (489-5559) — *Betsy's Wedding* 7 h 15, 9 h 35, sam. dim. 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 35

CINÉMA V 2: — *Dick Tracy* 6 h 20, 9 h 10, sam. dim. 12 h 45, 3 h 30, 6 h 20, 9 h 10

CINÉPLEX I: (849-3456) — *Cruising* Bar 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 05, 9 h 05

CINÉPLEX II: — *Peuple singe* 1 h 45, 3 h 45, 5 h 45, 7 h 45, 9 h 45

CINÉPLEX III: — *Cinéma paradis* 1 h 35, 4 h 15, 7 h, 9 h 25

CINÉPLEX IV: — *Milou en mal* 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30

CINÉPLEX V: — *Ripoux contre Ripoux* 1 h 30, 4 h, 7 h 05, 9 h 20

CINÉPLEX VI: — *Longtime Companion* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15

CINÉPLEX VII: — *Cinéma Paradiso* 1 h 30, 4 h 15, 7 h, 9 h 25

CINÉPLEX VIII: — *Jésus de Montréal* fr. 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 25

CINÉPLEX IX: — *My Left Foot* 1 h 10, 3 h 15, 5 h 20, 7 h 25, 9 h 35

COMPLEXE DESJARDINS I: (288-3141) — *Miss Daisy et son chauffeur* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30

COMPLEXE DESJARDINS II: — *L'homme qui voulait savoir* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 10, 9 h 20

COMPLEXE DESJARDINS III: — *Le cuisinier, le voleur sa femme et son amant* 1 h 45, 4 h 15, 7 h, 9 h 15

COMPLEXE DESJARDINS IV: — *Le fleur du mal* 1 h 05, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 25

COMPLEXE GUY-FAYREAU / O.N.F.: 200 ouest Boul. Dorchester, Mt. (283-8229) — *En la quête de Norval/Au pays du soleil de minuit* 19 h — *Sam. Konitz* 19 h

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRA- PHIQUE: (848-3878) — *Dr Strangelove* 19 h — *The Shining* 21 h — *Sam. Psycho* 19 h — *Cat People* 21 h — *dim. The Elephant Man* 19 h — *Mon oncle d'Amérique* 21 h 15 — *lun. Palermo or Wolfsburg* 20 h

CRÉMAZIE: (388-4210) — *Le grand bleu* sem. 8 h, sam. dim. 1 h 30, 5 h, 8 h 15

DAUPHIN I: (721-6060) — *Retour vers le futur* 3 sem. 7 h, 9 h 15, sam. dim. 1 h 30, 4 h, 7 h, 9 h 30

DAUPHIN II: — *Gremlins* 2 sem. 7 h 15, 9 h 20, sam. dim. 2 h, 4 h 30, 7 h 15, 9 h 20

CINÉMA DÉCARIE I: (341-3190) — *Robocop* 2 ven. lun. mar. 7 h 15, 9 h 40, sam. dim. 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 40 — *Die Hard* 2 mer. jeu. 7 h, 9 h 30

CINÉMA DÉCARIE 2: — *Bird on a Wire* ven. lun. mar. 7 h, 9 h 30, sam. dim. 1 h 45, 4 h, 7 h, 9 h 30 — *Robocop* 2 mer. jeu. 7 h 05, 9 h 40

DORVAL I: (631-8586) — *Dick Tracy* 1 h, 4 h, 6 h 30, 9 h 15

DORVAL II: — *Another 48 Hours* 1 h, 3 h, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 30

DORVAL III: — *Total Recall* 1 h 15, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 10

DORVAL IV: — *Pretty Woman* 1 h 15, 4 h 15, 7 h, 9 h 30

DU PARC 1: (844-9470) — *Dick Tracy* sem. 6 h 45, 9 h 15, sam. dim. 1 h 30, 4 h 15, 6 h 45, 9 h 15

DU PARC 2: — *Days of Thunder* sem. 7 h 15, 9 h 30, sam. dim. 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 30

DU PARC 3: — *Days of Thunder* 8 h 15, sam. dim. 2 h 15, 5 h 15, 8 h 15

DU PLATEAU 1: (521-7870) — *Dick Tracy* 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 30

DU PLATEAU 2: — *Total Recall* 2 h 30, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 30

FAIRVIEW I: (697-8095) — *Gremlins 2 the New Batch* 1 h 30, 4 h 20, 7 h, 9 h 20

FAIRVIEW II: — *Days of Thunder* 12 h 15, 2 h 35, 4 h 55, 7 h 15, 9 h 35

FAUBOURG STE-CATHERINE 1: (932-2230) — *Robocop* 2 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 20, 9 h 40

FAUBOURG STE-CATHERINE 2: — *Bird on a Wire* 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 15

FAUBOURG STE-CATHERINE 3: — *Longtime Companion* 12 h 45, 2 h 50, 5 h, 7 h 10, 9 h 20

FAUBOURG STE-CATHERINE 4: — *The Cook, The Thief, his Wife and her Lover* 1 h 30, 4 h 10, 7 h, 9 h 25

GOETHE-INSTITUT MONTRÉAL: (499-0159) — *Rétrospective de Helke Sander* ven. sam. 17 h, dim. 19 h.

GREENFIELD I: (671-6129) — *Days of Thunder* 1 h 30, 4 h, 6 h 30, 9 h 15

GREENFIELD 2: — *Pas de répit pour Mélanie* 12 h 30, 2 h 25 — *Gremlins 2 the New Batch* 4 h 20, 7 h, 9 h 30

GREENFIELD 3: — *Dick Tracy* 1 h, 3 h 30, 6 h 45, 9 h 20

IMAX: Vieux-Port de Montréal — *Vivre au Sommet* (fr.) dur. lun. au dim. de 10h30 à 21h30 aux 45 à 60 min. approx. — *To the Limit* du lun. au dim. à 11h30 et 18h30

IMPÉRIAL: (288-7102) — *Days of Thunder* 12 h, 2 h 20, 4 h 45, 7 h 10, 9 h 40, ven. sam. dern. spect. 24 h.

LAVAL I: (688-7776) — *Total Recall* 1 h 30, 4 h 15, 6 h 45, 9 h 15, sam. dern. spect. 11 h 45

LAVAL II: — *Dick Tracy* 12 h 10, 2 h 30, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 35, sam. dern. spect. 11 h 50

LAVAL III: — *Pas de répit pour Mélanie* 1 h, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 15 — *Une jolie femme* 9 h 20, sam. dern. spect. 11 h 50

LAVAL IV: — *Le mariage de Betsy* 12 h 40, 2 h 50, 4 h 50, 7 h 05, 9 h 25, sam. dern. spect. 11 h 45

LAVAL V: — *Another 48 Hours* 5 h 10, 7 h 20, 9 h 35, sam. dern. spect. 11 h 50 — *Simon les nuances* 1 h, 3 h.

LAVAL 2000 1: (687-5207) — *Retour vers le futur* 3 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 35

LAVAL 2000 2: — *Gremlins* 2 1 h 30, 3 h 35, 5 h 35, 7 h 40, 9 h 45

LOEWS I: (861-7437) — *Dick Tracy* 1 h, 3 h 50, 6 h 40, 9 h 30, sam. dern. spect. 11 h 50

LOEWS II: — *Total Recall* 1 h 45, 4 h 15, 6 h 50, 9 h 20, sam. dern. spect. 11 h 40

LOEWS III: — *Total Recall* 12 h 45, 3 h 15, 5 h 50, 8 h 20, sam. dern. spect. 10 h 40

LOEWS IV: — *Pretty Woman* 1 h 20, 4 h, 6 h 40, 9 h 15, sam. dern. spect. 11 h 45

LOEWS V: — *Pretty Woman* 1 h 05, 3 h 40, 6 h 15, 9 h 50, sam. dern. spect. 11 h 35

QUINTEMPOSCOP: (525-8600) — Ven. salle 1: *Drowning by Numbers* 19 h, 21 h 10 — *Salle 2: Australia* 19 h 10 — *La guerre des Rose* 21 h 30 — *Salle 3: Hugolin* 19 h 20 — *Compartment tueurs* 19 h 20 — *Salle 4: Drowning by Numbers* 19 h 10 — *Salle 5: La Baule-les-Pins* 14 h — *Drowning by Numbers* 16 h — *La Baule-les-Pins* 19 h — *Et voguez le navire* 21 h — *Salle 2: La dernière licorne* 14 h 15 — *La messe est finie* 16 h 15 — *Les lisons dangereuses* 19 h 15 — *Blood Simple* 21 h 30 — *Salle 3: Compartment tueurs* 19 h 30 — *Hugolin* 21 h 20 — *Salle 1: Le maître de musique* 19 h 30 — *Drowning by Numbers* 21 h 20 — *Salle 2: Australia* 19 h — *Best of New-York Erotic Film Festival* 21 h 10 — *Salle 3: Hugolin* 19 h 15 — *Compartment tueurs* 21 h 30

PALACE 1: — *Gremlins 2 the New Batch* 1 h 45, 4 h 05, 6 h 45, 9 h 15, sam. dern. spec. 11 h 35

PALACE II: — *Betsy's Wedding* 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h 10, 9 h 30, sam. dern. spec. 11 h 50

PALACE III: — *Mountains of the Moon* 12 h 30, 3 h 15, 6 h 20, 9 h., sam. dern. spect. 11 h 30

PALACE IV: — *Another 48 Hours* 1 h 30, 4 h, 6 h 30, 9 h, sam. dern. spect. 11 h 15, mer. 1 h 30, 4 h, 9 h

PALACE V: — *Another 48 Hours* 1 h, 3 h 30, 6 h, 8 h 30, sam. dern. spect. 10 h 50

PALACE VI: — *Another 48 Hours* 12 h, 2 h 30, 5 h, 7 h 30, 9 h 45, sam. dern. spect. 11 h 50

PARADIS I: (354-3110) — *Retour vers le futur* 3 1 h 15, 4 h, 7 h, 9 h 30 ven. sam. dern. spect. 11 h 45

PARADIS II: — *Gremlins* 2 1 h, 3 h 15, 5 h 30, 7 h 45, 10 h ven. sam. dern. spect. 24 h

PARADIS III: — *Tenage Mutant Ninja Turtles* 1 h, 2 h 45 — *La nurse* 4 h 30, 6 h 15, 8 h, 10 h ven. sam. dern. spect. 11 h 45

PARISIEN I: (866-3856) — *Pas de répit pour Mélanie* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h, 9 h

PARISIEN II: — *Le mariage de Betsy* 12 h 40, 2 h 50, 5 h 05, 7 h 10, 9 h 35

PARISIEN III: — *Une jolie femme* 4 h, 6 h 45, 9 h 20 — *Simon les nuances* 12 h 20, 2 h 40, 4 h 15, 6 h 15, 9 h 30 — *Back to the Future* 3 1 h 30, 4 h 15, 6 h 55, 9 h 30, sam. dern. spect. 11 h 50

PARISIEN V: — *Total Recall* 1 h 20, 4 h, 6 h 45, 9 h 20, sam. dern. spect. 11 h 45

PARISIEN VII: — *Cyrano de Bergerac* 1 h, 3 h 50, 6 h 40, 9 h 30

PLACE ALEXIS NIHON I: (935-4246) — *Back to the Future* 3 ven. sam. dim. 1 h 30, 4 h 15, 7 h, 9 h 30, lun. 1 h 30, 4 h 15, 7 h, 9 h 30, mar. 1 h 30, 4 h 15 — *Die Hard* 2 mar. 10 h., mer. jeu. 12 h, 2 h 25, 4 h 50, 7 h 15, 9 h 45

PLACE ALEXIS NIHON II: — *Q & A* ven. sam. dim. lun. 2 h, 5 h, 8 h 30, mar. 2 h, 5 h, 8 h 30, 4 h 15, 10 h, 3 h 30, mer. jeu. 1 h 30, 4 h 15, 10 h

PLACE ALEXIS NIHON III: — *Tenage Mutant Ninja Turtles* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15

PLACE LONGUEUIL 1: (679-7451) — *Retour vers le futur* 3 12 h 10, 2 h 30, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 30

PLACE LONGUEUIL 2: — *Gremlins* 2 12 h 20, 2 h 35, 5 h, 7 h 15, 9 h 35

LE RIALTO: 5723 ave du Parc, Mt. (274-3550) — *ven. Lions 89, Cannes International Festival of Advertising Films* 7 h 15 — *The Cook, the Thief, his Wife and her Lover* 9 h 30 — *Cadillac* 24 h — *sam. Last Exit to Brooklyn* 7 h 15 — *The Cook, the Thief, his Wife and her Lover* 9 h 30 — *The Rocky Horror Picture Show* 24 h — *dim. Driving Miss Daisy* 3 h — *Chattanooga* 5 h — *My Left Foot* 7 h 15 — *The Cook, the Thief, his Wife and her Lover* 9 h 30 — *lun. Heathers* 7 h 15 — *Comedy's Dirtiest Dozen* 9 h 30

UNIVERSITÉ: Mt. (849-0041) — *Aux sources du Nil* sam. 6 h 30, 9 h 10, sam. dim. 3 h 30, 6 h 30, 9 h 10

VERSAILLES I: (353-7880) — *Total Recall* 1 h 30, 4 h, 6 h 30, 9 h, sam. dern. spect. 11 h 30

VERSAILLES II: — *Days of Thunder* 12 h 30, 3 h, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 40, sam. dern. spect. 11 h 45

VERSAILLES III: — *Another 48 Hours* 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30, sam. dern. spect. 11 h 30 — *Simon les nuances* 1 h 30, 3 h 30

VERSAILLES IV: — *Pas de répit pour Mélanie* 1 h 10, 3 h 15, 5 h 20, 7 h 15 — *Une jolie femme* 9 h 15, sam. dern. spect. 11 h 30

VERSAILLES V: — *Dick Tracy* 12 h 20, 2 h 45, 5 h, 7 h 10, 9 h 20, sam. dern. spect. 11 h 40

VERSAILLES VI: — *Le mariage de Betsy* 12 h 40, 2 h 40, 4 h 40, 6 h 40, 9 h, sam. dern. spect. 11 h 10

VERSAILLES VII: — *Le mariage de Betsy* 12 h 40, 2 h 40, 4 h 40, 6 h 40, 9 h, sam. dern. spect. 11 h 10

VERSAILLES VIII: — *Le mariage de Betsy* 12 h 40, 2 h 40, 4 h 40, 6 h 40, 9 h, sam. dern. spect. 11 h 10

VERSAILLES IX: — *Le mariage de Betsy* 12 h 40, 2 h 40, 4 h 40, 6 h 40, 9 h, sam. dern. spect. 11 h 10

VERSAILLES X: — *Le mariage de Betsy* 12 h 40, 2 h 40, 4 h 40, 6 h 40, 9 h, sam. dern. spect. 11 h 10

VERSAILLES XI: — *Le mariage de Betsy* 12 h 40, 2 h 40, 4 h 40, 6 h 40, 9 h, sam. dern. spect. 11 h 10

VERSAILLES XII: — *Le mariage de Betsy* 12 h 40, 2 h 40, 4 h 40, 6 h 40, 9 h, sam. dern. spect. 11 h 10

VERSAILLES XIII: — *Le mariage de Betsy* 12 h 40, 2 h 40, 4 h 40, 6 h 40, 9 h, sam. dern. spect. 11 h 10

VERSAILLES XIV: — *Le mariage de Betsy* 12 h 40, 2 h 40, 4 h 40, 6 h 40, 9 h, sam. dern. spect. 11 h 10

VERSAILLES XV: — *Le mariage de Betsy* 12 h 40, 2 h 40, 4 h 40, 6 h 40, 9 h, sam. dern. spect. 11 h 10

LE GUIDE DU WEEK-END

Kiri Te Kanawa dominera une brochette d'artistes invités par la SOGAM en 1991

Marie Laurier

KIRI Te KANAWA sera une parmi bien d'autres vedettes de réputation internationale invitées par la Société de gestion des arts de Montréal (SOGAM). La célèbre cantatrice donnera un récital le 5 mai 1991 à la PdA, un de ses rares engagements à travers le monde cette prochaine année, nous assure-t-on.

Les impresarios Mario Labbé et Sam Gesser ont réussi cet exploit de convaincre Dame Te Kanawa de figurer dans la programmation de la toute jeune société qui lance ainsi sa première saison complète de 60 représentations de 15 concerts, récitals et performances d'artistes et de groupes de la scène.

Programmation ambitieuse, téméraire même, si l'on songe à la pléthore d'événements artistiques et d'organismes musicaux dans la métropole. Sam Gesser et Mario Labbé qui ont respectivement 40 et 15 ans dans le domaine en conviennent: « Il s'agit d'un beau risque que nous prenons mais nous croyons fermement que le public montréalais mérite de l'inédit, notamment en ce qui regarde les arts de la scène: danse,

ballet, mime, variétés, théâtre musical, surtout quand ils sont interprétés par des artistes de calibre international. »

Les deux compères qui ont fondé la SOGAM dans l'intention de « revitaliser la vie culturelle et de dynamiser la présentation des grands spectacles du monde » et par le fait même de rentabiliser les salles Wilfrid-Pelletier et Maisonneuve de la Place des Arts, se disent convaincus et confiants de miser juste dans le choix des spectacles de la saison 1990-1991. Au point d'offrir des séries d'abonnements pour les différentes catégories à des prix abordables, surtout quand on réserve d'avance, en raison de réductions appréciables sur le coût total ou à la pièce.

Le bloc de comédies musicales intitulé *Broadway* pour les fins de son identification et qui lance la saison du 23 au 28 octobre présente *Peter Pan* et plus tard, du 28 au 31 mars 1991 *The Sound of Music*.

Le qualificatif « merveilleux » est accolé à différents spectacles: de Suisse, les mimes du Mummenschanz, pour la première fois à Montréal *Les Cloches impériales de Chine* (du 13 au 16 mars 1991) nées d'une découverte archéologique récente sur la tombe d'un noble ayant vécu



PHOTO CHRISTIAN STEINER
Dame Kiri Te Kanawa à la Place des arts le 5 mai 1991.

au 5e siècle avant Jésus-Christ, enfin le fantaisiste québécois Sol dans son spectacle qui fait fureur en France, soit *L'Univers est dans la pomme* du 8 au 11 mai 1991.

De facture plus « actuelle » comme son nom l'indique, les impresarios Labbé-Gesser présentent San-

kai Juku, une troupe de danse japonaise les 11, 12 et 13 octobre, Philip Glass en solo le 17 octobre et ensuite avec son ensemble en même temps que l'on présentera le film *Koyaanisqatsi* les 18, 19 et 20 octobre.

L'intégrale des quatuors à cordes de Beethoven sera interprétée en six concerts par le Quatuor à cordes Liliard les 26-27 novembre, les 25-26 mars et les 13-14 mai 1991.

Dans la catégorie des Grands classiques, SOGAM a retenu Angèle Du-beau et Alexandre Lagoya en duo le 29 octobre, le Ballet de Houston les 24-25-26 janvier 1991, le Bach Orchestra de Leipzig le 15 février prochain, la violoniste Ida Haendel en récital le 12 avril, Kiri Te Kanawa aussi en récital le 5 mai. Le Ballet de Kiev terminera la saison du 11 au 15 juin 1991 avec l'interprétation de *Cendrillon* de Prokofiev.

Le Conseil d'administration de la SOGAM est présidé par l'avocat Claude-Armand Sheppard et parmi ses membres, en plus des deux impresarios, on compte l'ancien collaborateur et critique musical du DEVOIR, M. Gilles Potvin ainsi que la comédienne Monique Leyrac.

Renseignements pour les réservations et les modalités des du coût des abonnements: 844-1211.

L'obsession des objets surgis du passé

Françoise Lafleur

LES ANTIQUAIRES, les collectionneurs de trésors du passé et les curieux de tout acabit ont rendez-vous depuis hier à l'exposition *Antiquités Bonaventure* pour la 16e année consécutive. Jusqu'à dimanche, à la Place Bonaventure, les intéressés peuvent se procurer ou tout simplement admirer d'étranges et fascinants objets témoins de diverses époques de l'histoire.

Une centaine d'exposants offrent autant au public néophyte qu'aux collectionneurs des meubles d'époque géorgienne et victorienne, des gravures et cartes géographiques rares, de l'argenterie, de la joaillerie, des tableaux, des jouets, des antiquités québécoises, de vieilles horloges, des instruments scientifiques anciens et bien d'autres surprises surgies du temps.

L'exposition, qui attire les collec-

tions de plusieurs antiquaires d'Amérique du Nord, est une initiative privée de Robert Ness, qui possède lui-même une boutique de meubles et bijoux anciens. Originaire de Halifax en Nouvelle-Écosse et ayant habité plusieurs années à Toronto, M. Ness fait valoir que de telles expositions avaient lieu depuis longtemps à Toronto, Vancouver et New York, mais jamais à Montréal.

« C'est pourquoi, il y a 16 ans, j'ai décidé de venir m'installer à Montréal et d'organiser deux fois par année une exposition d'antiquités », explique-t-il.

« Beaucoup de collectionneurs viennent avec des amis, par simple curiosité. Ceux-ci se laissent tenter, achètent un, deux, trois objets et hop, ils ne peuvent plus s'arrêter. ... C'est une passion. Aussitôt que l'on commence, la fascination prend le dessus et ça devient une obsession, tout comme le jeu », explique M. Ness.

Seule ombre au tableau, l'organisateur déplore le fait qu'une ving-

taine d'antiquaires torontois aient annulé leur participation à l'exposition, au lendemain de la mort de l'entente du lac Meech. Il n'approuve pas leur attitude qui, croit-il, dénote une certaine étroitesse d'esprit. Il trouve dommage que ces commerçants se privent ainsi d'un marché lucratif. Il y perd lui-même de l'argent puisque les 20 espaces devenus vacants à quelques jours seulement de l'ouverture ne lui ont pas laissé le temps de trouver des exposants remplaçants.

L'antiquaire Peter Skevis, propriétaire de *Rétroville* où l'on trouve de vieilles affiches publicitaires, des boîtes à tabac et bonbonnières, d'anciennes cartes postales ainsi que quelques vieux ouvrages ne vend pas beaucoup durant l'exposition mais la publicité le sert et il dit vendre da-

vantage dans les semaines qui suivent l'exposition.

« Les collectionneurs et les restaurateurs viennent ensuite dans ma boutique se procurer divers éléments de décors », explique M. Skevis.

J'ai trouvé chez lui *L'almanach de la langue française* publié en 1928 par la Ligue d'action française ainsi qu'un recueil de chansons de Larry Larrière, le roi du rire, datant de 1923.

Que Meech soit mort importe peu aux collectionneurs qui viennent de partout à travers le Canada et les États-Unis afin de se disputer, sur le parquet des antiquités, des objets d'art anciens qui valent bien leur pesant d'or. Des acheteurs de New York et de Vancouver viennent même faire leurs provisions pour alimenter leurs propres expositions.

Deux films remarquables pour les amateurs de jazz

Françoise Lafleur

Deux films remarquables: *Too Late Blues*, et *Theolonus Monk: Straight No Chaser*.

Too Late Blues suit un petit groupe de musiciens de jazz qui cherche à se faire un nom dans le New York du début des années soixante. Cassavetes s'attarde à montrer également comment ce groupe très uni finira par se désagréger. Avec la force tranquille et la discrétion qui sont quelques unes des caractéristiques de son cinéma, Cassavetes filme non seulement des liens qui se délitent mais aussi un mi-

lieu d'impresarios véreux qui fricotent avec la pègre. Et c'est bien ce milieu qui aura raison de ces musiciens qu'il juge trop idéalistes. En génial *Deus ex machina*, Cassavetes tisse, autour de ses personnages, un noeud d'influences perverses qui finiront par leur faire douter de tout, d'eux-mêmes et de leur art. Ce film maîtrisé de bout en bout permet également d'entendre la musique de David Raskin interprétée par Red Mitchell, Benny Carter et Shelly Manne. Red Mitchell profitera de son passage au festival pour revoir le film dit-on. À la Cinémathèque québécoise, avec sous-titres français, lundi 2 juillet, 16 h, 18 h, 20 h.



Theolonus Monk

A voir séance tenante également, *Theolonus Monk: Straight No Chaser*. Ce portrait du pianiste décédé en 1982 est surprenant d'authenticité et de richesse. Toute l'âme du jazz, dans ce qu'elle a de plus brut et de plus viscéral y est contenue. Pour faire ce documentaire hors du commun, la réalisatrice Charlotte Zwerin superpose aux témoignages de tous ceux qui l'ont connu et parmi

MUSIQUE CLASSIQUE

CE SOIR, VENDREDI 29 JUIN
LA PETITE MUSIQUE DE NUIT DE
CIEL MF
PRÉSENTE A 22:00

- valse Aimer, boire et chanter op. 333, polka op. 336, valse op. 346, Marche op. 156, valse op. 364, polka Moulinet op. 57, valse op. 443, valse op. 184 (membres de la famille Strauss)

DEMAIN SOIR, 22:00

- concertos pour piano nos. 3-4 K. 40-41 (Mozart)
- symphonie no. 7 en do Le midi (Haydn)
- allegro con brio extr. symphonie no. 44 (Haydn)
- symphonie no. 49 (Haydn)
- concerto pour piano no. 25 (Mozart)

ciel 98.5

RENSEIGNEMENTS: 527-8321

C'EST UNANIME!

« N'HÉSITEZ PAS »... « PRÉCIPITEZ-VOUS »... « À VOIR D'URGENCE »

— MINOU PETROWSKI — RENÉ HOMIER ROY — LUC PERREAU

MEILLEUR FILM Grand Prix du Cinéma Néerlandais 1988
MEILLEUR SCÉNARIO Festival de Bruxelles 1988
MEILLEUR ACTEUR Festival de Madrid 1988
MEILLEURE ACTRICE DE SOUTIEN Prix Européen 1988
PRIX DU PUBLIC Festival de Genève 1989
PRIX DE LA CRITIQUE Festival de Sydney 1989

BERNARD-PIERRE DONNADIEU ★★★★★
"Si vous voulez tout savoir, n'hésitez pas!" — Minou Petrowski LES BELLES HEURES
"Sans en avoir l'air ce film démontre une maîtrise rare. À voir d'urgence." — Luc Perreault LA PRESSE
"Une intrigue d'une intelligence diabolique... et surtout l'angoisse qui monte, qui monte... Terrifiant!" — Francine Laurendeau LE DEVOIR

GENE BEROVETS ★★★★★
"Donnadieu nous garde en haleine, jusqu'à la toute fin, qui il faut l'avouer est absolument enlevante." — Bernard Boulud VOIR
"Une intrigue captivante..." — Richard Guay BON DIMANCHE
"Littéralement à terre, renversant, précipitez-vous! C'est très très très bon!" — René Homier Roy TOUCHE À TOUT

L'Homme qui voulait savoir
UN FILM DE GEORGE SLUIZER
AVEC JOHANNA TER STEEGE • GWEN ECKHAUS
UN FILM GOLDEN EGG CO-PRODUIT PAR MAS FILM ET INGRID PRODUCTIONS

CINÉMAS CINEPLEX ODEON
DESJARDINS COMPLEXE DESJARDINS
1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:10 - 9:20

MOZART *plus*

3 juillet 19h30

Charles Dutoit, chef
Malcolm Frager, piano

Mozart
Symphonie no 27, K199

Mozart
Concerto pour piano no 5, K175

Weber
Konzertstück en fa mineur, Op. 79

Chostakovitch
Symphonie no 6

Commanditaire du festival

POWER CORPORATION DU CANADA

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL
235 165 85
Ticketron (+ 2 00\$)
Place des Arts (+ 1 00\$)
Sièges réservés

Basilique Notre-Dame

FAMOUS PLAYERS

C'EST LA CYRANOMANIE!!!

CETTE FOIS-CI C'EST VRAI: LA CRITIQUE EST UNANIME!
«CYRANO» ET DEPARDIEU CROULENT SOUS LES LOUANGES

'MAGISTRAL...' ★★★★★
Richard Gay - BON DIMANCHE

D'EDMOND ROSTAND À JEAN-PAUL RAPPENEAU
ET DE CYRANO À GÉRARD DEPARDIEU, LE VRAI
TALENT EST ÉTERNEL: CYRANO EST UN CHEF-D'OEUVRE.
Minou Petrowski - BELLES HEURES

GERARD DEPARDIEU
CYRANO
D E B E R G E R A C
UN FILM DE JEAN-PAUL RAPPENEAU

JACQUES WEBER • ANNE BROCHET • VINCENT PEREZ • ROLAND BERTIN
SCÉNARIO DE JEAN-PAUL RAPPENEAU ET JEAN-CLAUDE CARRIÈRE
D'APRÈS L'OEUVRE D'EDMOND ROSTAND
MUSIQUE COMPOSÉE ET DIRIGÉE PAR JEAN-CLAUDE PETIT

LA MUSIQUE ORIGINALE EST DISPONIBLE
CHEZ TOUS LES BONS DISQUIERS

UN LUXUEUX COFFRET ET LE LIVRE DE POCHES
SONT DISPONIBLES CHEZ TOUS LES BONS LIBRAIRES.

aucun laissez-passer
PARISIEN 6
1:00-3:50-6:40-9:30
12:00-2:50-5:40-8:35
COUCHE TARD mm 11:30

Les Arts du Maurier Ltée

PRÉSENTENT

L'ORCHESTRE DE MONTRÉAL

CHARLES DUTOIT, CHEF

Richard Roberts, violon
Michael Dumouchel, clarinette

PARC DU MONT ROYAL 29 JUIN
LAC DES CASTORS, 20H00, GRATUIT

Autobus 11, Metro Mont Royal
Arrivée en cas de pluie

LE GUIDE DU WEEK-END

Montréal, vendredi 29 juin 1990

NOS CHOIX MUSIQUE

✓ **Rendez-vous au Lac des castors.** Le premier concert gratuit en plein air de l'été a lieu ce soir à 20 h au Lac des castors du Mont-Royal avec l'Orchestre symphonique de Montréal dirigé par Charles Dutoit et les solistes de l'ensemble, Richard Roberts au violon et Michael Dumouchel à la clarinette. Accès par autobus ligne 11, métro Mont-Royal. En cas de pluie, le concert est annulé.

✓ **Touche magique à Orford.** Les premiers concerts du Festival Orford 90 ont lieu ce week-end: ce soir à 20 h le flûtiste autrichien Wolfgang Schulz et la jeune pianiste Louise-Andrée Baril donnent le coup d'envoi à la salle Gilles-Lefebvre en interprétant des oeuvres de Martinu, de Schubert et de Prokofiev. Le lendemain samedi, le pianiste Menahem Pressler et l'Orchestre Métropolitain dirigé par Agnès Grossmann rendent hommage à Beethoven dans l'atmosphère intimiste de l'église Saint-Patrice de Magog. Le dimanche 1er juillet, le Trio François Bourassa participe au premier concert-bouffe sur les pelouses du Centre d'arts Orford à 16h. Un buffet suivra le concert. C'est donc le début d'un été en musique sous le thème La Touche magique: une série de quarante concerts jusqu'au 18 août. Réservations: 1-800-567-6155.

✓ **Centre d'art Missisquoi.** L'Orchestre baroque de Montréal fondé et dirigé par Joël Thiffault donnera un concert le dimanche 1er juillet à 20 h au Memorial Church of the Holy Trinity de Frelighsburg. Au programme: des oeuvres de Handel, Marcello, Bach et Vivaldi. Les billets sont en vente à Sutton, Dunham, Frelighsburg et à la porte le soir même.

✓ **Hommage à Félix.** Les chanceux qui se trouveront à l'île d'Orléans pourront assister samedi soir à 20 h à un récital d'hommage à Félix Leclerc à l'église Saint-Laurent de l'île. Les chorales Les Voix de mon moulin de Terrebonne et la Chorale de Saint-Laurent chanteront le grand Félix.

— Marie Laurier

ARTS VISUELS

✓ **Fiona Smith,** la galerie des Foufounes, 87, rue Sainte-Catherine est. Fiona Smith, une jeune artiste de Toronto, a une puissance expressionniste belle à voir. Il faut voir ce qu'un critique a nommé ses « icônes de la sexualité féminine »: c'est percutant.

— Claire Gravel

THÉÂTRE

✓ **Les gars,** à la Relève à Michaud: trois voisins, trois banlieusards bien de chez nous, mi-épais mi-sensibles, dont les grosses confidences débouchent sur le portrait social et moral. Une bonne pièce de Jean Barbeau défendue par un fort trio: Michaud, Chartrand, Dumont. A vos souhaits, au Théâtre du Vieux-Terrebonne: une comédie sur deux registres, âpre et drôle, entre *Volpone* et *Turcaret*, dont Luc Durant fait un feu d'artifice.

✓ **La Cage aux folles,** au Théâtre Saint-Sauveur: moins pour la situation, bien connue, que pour les folles compositions d'André Montmorency et les éclats de la mise en scène de Denise Filiatrault.

✓ **Cache-Cash,** au Théâtre des Cascades: pour la beauté du site, la cocasserie de Raymond Bouchard et la haute tenue du spectacle.

— Alain Pontaut

TÉLÉVISION



✓ **Fête du Canada.** La télévision de Radio-Canada présente une émission spéciale le dimanche 1er juillet intitulée *Franc-Ouest, il était une fois...* Composé de quatre films fiction, on laisse place et parole à l'imaginaire des jeunes francophones de l'Ouest canadien, le tout conduit par deux jeunes Québécois, Martin et Émilie, avec la complicité de Daniel Lavoie. Une réalisation de Jean Bourbonnais de l'ONF à 19 h 30.

LES ÉVÉNEMENTS DE LA SEMAINE

De la fraîcheur des soirs de Lanaudière...

LES ARTISTES invités sont arrivés de Moscou, les chanteurs du Choeur de Montréal ont soigneusement appris leur texte... en russe avec le maestro Semyon Vekshtein qui maîtrise cette langue, les musiciens de l'Orchestre

Métropolitain connaissaient bien leur partition.

La soirée était juste assez fraîche mercredi au soleil couchant — ne jamais oublier d'apporter un lainage — et l'acoustique de l'amphithéâtre qui réverbrait les voix et

les sons de la musique de Tchaïkovsky était parfaite alors que l'on répétait le concert de ce soir qui donne officiellement le coup d'envoi du 13e Festival international de Lanaudière.

Pendant une grande partie de

l'été, jusqu'au 12 août, ce site fabuleux ainsi que plusieurs églises de la région de Lanaudière seront les hôtes d'une soixantaine de manifestations musicales.

Le premier grand concert de ce soir à 20 h célèbre le 150e anniversaire de naissance de Tchaïkovsky et le chef attiré du festival, Semyon Vekshtein, était visiblement heureux de ce choix. C'est avec enthousiasme qu'il dirige les 300 artistes sur scène dans l'interprétation d'extraits des opéras *Eugène Onéguine* et *La Dame de Pique*, avec joie aussi qu'il accueillait hier trois de ses compatriotes qui venaient tout juste de descendre d'avion: le soprano Galina Kalinina qui vient en Amérique du nord pour la première fois, ainsi que le baryton Iouri Mazouk et le ténor Vladimir Bogachov, tous trois étoiles de l'Opéra Bolshoi de Moscou. Les mezzo-soprani Gabrielle Lavigne, Maria Popescu et Thérèse Sevadjian sont aussi de la distribution.

Les amateurs d'oeuvres classiques, les mélomanes et les « opéraphiles » qui aiment les accents vibrants et pompeux de la musique de Tchaïkovsky ne seront pas déçus: de tous les coins de l'amphithéâtre, qu'ils soient placés au parterre couvert, assis ou debout sur la pelouse, ils entendront parfaitement l'orchestre et le chœur.

Et en prime, peut-être, le chant des oiseaux qui ne sont pas encore couchés et qui veulent participer eux aussi à leur manière à ce rendez-vous musical dans ce magnifique jardin naturel qui leur appartient après tout! Une distraction qui n'altère en rien la prestation mais qui lui ajoute une note de fraîcheur.

Le second grand concert a lieu samedi soir avec le trompettiste français Guy Touvron et l'ensemble *I Musici* de Montréal sous la direction de Yuri Turovsky et la participation de la trompettiste Manon Lafrance.

Une innovation dimanche: le brunch musical à midi au son des *Quatre saisons* de Vivaldi, précédé de la *Messe à trois voix* d'André Caplet à 10h30 à la cathédrale de Joliette, une façon comme une autre de célébrer « pieusement » la Fête du Canada et de rencontrer l'infatigable animateur et fondateur de ce festival, le père Fernand Lindsay.

— Marie Laurier

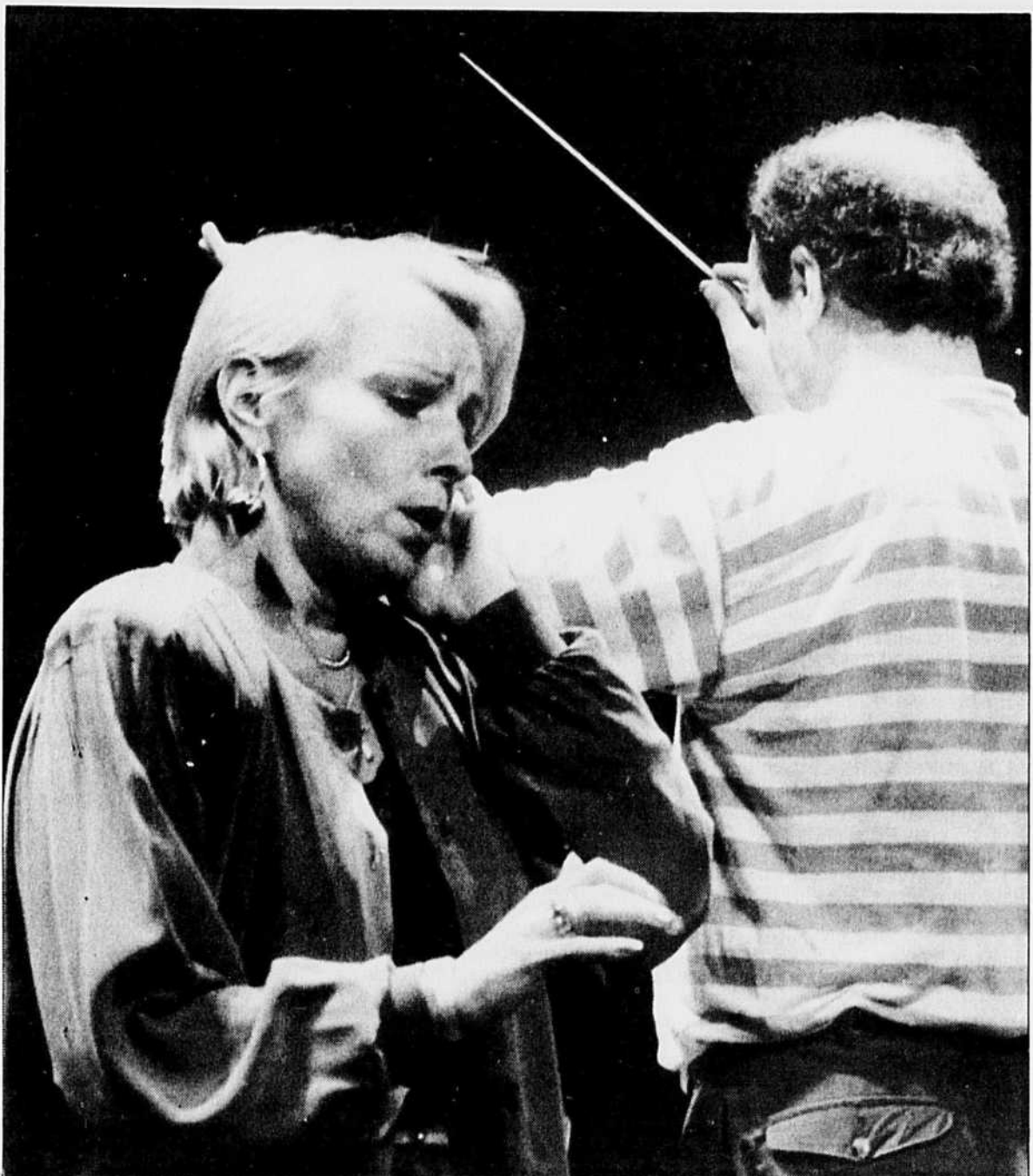


PHOTO JACQUES GRENIER

Le maestro Semyon Vekshtein et le soprano du Bolshoi Galina Kalinina en répétition pour le premier grand concert, ce soir, à Lanaudière.

...à la chaleur d'Elvin Jones au TNM

L'AUTRE JOUR au bout du fil, j'ai entendu la voix grave et puissante d'Elvin Jones qui, demain soir, prendra possession du Théâtre du Nouveau Monde. L'autre jour, j'ai réalisé que le batteur des batteurs parle comme il joue.

Après une parenthèse longue de plusieurs années, le percussionniste des grands coups sonores enregistrés depuis le début des années 60 sera en effet parmi nous pour tisser cette toile de fond qui va permettre aux saxophonistes Sonny Fortune et Pat LaBarbera de se lancer dans les aventures les plus risquées.

Dans l'Histoire du jazz, aucun batteur n'a su délivrer les souffleurs du carcan rythmique avec autant de facilité qu'Elvin Jones. John Coltrane, Sonny Rollins et Art Pepper ont mené à bien leurs plus belles aventures grâce, en partie, au jeu puissant de ce musicien né à Detroit le 9 septembre 1927.

En fait, et par esprit de justice pour les autres batteurs, il faudrait préciser que le frère du trompettiste Thad et du pianiste Hank s'est singularisé par cette attitude rythmique consistant à maintenir la base sonore en place tout en facilitant la liberté. Jones n'a pas son pareil pour faire voler en éclats tout ce qui s'apparente au verrou. Jones, c'est un volcan. C'est un feu rythmique qui jamais ne se consume.

Rejoint à son domicile new-yorkais, je lui ai demandé quels souvenirs il pouvait nous confier à l'égard de certains enregistrements. Les voici.

Out Of The Cool de Gil Evans sur *Impulse*. « Je me rappelle qu'à l'époque ce qui m'avait le plus impressionné chez Gil, c'était cette facilité qu'il avait à enlever de la pression sur les épaules de musiciens qui devaient jouer des compositions, les siennes, passablement étonnantes pour l'époque ».

Art Pepper. Live At The Village Vanguard sur *Contemporary*. « Art était un homme aux sentiments forts. Cela transparaît dans cet enregistrement. Il cherchait à être constamment créatif. Avec lui les vibrations musicales et spirituelles ont été puissantes ».

East Broadway Run Down par Sonny Rollins sur *Impulse*. « Un de mes meilleurs souvenirs. Un des sommets de ma carrière. Je me rappelle que son jeu sur cette pièce m'avait épaté par sa liberté. Il était alors très en avance sur son époque ».

Detroit Connection avec Thad Jones, Tommy Flanagan et Kenny Burrell sur *Blue Note*. « C'est drôle ça, je ne me souviens pas de cet enregistrement. Par contre, le titre me rappelle jusqu'à quel point la communauté noire de Detroit était alors solidaire. Les liens entre nous étaient forts et sincères. J'ai d'ailleurs la certitude que c'est cela qui a fait que tant de grands musiciens viennent de cette ville ».

Live At The Village Vanguard par John Coltrane sur *Impulse*. « Il m'est difficile de vous en parler. Avec lui, j'ai eu des *feelings* très rares. Il m'a donné tellement de confiance. C'est dur d'en parler ».

— Serge Truffaut



RESTAURANTS ET VINS EN RAPPEL



Josée
BLANCHETTE

BISTROT DE CHAMPLAIN,
75 chemin Masson,
Ste-Marguerite-du-Lac-Masson,
Tél.: 228-4988.

Cet été, si d'aventure vous passez par le lac Masson, il faut vous arrêter sur la terrasse de Champlain Charest siroter un verre de vin, ou deux, ou plusieurs... Personne ne pourra vous reprocher de vouloir essayer un des 600 crus au menu vigneux, ni même de vouloir comparer les millésimes entre eux. Pétrus,

Château d'Iquem, Mouton Rothschild, tous les grands noms y sont de 7 à 77 ans d'âge. Des petits crus, de belles trouvailles, des importations privées, des achats de connaisseur, c'est ce qu'on trouve dans cette cave à vins qui regroupe au-dessus de 30 000 bouteilles. On peut même y casser la croûte mais vaut mieux accorder sa préférence aux liquides dans ce paradis des amateurs du vin. Champlain vous fera peut-être faire le tour du propriétaire s'il est dans les parages et sa cave à vins toute en miroirs vous laissera pantois d'envie. Près des toilettes, un « ivressomètre » est installé, histoire d'encourager l'industrie hôtelière locale!

VIENTIANE,
6630 rue Victoria,
Tél.: 733-1334.
Fermé le mercredi.

Par temps froid ou temps chaud (c'est selon), rien ne vaut la soupe pi-

mentée de la maison servie dans les soupieres alimentées au charbon de bois. Pour ceux qui préfèrent y aller plus doucement en terme d'initiation thaïlandaise, la salade Vientiane au poulet et crevettes baptisée à la sauce aux arachides est un délice de fraîcheur. Le ragoût de poulet au cari vert est à coup sûr l'un des plats les plus réussis de la maison de même que les crevettes piquantes dans une sauce rouge feu au poivre vert. Les mangues en saison terminent ce repas en beauté. Essayez la bière thaïe Shinga. Vientiane a fait peau neuve il y a quelques mois sans trop augmenter les prix. Comptez 25 \$ pour deux personnes avant la bière, la taxe et le service.

NDLR — Ces appréciations résument une bonne critique parue dans nos pages dernièrement. Les choses ont pu changer depuis.



Noël
MASSEAU
Pierre
SEGUIN

Cabernet Sauvignon 1986,
R. Mondavi,
23,30 \$

Nous avons beaucoup aimé la version 1985 de ce vin arrivé en février dernier. Nous récidivons avec celle-ci. En effet, voici un bel exemple, à prix très abordable, de Cabernet Sauvignon californien réussi avec ce nez très frappant de menthe-eucalyptus, sans exagération et ses arômes francs de cassis mûr rehaussés d'une belle touche boisée. L'attaque est pleine, ronde et le fruit, presque jofflu, enrobe parfaitement les tanins qui ressortent légèrement en finale. Très bon achat. 17,5/20